



RAPPORT D'ACTIVITÉ ■ 2011 ■

RAPPORT D'ACTIVITÉ

■ 2011 ■

PÔLE DE RESSOURCES VILLE
ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SOMMAIRE

Introduction générale	p.6
Pilotage et animation des Contrats urbains de cohésion sociale	p.11
Présentation synthétique	p.11
■ Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet ? [groupe de travail]	p.12
■ Échanges entre chefs de projet [groupe de travail]	p.13
■ Interventions et participations diverses	p.13
Habitat et rénovation urbaine	p.14
Présentation synthétique	p.14
■ Le logement des jeunes : de l'appréhension des enjeux à leur difficile traduction [atelier]	p.15
■ Rénovation urbaine et développement durable [ateliers d'expérimentation]	p.16
■ Se loger, une question régionale [journée régionale]	p.16
■ GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées [ateliers]	p.17
■ Interventions et participations diverses	p.18
Éducation et soutien à la parentalité	p.19
Présentation synthétique	p.19
■ Analyse des pratiques professionnelles [groupe de travail des équipes PRE]	p.20
■ Échanges entre coordinateurs PRE [groupe de travail]	p.20
■ École et loisirs des jeunes : des lieux qui construisent le genre [petit déjeuner du Pôle]	p.21
Santé	p.22
Présentation synthétique	p.22
■ Précarité(s) et souffrance psychosociale. Comprendre, se mobiliser, coopérer [cycle de qualification]	p.23
■ Souffrances psychosociales, plus-value d'une approche inscrite dans la proximité [visite sur site]	p.23
■ Vulnérabilités et souffrances psychosociales, quelle(s) lecture(s) dans les territoires en Politique de la ville ? [petit déjeuner du Pôle]	p.24
■ Santé : implication des collectivités locales et impact de la nouvelle organisation territoriale [samedi des élu(e)s]	p.25
■ Interventions et participations diverses	p.26
Emploi	p.27
Présentation synthétique	p.27
■ Pour une extension du recours aux clauses d'insertion [groupe de travail]	p.28
■ Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet ? [groupe de travail]	p.29
Prévention de la délinquance	p.30
Présentation synthétique	p.30
■ GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées [ateliers]	p.31
Médiation sociale et accès au(x) droit(s)	p.32
Présentation synthétique	p.32
■ Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais [groupe de travail]	p.33
■ La population immigrée dans le Val d'Oise : caractéristiques générales et approches thématiques [rencontre Observations et territoires]	p.34
■ Interventions et participations diverses	p.34
Prévention et lutte contre les discriminations	p.35
Présentation synthétique	p.35
■ Appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations (Est Val d'Oise) [coordination et animation territoriales]	p.36
■ La collectivité locale, un cadre pertinent pour lutter contre les discriminations [samedi des élu(e)s]	p.38
■ 10 ans de luttes contre les discriminations [journée départementale]	p.38

Démocratie participative : Associations, place des habitants et nouvelles formes de mobilisation	p.40
Présentation synthétique	p.40
■ Modes de coopération locale entre associations et institutions [expérimentation]	p.41
■ Délibération, participation, mobilisation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? [ateliers]	p.42
■ Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - Contribution à l'élaboration d'un rapport national [étude] - partenariat Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise	p.43
Jeunesse	p.44
Présentation synthétique	p.44
■ Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale ? [groupe de travail]	p.45
Renouveler les dynamiques entre jeunesses, structures et territoires [groupes de travail]	
- partenariat FDMJC 95 et Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise	p.46
■ Quelles politiques pour la Jeunesse en France aujourd'hui ? [samedi des élu(e)s]	p.46
Culture	p.48
Présentation synthétique	p.48
■ Temps de restitution de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes » [recherche-action]	p.49
Action publique et développement social urbain	p.50
Présentation synthétique	p.51
■ Géographies comparées des quartiers populaires : interroger l' Ici et l' Ailleurs [petit déjeuner du Pôle]	p.51
Pauvreté et précarité : une analyse comparée des disparités territoriales en Val d'Oise et Île-de-France [rencontre Observations et territoires]	p.51
■ Quel visage pour l'Île-de-France en 2050 ? Évolutions de la région et défis à relever [rencontre Observations et territoires]	p.52
■ Interventions et participations diverses	p.52
Information, documentation et ressources territoriales	p.53
Présentation synthétique	p.53
■ Le Service Info-Doc	p.54
■ La lettre d'information mensuelle Résonances	p.56
■ Le site Internet du Pôle de ressources	p.58
■ La veille territoriale	p.59
■ Les publications réalisées en 2011	p.60
Analyses statistiques de fréquentation	p.63
Présentation synthétique	p.63
■ Récapitulatif des données statistiques par type d'acteur	p.64
■ Récapitulatif des données statistiques par territoire	p.65
■ Quelques éléments de commentaire des données statistiques	p.66
Annexes	p.70
■ Réseau national des centres de ressources de la Politique de la ville	p.70
■ Fiche d'identité et administration du Pôle de ressources	p.71

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LE PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Pôle de ressources exerce, dans le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain.

Ses thèmes de travail relèvent de toutes les problématiques qui concernent la ville et ses habitants, spécifiquement au regard des enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers thématiques, groupes de travail, journées départementales, Petits déjeuners du Pôle, Samedis des élu(e)s, présentations de travaux de recherche, études, interventions ponctuelles, publications, Service Info-Doc...

Pour mener à bien ses missions, le Pôle de ressources s'appuie sur plusieurs principes d'action : la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents, la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques et l'apport d'expertises, la valorisation des expériences locales et l'ouverture à d'autres expériences hors département, ou encore l'appui aux stratégies d'intervention des acteurs (plutôt qu'à la seule gestion des dispositifs ou actions).

LE PROGRAMME D'ACTION 2011

Le programme d'action du Pôle de ressources, dans toutes ses composantes, a recouvert, en 2011, une dizaine d'axes d'intervention faisant écho aux enjeux et problématiques rencontrés dans les territoires. Inscrits, pour la plupart, dans la continuité des thèmes abordés en 2010, leurs contenus ont été renouvelés ou évolutifs, afin de prendre en compte les processus de travail engagés, de nouvelles approches à explorer, d'autres acteurs ou territoires à considérer. Entre autres exemples de renouvellement : les souffrances psychosociales (axe Santé), l'extension du recours aux clauses d'insertion au-delà des projets de rénovation urbaine (axe Emploi), ou encore l'engagement d'un travail spécifique avec les directions générales à la Jeunesse des collectivités locales (axe Jeunesse).

Parmi les nouveaux chantiers et démarches particulières, à noter en 2011, la reprise des Samedis des élu(e)s visant à proposer des temps d'apports et d'échanges entre élus de collectivités, l'opérationnalisation d'une expérimentation portant sur les modes de coopération locale entre associations et institutions, la participation à l'élaboration d'un rapport national sur la perception des quartiers en Politique de la ville à partir de la parole des habitants, ou encore l'appui au Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations de l'Est Val d'Oise.

PARMI LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2011

Un contexte très difficile pour les acteurs locaux, pouvant impacter l'activité du Pôle de ressources

Dans la période actuelle de réduction des financements et d'évolution des politiques publiques, le Pôle de ressources, de par le positionnement qu'il occupe et la pluralité d'acteurs qu'il est amené à rencontrer au quotidien, a pu faire le constat, en 2011, de grandes difficultés vécues par les acteurs val d'oisiens de la Politique de la ville et du développement social urbain, que ce soit les professionnels des dispositifs, des associations de quartier ou départementales, ou des acteurs institutionnels. Ces difficultés, largement partagées, induisent, de fait, des effets cumulés dans la chaîne d'acteurs et fragilisent des pans entiers d'intervention dans les territoires, alors même que les besoins des populations s'accroissent.

S'agissant de l'activité du Pôle de ressources proprement dite, les répercussions liées à ce contexte sont ambivalentes. La participation de certains acteurs aux dynamiques de travail proposées par le Pôle de ressources peut être freinée, ces derniers préférant se mobiliser exclusivement sur le devenir de leur intervention ou n'étant plus, compte tenu de leurs charges de travail ou des restructurations internes, en mesure de dégager du temps pour l'échange et la qualification. À l'inverse, la démarche du Pôle de ressources, alliant croisement des pratiques, construction d'une intelligence collective, prise de recul, apports de contenus..., peut constituer, pour d'autres, un appui face aux difficultés. Bien qu'il ne soit pas aisé de tirer des enseignements significatifs de ces ambivalences, la balance semble toutefois pencher du côté des freins, et doit par conséquent inciter le Pôle de ressources à ajuster au mieux ses propositions.

La mobilisation des habitants, un enjeu réaffirmé pour le Pôle de ressources

Avec probablement encore plus d'acuité au regard du contexte socio-économique actuel, l'implication (et la reconnaissance institutionnelle de cette implication) des habitants et des associations à la définition et la mise en œuvre de l'action publique locale apparaît constituer, aujourd'hui, pour le Pôle de ressources notamment, l'une des clefs possibles de renouvellement et d'évolution de cette action dans les territoires inscrits en Politique de la ville. Les enjeux sont connus : adapter les projets et interventions publiques, innover si nécessaire, renforcer le vivre ensemble et la recherche de cohésion sociale. Fort de ce parti-pris, le Pôle de ressources a souhaité engager, en 2011, sur ce thème particulier de la participation des habitants insuffisamment investi jusqu'alors, plusieurs démarches de travail, avec une intention, celle de s'ouvrir à la diversité des formes d'organisation et de mobilisation collectives existantes ou émergentes dans les quartiers (aux côtés des associations, les mobilisations informelles d'habitants, les initiatives spontanées...).

Une veille territoriale renforcée

La fonction de veille territoriale, appliquée à la connaissance des populations, territoires et actions de développement social du Val d'Oise, constitue l'une des fonctions fondamentales du Pôle de ressources, dans la mesure où elle contribue à alimenter des acteurs dont la demande principale d'information porte sur le local, à renforcer l'expertise du Pôle de ressources et donc les propositions de travail formulées, à asseoir et légitimer son intervention au plus près des acteurs.

Les ressources territoriales restent toutefois complexes à appréhender (profusion d'acteurs et de territoires, sources écrites souvent insuffisantes ou partielles, sources orales parfois difficiles à vérifier ou objectiver...). Pour autant, conscient de l'enjeu de renforcer une connaissance fine des événements, actualités, projets des territoires val d'oisiens, et au regard des difficultés inhérentes à la récolte de ce type d'informations, le Pôle de ressources a engagé en 2011 une réflexion en vue d'améliorer le recueil, le traitement et l'exploitation de l'information territoriale.

Une attention particulière au décloisonnement entre dispositifs de la Politique de la ville

La Politique de la ville, le développement social urbain, préconisent un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'entremise d'un certain nombre de principes d'action parmi lesquels la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention. Or, si ces deux principes s'appliquent dans chacun des dispositifs de la Politique de la ville (PRE, ASV, CLSPD, GUP...), ils apparaissent moins effectifs entre les dispositifs eux-mêmes, qui bien souvent, se développent au sein d'une même collectivité de façon séparée et isolée.

Pour éviter que les groupes de travail par dispositif initiés et animés par le Pôle de ressources ne contribuent, par eux-mêmes, à renforcer ce cloisonnement, une attention particulière a été et sera portée à la mise en lien, sur des sujets d'intérêt partagé, des acteurs en charge des différents dispositifs de la Politique de la ville (GUP et prévention de la délinquance, réussite éducative et atelier santé ville...).

Une année de programmation à nouveau perturbée par les questions de financement

Comme l'année précédente, le Pôle de ressources a dû déplacer des actions et modifier son calendrier d'interventions en raison de soutiens financiers obtenus tardivement et, jusqu'au mois de décembre 2011, d'incertitudes concernant l'équilibre budgétaire annuel.

LES ACTIONS DE QUALIFICATION INITIÉES ET PORTÉES PAR LE PÔLE DE RESSOURCES EN 2011

Cycle de qualification

- Précarité(s) et souffrance psychosociale. Comprendre, se mobiliser, coopérer

Ateliers

- GUP et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées
- Le logement des jeunes : de l'appréhension des enjeux à leur difficile traduction
- Rénovation urbaine et développement durable
- Délibération, participation, mobilisation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ?

Groupes de travail

- Emploi-insertion-développement économique : quel positionnement du chef de projet ?
- Échanges entre chefs de projet
- Analyse des pratiques professionnelles
- Échanges entre coordinateurs PRE
- Pour une extension du recours aux clauses d'insertion
- Échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais
- Quelles conditions pour élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale ?
- Renouveler les dynamiques entre jeunesses, structures et territoires
- Stratégies d'action collective en matière de LCD à l'emploi et à l'embauche (Plan de lutte)
- Engagement des Directions des ressources humaines en matière de LCD (Plan de lutte)
- La dimension collective de la LCD - Participation des habitants et des publics (Plan de lutte)
- Réseau des acteurs juridiques en matière de LCD (Plan de lutte)

Petits déjeuners du Pôle

- Vulnérabilités et souffrances psychosociales, quelle(s) lecture(s) dans les quartiers en Politique de la ville ?
- École et loisirs des jeunes : des lieux qui construisent le genre
- Géographies comparées des quartiers populaires : interroger l'Ici et l'Ailleurs

Samedi des élu(e)s

- Santé : implication des collectivités locales et impact de la nouvelle organisation territoriale
- La collectivité locale, un cadre pertinent pour lutter contre les discriminations
- Quelles politiques pour la Jeunesse en France aujourd'hui ?

Recherches-actions et études

- Expérimentation sur les modes de coopération locale entre associations et institutions
- Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - Contribution à l'élaboration d'un rapport national
- Temps de restitution de la recherche-action « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes »

Rencontres Observations et territoires

- Pauvreté et précarité : une analyse comparée des disparités territoriales en Val d'Oise et Île-de-France
- Quel visage pour l'Île-de-France en 2050 ? Évolutions de la région et défis à relever
- La population immigrée dans le Val d'Oise : caractéristiques générales et approches thématiques

Autres rencontres

- Rencontre départementale : 10 ans de luttes contre les discriminations
- Rencontre régionale : Se loger, une question régionale
- Visite sur site : Souffrances psychosociales, plus value d'une approche inscrite dans la proximité
- Matinée d'information « Les ressources juridiques en matière de lutte contre les discriminations » (Plan de lutte)
- Rencontre autour du projet « Une action de lutte contre les discriminations raciales et pour l'Égalité réelle » (Plan de lutte)
- Restitution de l'évènement « L'arbre qui cache la forêt » (Plan de lutte)
- Appréhender et agir contre les discriminations en matière de santé (Plan de lutte)

La réalisation de l'ensemble des actions de qualification a nécessité un support administratif important et souvent peu visible, assuré principalement par le secrétariat du Pôle de ressources (gestion des inscriptions, réservation de salles, préparation logistique). Les personnes qui en ont la responsabilité contribuent en grande partie à la réussite de ces actions.

PARMI LES ACTIONS D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES ET DÉMARCHES EXTÉRIEURES EN 2011

Participation à des instances de travail

- Participation au groupe de travail initié par le SGCIV sur les modes d'accompagnement des sorties de convention des sites en PRU
- Participation, dans le cadre de la Mission Europe Urbain (mission nationale d'animation des projets urbains intégrés - PUI), à un groupe de travail portant sur « démarche intégrée, expériences actuelles et perspectives pour l'avenir »
- Participation et contribution à l'élaboration du PRIPI et PDI - Intégration des populations immigrées

Interventions et animations

- Intervention dans le cadre du colloque « Les habitants : acteurs de la rénovation urbaine ? », organisé par l'Université de Cergy-Pontoise
- Intervention dans le cadre d'une formation organisée par le CODES95 sur l'observation locale
- Intervention dans le cadre de la formation préparatoire au certificat Technicien Médiation Service organisée par l'AFPA du Val d'Oise, sur la Politique de la ville et la médiation sociale
- Intervention dans le cadre d'un séminaire de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 95) sur la Politique de la Ville et le volet santé des CUCS
- Intervention dans le cadre d'une conférence territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS) sur le CUCS, son volet santé et l'articulation avec les Contrats locaux de santé
- Animation de la table ronde « Comment améliorer le service rendu aux habitants : adaptation des services ou médiation ? » dans le cadre d'une Rencontre de la ville organisée par le SGCIV sur le thème « Quels services pour les habitants des quartiers de la Politique de la ville ? »

PILOTAGE ET ANIMATION DES CONTRATS URBAINS DE COHÉSION SOCIALE

OPTIONS D'INTERVENTION

Dans le Val d'Oise, 27 communes sont concernées par une contractualisation CUCS, donnant lieu à 11 contrats communaux ou intercommunaux. Depuis la phase d'élaboration et de démarrage de ces contrats, fin 2006-début 2007, le Pôle de ressources propose différents niveaux et espaces de travail dédiés, en matière d'accompagnement et de qualification des chefs de projet et de leurs équipes.

En 2010, le Pôle de ressources avait plutôt orienté son appui sur deux enjeux fondamentaux pour les territoires (l'évaluation des contrats et l'élaboration de projets territoriaux de cohésion sociale à même d'anticiper les possibles évolutions attendues de la géographie prioritaire). Ce travail achevé et les CUCS ayant été finalement prolongés jusqu'en 2014, le Pôle de ressources a choisi de recentrer son appui, en 2011-13, sur la mise en œuvre opérationnelle des contrats, à partir de leurs thèmes structurants d'intervention.

ACTIONS

Groupe de travail

EMPLOI-INSERTION-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUEL POSITIONNEMENT DU CHEF DE PROJET ?

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 5

Animation : Pôle de ressources

Groupe de travail

ÉCHANGES ENTRE CHEFS DE PROJET

Nombre de séances : 2

Nombre de participants : 10 en moyenne

Interventions : Renaud Epstein (maître de conférence, Université de Nantes), Pôle de ressources

Animation : Pôle de ressources

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : des brèves sur les avenants des CUCS expérimentaux, la présentation de rapports sur l'ingénierie locale de la Politique de la ville, le bilan du dispositif des délégués du préfet...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** concernant le lancement des CUCS expérimentaux, l'histoire et les acteurs de la Politique de la ville...

TERRITOIRES EN CUCS DANS LE VAL D'OISE

CUCS INTERCOMMUNALES : **COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION d'ARGENTEUIL - BEZONS** (2 COMMUNES) ;
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION de CERGY-PONTOISE (7 COMMUNES : CERGY, ÉRAGNY-SUR-OISE, JOUY-LE-MOUTIER, OSNY, PONTOISE, SAINT-OUEN-L'AUMÔNE, VAURÉAL) ;
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION de la Vallée de MONTMORENCY (4 COMMUNES : DEUIL-LA-BARRE, SAINT-GRATIEN, SOISY-SOUS-MONTMORENCY, MONTMAGNY) ;
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION VAL ET FORÊT (2 COMMUNES : ERMONT, EAUBONNE) ;
COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION de VAL de FRANCE (4 COMMUNES : ARNOUVILLE, GARGES-LÈS-GONESSE, SARCELLES, VILLIERS-LE-BEL).

CUCS COMMUNALES : **FOSSES, FRANCONVILLE, GONESSE, GOUSSAINVILLE, MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES, PERSAN, SANNOIS, TAVERNY.**



1. GROUPE DE TRAVAIL

EMPLOI-INSERTION-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUEL POSITIONNEMENT DU CHEF DE PROJET ?

Le thème « emploi », souvent mal adossé à la question du développement économique, constitue un des axes prioritaires d'intervention des contrats urbains de cohésion sociale depuis leur création. Le contexte actuel d'une crise économique qui dure, marquée par le reflux de l'emploi salarié et une aggravation de la précarité, renforce de fait cette priorisation dans les territoires en Politique de la ville. Dès lors, les CUCS doivent-ils davantage s'orienter vers l'emploi et le soutien à l'activité ? Comment penser la question des interfaces entre Politique de la ville et développement économique, dans son lien ou son articulation avec l'emploi ? Quelle peut être la légitimité d'intervention des chefs de projet ? Avec quelles plus-values ? Pour quelles articulations avec les autres services et organismes spécialisés ? Pour partager et approfondir ces questionnements, le Pôle de ressources a engagé un groupe de travail pour initier une réflexion sur la manière dont, de façon stratégique et dans la durée, les chefs de projet CUCS s'emparaient ou pouvaient s'emparer de ces enjeux, et du triptyque « emploi-insertion-développement économique ».

La première séance de cette réflexion collective a ainsi permis d'analyser les facteurs d'explication d'un paradoxe souvent constaté dans les territoires, entre une priorité « emploi » affichée comme centrale dans les CUCS, et la réalité d'un investissement encore insuffisant des équipes, du moins dans le lien entre emploi, insertion et développement économique. Parmi les facteurs mis en avant : une légitimité sur ces champs non affirmée ou peu reconnue, un enchevêtrement des niveaux et champs de compétence rendant leur positionnement difficile, une difficulté pour des acteurs locaux à appréhender le rôle de la Politique de la ville en la matière. Plusieurs spécificités de la Politique de la ville, susceptibles de constituer des atouts dans une approche territoriale du triptyque emploi-insertion-développement économique, ont néanmoins été soulignées : une vision globale du territoire, une culture de travail propice au partenariat et au décloisonnement, une capacité d'optimisation de l'articulation entre droit commun et Politique de la ville.

Commentaire

Illustration de la difficile appréhension de la thématique de l'emploi et de son articulation avec les volets de l'insertion et du développement économique, seuls 4 sites étaient présents à cette première séance de groupe, au-delà d'indisponibilités ou emplois du temps surchargés qui peuvent expliquer pour partie cette faible participation. Dans la plupart des territoires, les CUCS se situent, à dessein, comme contributeurs plus que pilotes d'une stratégie territoriale alliant emploi, insertion et développement économique. Pour autant, cette contribution ne doit pas être marginale, au regard des plus-values que ces contrats peuvent notamment apporter en termes de mobilisation et d'animation locales. D'où la volonté de poursuivre la démarche en 2012, via un travail de construction d'argumentaires sur ces plus-values, l'organisation de rencontres avec des acteurs aux cultures professionnelles différentes (développeurs, aménageurs...), des temps d'échanges et d'analyses de pratiques.

IL EXISTE UN ENJEU FORT À « ASSUMER » LA PLUS-VALUE DU POSITIONNEMENT DES CHEFS DE PROJET CUCS, NOTAMMENT DANS LE PAYSAGE ACTUEL OÙ L'ON OBSERVE UN MANQUE DE CLARTÉ DANS LA RÉPARTITION DES RÔLES ENTRE DES ACTEURS MULTIPLES (PÔLE EMPLOI, MAISONS DE L'EMPLOI, PLIE, DIRECTIONS LOCALES OU INTERCOMMUNALES DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE, COMITÉS D'EXPANSION ÉCONOMIQUE...). À TITRE D'EXEMPLE, LA FONCTION D'ANIMATION TERRITORIALE EN MATIÈRE D'EMPLOI SE TROUVE FRÉQUEMMENT DILUÉE, CANTONNÉE À DES APPROCHES SEGMENTÉES, PARFOIS MÊME QUELQUE PEU CONCURRENTIELLES, TANT LA PRESSION SUR LES ACTEURS EST FORTE.

(EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE SÉANCE)

2. GROUPE DE TRAVAIL ÉCHANGES ENTRE CHEFS DE PROJET

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, a recouvert, en 2011, un temps d'échanges autour de l'actualité de la Politique de la ville et des territoires en CUCS, ainsi qu'un temps sur une mise en perspective de la Politique de la ville au regard des réformes institutionnelles récentes et à venir (RGPP, réforme des collectivités territoriales, réforme fiscale...), à partir de l'intervention de Renaud Epstein.

2 séances : 20 janvier (Persan) et 17 octobre (Gonesse) ■ 10 participants en moyenne (chefs de projet CUCS) ■ Intervention : Renaud Epstein (maître de conférence, Université de Nantes), Pôle de ressources ■ Animation : Pôle de ressources

LES RÉFORMES COMBINÉES TRANSFORMENT LA GESTION TERRITORIALE PAR UNE DISSOCIATION ENTRE DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION D'UNE PART, ET UN RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS ET EPCI D'AUTRE PART. ELLES SE INTERVIENNENT DANS UN CADRE BUDGÉTAIRE DE PLUS EN PLUS CONTRAINT, UNE REDISTRIBUTION DES TÂCHES ET UNE LOGIQUE DE GOUVERNEMENT À DISTANCE.
(EXTRAIT DES PROPOS CONCLUSIFS DE L'INTERVENTION DE RENAUD EPSTEIN)

3. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

> Participation à des temps de concertation dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS

Le Pôle de ressources a été invité à participer à un certain nombre de réunions de concertation (Préfecture du Val d'Oise, SGCIV) visant notamment à déterminer le rôle des centres de ressources de la Politique de la ville en général, et du Pôle de ressources en particulier, dans l'accompagnement et l'appui aux acteurs investis dans la mise en œuvre de ces avenants. Un temps de travail a également été organisé avec les chefs de projet concernés pour définir leurs attentes et besoins.

HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE

OPTIONS D'INTERVENTION

Ce chapitre « Habitat et rénovation urbaine » recouvre différentes problématiques de portée soit générale, dans une appréhension globale de la question du logement dans le Val d'Oise, soit particulière, par le biais des projets de rénovation urbaine. Toutes participent, néanmoins, d'un même sujet mis au travail - les conditions d'habitat et de cadre de vie des populations des territoires inscrits en Politique de la ville.

Le Val d'Oise, à l'instar du reste du territoire francilien, est confronté depuis plusieurs décennies à une crise du logement, contraignant les parcours résidentiels par des freins aux mobilités, des localisations subies, ou encore des problèmes d'accès et de maintien dans le logement. Cette situation concourt au développement de formes de mal-logements, renforçant notamment les processus d'exclusion des ménages défavorisés. Pour réduire ces difficultés et les inégalités qui en résultent, les politiques publiques cherchent à concilier plusieurs enjeux, entre accession à la propriété et droit au logement, production de logements neufs et rénovation urbaine, attentes du parc privé et développement du parc social, maîtrise du foncier et étalement urbain...

Face à cette complexité, le Pôle de ressources a fait le choix, depuis 2010, d'aborder la question du logement problématique par problématique, pour tenter de la décomposer et la rendre plus accessible, sans évacuer pour autant l'enchevêtrement et les interactions qui sont à l'œuvre.

Concernant plus spécifiquement les projets de rénovation urbaine (12 villes dans le Val d'Oise), plusieurs démarches ont été proposées, posant notamment les articulations nécessaires entre rénovation urbaine et approche sociale, rénovation urbaine et développement durable. Ces différentes propositions entendent, ainsi, ne pas circonscire le travail sur les « PRU » au strict volet du bâti, mais bien l'élargir à une prise en compte plus globale de leurs effets au regard du développement social des territoires.

Les sites en PRU : Argenteuil, Bezons, Cergy, Deuil-la-Barre, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Persan, Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles, Villiers-le-Bel.

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une expérience sur l'approche urbaine et architecturale d'une opération de rénovation urbaine à Saint-Ouen-l'Aumône.

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** concernant des expériences de logement intergénérationnel, la recherche d'outils en lien avec la gestion urbaine de proximité, l'identification d'intervenants pour animer des débats sur le bien-vivre dans son logement...

ACTIONS

Atelier

LE LOGEMENT DES JEUNES : DE L'APPRÉHENSION DES ENJEUX À LEUR DIFFICILE TRADUCTION

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 33

Interventions : Emmanuelle Maunay (sociologue, Université de Tours), Patrick Kamoun (conseiller, USH), Julien Lepelaideur (FORS)

Animation : Pôle de ressources

Ateliers d'expérimentation

RÉNOVATION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nombre de séances : 4

Nombre de participants : 8 en moyenne

Intervention : Mélanie Goffi (Auxilia)

Animation : Pôle de ressources

Journée régionale

SE LOGER, UNE QUESTION RÉGIONALE

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 183

Interventions multiples (cf. p. 16)

Animation : Jean-Claude Driant

Partenariats : Pôle ressources de la DPVI, Profession Banlieue, CRPVE

Ateliers

GUP ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : TERRAINS COMMUNS ET APPROCHES CROISÉES

Nombre de séances : 2

Nombre de participants : 27 en moyenne

Intervention : Alice Collet (CSTB)

Animation : Alice Collet, Pôle de ressources

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

1. ATELIER

LE LOGEMENT DES JEUNES : DE L'APPRÉHENSION DES ENJEUX À LEUR DIFFICILE TRADUCTION

Les jeunesses, notamment des quartiers populaires, sont confrontées à un certain nombre d'enjeux dans leur trajectoire de vie, au premier rang desquels se situe, avec l'emploi, l'accès à un logement autonome, marqueur important dans la symbolique même du passage à « l'âge adulte ». La rareté des logements combinée aux freins exercés sur l'ascension socioprofessionnelle complexifie grandement cette étape, très souvent différée dans le temps. Sous quelles conditions les jeunes quittent-ils aujourd'hui le foyer familial ? Que représente l'accès à un logement autonome ? Quelles limites et préconisations sont identifiables quant à la prise en compte et aux réponses apportées par le marché du logement et les politiques publiques vis-à-vis de ce public singulier ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse et explorer quelques pistes, le Pôle de ressources a proposé un atelier sur le logement des jeunes, issu notamment des territoires de la Politique de la ville. Son ambition était de détourner une problématique multifactorielle qui allie un processus (les trajectoires résidentielles), un public (les jeunes), un besoin (l'accès au logement), et des singularités territoriales (les quartiers populaires), en portant une attention particulière à sa mise en contexte à l'échelle départementale.

Il s'est organisé autour de trois interventions : problématisation, analyse et regard sociologiques, historique et enjeux actuels du logement des jeunes à l'échelle francilienne, et rendu d'un travail d'étude sur les démarches et actions spécifiques menées dans le Val d'Oise. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du cycle « Agir contre la crise du logement dans le Val d'Oise » engagé depuis 2010.

Commentaire

L'atelier a montré que la considération d'une double problématique, avec d'un côté le champ du logement et de l'autre celui des jeunes, n'allait pas de soi, la question du logement des jeunes ne représentant pas un axe d'intervention clairement investi dans le Val d'Oise. Les échanges ont mis l'accent sur le besoin, pour les acteurs du logement et ceux de la Jeunesse, d'envisager des modes de coopération et imaginer des démarches communes. Au regard des enjeux posés, le Pôle de ressources envisagera des prolongements à cet atelier en 2012, en abordant notamment le thème de la décohabitation chez les jeunes.

LE PROBLÈME REPOSE, EN PARTIE, SUR LA SEGMENTATION INDUITE PAR LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT DES JEUNES. LORSQU'ON POINTE LE BESOIN DE RÉPONSES ADAPTÉES À CE PUBLIC, LES ACTEURS N'ENTENDENT PAS FORCÉMENT LA PRIORITÉ DE CET ENJEU. POURQUOI PARTICULARISER LA QUESTION DU LOGEMENT DANS UN CONTEXTE DE CRISE ET DE MANQUE MASSIF DE LOGEMENTS TOUCHANT TOUTES LES CATÉGORIES DE POPULATION ? POURTANT, ENTRER PAR CETTE PORTE PEUT REPRÉSENTER UN DÉBUT DE RÉPONSE, PLUTÔT QUE DE BUTER FRONTALEMENT SUR LES MÉCANISMES GLOBAUX DU MARCHÉ DU LOGEMENT ET DE LA CRISE QU'IL ENTRETIENT. PAR AILLEURS, LA SITUATION DU VAL D'OISE À CE SUJET NE RELÈVE PAS DE L'EXCEPTION, PUISQU'IL N'EXISTE, À L'ÉCHELLE NATIONALE, QUE 15 PLANS DÉPARTEMENTAUX POUR LE LOGEMENT DES JEUNES. LA QUESTION DU LOGEMENT DES JEUNES, EXCEPTÉ CERTAINEMENT LA CATÉGORIE PARTICULIÈRE DES ÉTUDIANTS, RESTE DONC LARGEMENT EN FRICHE.

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE PATRICK KAMOUN)

19 mai (Arnouville) ■ 33 participants (Conseil général, service logement de collectivités, bailleurs sociaux, associations...) ■ Interventions : Emmanuelle Maunaye (sociologue, Université de Tours), Patrick Kamoun (conseiller, USH), Julien Lep्लाideur (FORS-Recherche Sociale) ■ Animation : Pôle de ressources

2. ATELIERS D'EXPÉRIMENTATION RÉNOVATION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La phase de montée en puissance des Projets de rénovation urbaine (PRU) a permis de constater certaines difficultés concernant la prise en compte de démarches de développement durable, en dehors du volet strictement environnemental. Comment, dès lors, la rénovation urbaine peut-elle contribuer au développement durable dans les quartiers en recomposition, ou, au contraire, passer à côté de ses potentialités ? Sur quels objets et à partir de quelles interventions ? Le PRU peut-il faire levier ou accompagner le développement durable des sites considérés ?

En vue de renforcer la capacité des acteurs à se saisir des enjeux croisés du développement durable et de la rénovation urbaine, le Pôle de ressources a proposé à 3 sites en rénovation urbaine intéressés – Bezons, Goussainville, Villiers-le-Bel -, un cycle d'ateliers prenant la forme d'un accompagnement collectif à l'action, à partir des propres projets des participants et de leur vision des situations locales. Le parti pris des ateliers a été de se fonder sur l'analyse et l'interpellation des projets de rénovation urbaine menés par les collectivités participantes, chacune accueillant un atelier traitant de façon spécifique de leur PRU et d'un axe thématique choisi au regard des attentes de l'équipe PRU et des enjeux de territoire.

Chaque atelier s'est organisé autour de trois temps : une visite du site pour présenter le PRU et en visualiser les enjeux ; des apports fondamentaux et des échanges sur les enjeux de développement durable au regard du thème considéré ; une mise au travail collective et une analyse du PRU, en vue de dégager des leviers et pistes d'action susceptibles de renforcer l'intervention de la collectivité. Trois thèmes ont ainsi été travaillés : mobilité et place de la voiture ; approche d'un quartier durable ; concertation et rénovation urbaine.

UN QUARTIER DURABLE, CE N'EST PAS QUE L'IDÉE DE PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN LIEN AVEC LES BÂTIMENTS, LE TRAITEMENT ET LA GESTION OPTIMISÉE DE L'EAU ET DES DÉCHETS, L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS SA PHASE D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉALISATION, UN PROJET ESTHÉTIQUE PRENANT EN COMPTE LES CARACTÉRISTIQUES DE SON TERRITOIRE... C'EST AUSSI L'INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX TRANSPORTS, LA DENSITÉ ET LES FORMES URBAINES, UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE, LA PARTICIPATION ET LA CONCERTATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, LE DÉVELOPPEMENT DES MODES DE CIRCULATIONS ALTERNATIFS...

(EXTRAIT D'UN COMPTE RENDU D'ATELIER)

Commentaire

Cette démarche, déjà menée en 2010 avec trois autres collectivités, a confirmé l'intérêt qu'elle pouvait opérer tant dans l'analyse des PRU sous l'angle du développement durable, qu'à l'inverse, dans la recherche d'une adéquation des enjeux de développement durable aux réalités et impératifs de mise en œuvre des projets urbains. Le couplage des visites sur site à l'étude des projets par le biais d'une entrée spécifique à chaque PRU a été particulièrement apprécié ; la démarche suppose toutefois, pour être bénéfique aux trois sites, des états d'avancement et de réflexions relativement proches pour chacun des thèmes considérés. En 2012, une rencontre départementale et une publication parachèveront ce travail intersites de deux années.

4 séances : 5 mai (Sarcelles), 26 mai (Bezons), 22 juin (Villiers-le-Bel), 3 novembre (Goussainville) ■ 8 participants en moyenne (équipes et chefs de projet PRU, chargés de mission développement durable et directions de services des trois collectivités associées : Bezons, Goussainville, Villiers-le-Bel) ■ Intervention : Mélanie Goffi (Auxilia) ■ Animation : Pôle de ressources

3. JOURNÉE RÉGIONALE SE LOGER, UNE QUESTION RÉGIONALE

L'Île-de-France présente le paradoxe d'être à la fois une région riche classée parmi les premières métropoles mondiales et d'être confrontée à une pauvreté croissante ancrée dans certains quartiers. L'inscription spatiale des difficultés économiques et sociales apparues dans les années 1970 a entraîné progressivement des processus de dégradation et de ségrégation qui s'accroissent : ils concernent non seulement un grand nombre de quartiers d'habitat social, mais aussi des ensembles de copropriétés privées et des centres urbains anciens.

Dans ce contexte, comment les politiques publiques permettent-elles d'enrayer ces phénomènes de ségrégation urbaine et sociale résultant des politiques d'aménagement et de construction, mais aussi de transport et d'emploi ? Comment tenir compte des mouvements de population, qu'ils soient cadrés par les politiques de peuplement ou choisis en fonction de stratégies résidentielles individuelles ? Le développement du Grand Paris peut-il apporter des réponses pour sortir de la crise immobilière ?

C'est pour réfléchir à ces problématiques avec l'ensemble des acteurs des politiques publiques du logement que les centres de ressources franciliens de la Politique de la ville ont souhaité s'associer pour organiser une Journée régionale. Elle a permis d'établir un état des lieux et panorama du logement en Île-de-France, d'appréhender les politiques locales conduites par les collectivités territoriales, de cerner l'intérêt des outils et dispositifs que ces dernières étaient amenées à mobiliser, ou encore de présenter une analyse comparée entre agglomérations européennes.

Commentaire

Cette journée était la cinquième organisée en partenariat avec les autres centres de ressources de la Politique de la ville d'Île-de-France, mue par de mêmes objectifs : mesurer la dimension régionale de certaines problématiques posées et favoriser l'échange entre les acteurs franciliens. La participation a été importante et a permis de mobiliser les acteurs de départements non couverts par un centre de ressources. Le bilan de cette initiative partenariale est positif au regard des retours satisfaisants de nombreux participants.

Trois pistes principales peuvent être évoquées pour contribuer à la résolution de la crise du logement en Île-de-France : la gouvernance, la place du logement dans les grands projets d'aménagement et de régénération urbaine, une politique foncière pour faciliter la reconstruction de la ville sur la ville et l'intensification urbaine... Peuvent s'ajouter des mesures éventuelles pour essayer de faciliter la mobilité dans le parc locatif social, soit à l'intérieur du patrimoine d'un même bailleur, soit en organisant des bourses de logements entre bailleurs, en réfléchissant éventuellement aux niveaux des loyers appliqués aux locataires selon leurs revenus... On peut également évoquer l'encadrement des loyers, une accession à la propriété à prix maîtrisé, éventuellement une réflexion sur la transformation de bureaux en logements...

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE CHRISTINE CORBILLÉ)

29 novembre (Paris) ■ 183 participants (équipes Politique de la ville, autres services municipaux, associations, représentants institutionnels - État, Conseil général...-, étudiants) ■ Interventions : Jean-Claude Driant (professeur, Institut d'urbanisme de Paris), Christine Corbillé (directrice DDHEGL, IAU Île-de-France), Agnès El Majeri (directrice Mission IdF, Fondation Abbé-Pierre), Jean-Marie Cipolat et Bruno Mirande (Guy Taieb conseil), Christian Tutin (économiste, Université Paris Est Créteil), Patrick Braouezec (président de Plaine Commune), Stéphane Gatignon (maire de Sevran), Jean-Yves Mano (maire-adjoint de Paris), Emmanuelle Cosse (vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France), Laurent Lafon (maire de Vincennes), Jean-Christophe Attard (maire-adjoint de Villeneuve-la-Garenne), Jean-Martin Delorme (DRIHL) ■ Animation : Jean-Claude Driant ■ Partenariats : Pôle ressources de la DPVI, Profession Banlieue, CRPVE

4. ATELIERS

GUP ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : TERRAINS COMMUNS ET APPROCHES CROISÉES

Voir présentation de l'action page 31.

2 séances : 23 septembre (Jouy-le-Moutier), 22 novembre (Soisy-sous-Montmorency) ■ 27 participants en moyenne (chargés de mission GUP, coordonnateurs CL(I)SPD, médiateurs urbains, éducateurs spécialisés, chefs de projet Politique de la ville, agents de développement local, élus...) ■ Intervention : Alice Collet (CSTB) ■ Animation : Alice Collet et Pôle de ressources

5. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

- > **Intervention dans le cadre du Colloque « Les habitants : acteurs de la rénovation urbaine ? »**, organisé par l'Université de Cergy-Pontoise, les 17 et 18 novembre 2011. Dans le cadre de ce colloque, le Pôle de ressources a assuré la présidence de séance portant sur « Pratiques et enjeux de la rénovation urbaine : quel rôle pour les habitants ? ».
- > **Participation au groupe de travail initié par le SGCIV sur les modes d'accompagnement des sorties de convention des sites en PRU.** Ce groupe de travail, réuni à quatre reprises, se composait de directions de centres de ressources de la Politique de la ville, de l'ANRU, de l'ACSE et du SGCIV. Il visait à définir, dans la perspective prochaine des sorties de convention des sites en PRU et de la mise en œuvre de Plans stratégiques locaux (PSL), des orientations d'actions qui pourraient être engagées notamment par les centres de ressources dans le cadre de leur programmation.

ÉDUCATION ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

OPTIONS D'INTERVENTION

14 projets de Réussite éducative sont actifs dans le Val d'Oise. Pour accompagner la réflexion des coordinateurs et des équipes, promouvoir le partage d'expériences et l'élaboration collective, le Pôle de ressources anime des temps de travail depuis juillet 2005. Cette animation s'est poursuivie en 2011.

Par ailleurs, et au-delà de cette approche par dispositif, le Pôle de ressources a cherché à appréhender de façon plus transversale la question de l'éducation et de son rapport à la Politique de la ville pour, notamment, contribuer au décroisement et au renouvellement des approches locales.

Les sites en PRE : Argenteuil, Cergy, Deuil-la-Barre, Éragny-sur-Oise, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Montigny-les-Cormeilles, Montmagny, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles, Villiers-le-Bel.

ACTIONS

Groupe de travail des équipes PRE

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Phase d'élaboration collective d'une publication-recueil restituant, sous forme de récits, une dizaine de retranscriptions de situations analysées par le groupe

Groupe de travail

ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS PRE

Nombre de séances : 2

Nombre de participants : 9 en moyenne

Animation : Pôle de ressources

Petit déjeuner du Pôle

ÉCOLE ET LOISIRS DES JEUNES : DES LIEUX QUI CONSTRUISENT

LE GENRE

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 69

Intervention : Sylvie Ayral (professeure de collège)

Animation : Pôle de ressources

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : deux expériences présentées, l'une portée par une école élémentaire et une association à Villiers-le-Bel, mobilisant la communauté éducative, l'autre évoquant une démarche croisée entre PRE et ASV à Éragny-sur-Oise, des brèves sur une charte de coopération éducative, sur la création d'un conseil local de suivi des questions éducatives...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** autour de la parentalité, des recherches d'intervenants pour animer des temps de réflexion sur la relation entre garçons et filles...

Une **PUBLICATION**, synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle : « École et loisirs des jeunes : des lieux qui construisent le genre ».

1. GROUPE DE TRAVAIL DES ÉQUIPES PRE

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

En 2009-10, un travail sur les pratiques professionnelles a été mené avec des équipes PRE, à partir de l'analyse de situations rencontrées sur le terrain (approches contextuelle et systémique). Il poursuivait plusieurs objectifs : renforcer et développer les compétences des équipes, renouveler les modes d'analyse des pratiques professionnelles, alimenter la réflexion collective, développer la démarche de travail en réseau engagée entre les différents PRE.

En 2011, les matériaux recueillis ont donné lieu à l'élaboration d'une publication-recueil restituant, sous forme de récits, une dizaine de retranscriptions de situations analysées collectivement. Cette publication, qui sera éditée début 2012, aura pour objet de faire mieux comprendre et valoir, auprès des acteurs, institutions et familles non encore accompagnées, les différents modes et plus values d'intervention des PRE. L'exercice de rédaction, en lien avec les équipes PRE et l'association École et famille a été réalisé.

LE TRAVAIL ENTREPRIS PAR LE PRE AVAIT L'OBJECTIF D'ALLER JUSQU'AU BOUT DES DÉMARCHES, DE FAIRE EN SORTIE QU'ELLES ABOUTISSENT, NOTAMMENT POUR UN TRAITEMENT MÉDICAL SUIVI D'UNE CURE THERMALE EN FAMILLE. PUIS, LA SUGGESTION D'UNE MÉDIATION FAMILIALE A PERMIS DE CRÉER UN ESPACE DE DIALOGUE ENTRE LE PÈRE ET LA MÈRE DES ENFANTS. C'EST LA MAMAN, PAR LA SUITE, QUI VA ALLER JUSQU'AU BOUT DE L'ACTION DE MÉDIATION. AINSI, PROGRESSIVEMENT, APRÈS DEUX ANNÉES D'ACCOMPAGNEMENT DU PRE, LA MAMAN COMMENCE À PRENDRE DES INITIATIVES ET OPÈRE SES DÉMARCHES ELLE-MÊME AVEC PLUS DE CLARTÉ DANS SES DEMANDES ET EN REPÉRANT MIEUX LES MISSIONS DES DIFFÉRENTS SERVICES.

(EXTRAIT D'UN RÉCIT DE SITUATION ACCOMPAGNÉE PAR UN PRE
– publication)

Commentaire

Cette démarche de rédaction collective avec l'ensemble des sites PRE participants n'a pas pu aboutir en 2011 pour, principalement, des raisons de surcharge de travail du Pôle de ressources. Elle sera achevée en 2012.

Rédaction et lien avec les sites PRE : École et famille, Pôle de ressources

2. GROUPE DE TRAVAIL

ÉCHANGES ENTRE COORDINATEURS PRE

Ce groupe de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, a consacré des temps d'échanges sur les pratiques professionnelles et des temps d'information liés à l'actualité de la Politique de la ville et des sites en PRE.

2 séances : 8 avril (Persan), 4 juillet (Villiers-le-Bel) ■ 9 participants en moyenne (coordinateurs PRE) ■ Animation : Pôle de ressources

3. PETIT DÉJEUNER DU PÔLE

ÉCOLE ET LOISIRS DES JEUNES : DES LIEUX QUI CONSTRUISENT LE GENRE

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale du développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

L'injonction sociale à la virilité et à l'hétérosexualité encourage, chez les garçons, le refoulement de l'intime et de la sensibilité. Elle les incite à l'agressivité, à la compétition, à la témérité, mais également aux conduites sexistes, homophobes et violentes. Sur la base de plusieurs études, dont une qu'elle a menée dans cinq collèges de la région Aquitaine, Sylvie Ayral, professeure et docteur en sciences de l'éducation, est intervenue pour montrer en quoi l'École, et les politiques Jeunesse en général, pouvaient contribuer, en toute bonne conscience, à cette « fabrique des garçons ». Elle a ensuite posé l'urgence qu'il y avait à enrayer les mécanismes institutionnels qui,

non seulement conduisent à accepter et perpétuer des pratiques en contradiction avec le traitement égalitaire des sexes mais, de plus, rendent difficile sinon impossible la prise en compte des effets pervers que ces pratiques entraînent sur la construction de l'identité sexuée des garçons et des filles. Les débats ont notamment porté sur les approches à renouveler, en termes de pratiques professionnelles, de formations, de procédures et encadrements, dans le monde éducatif ou chez les acteurs de l'animation et de l'intervention sociale.

Commentaire

Ce Petit déjeuner du Pôle a particulièrement intéressé l'assistance, au point que plusieurs acteurs et collectivités participantes se sont, par la suite, rapprochés du Pôle de ressources pour envisager la possibilité d'inviter Sylvie Ayral à ré-intervenir, cette fois au sein de leur structure ou de leur municipalité. La Ville d'Éragny-sur-Oise a pu ainsi organiser, avec l'appui du Pôle de ressources, un temps d'intervention identique en janvier 2012 à l'attention de ses agents.

9 juin (Erment) ■ 69 participants (acteurs de collectivités et d'associations des champs de l'éducation, de l'animation et de la Jeunesse, Éducation nationale...) ■ Intervention : Sylvie Ayral (professeure de collège, docteure en Sciences de l'éducation, Université Bordeaux II) ■ Animation : Pôle de ressources

LA PLUPART DES TRANSGRESSIONS AU COLLÈGE – EXCEPTÉ LES CONDUITES PATHOLOGIQUES, ASOCIALES, VOIRE RELEVANT D'UNE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE, NE RÉSULTENT PAS DE CONDUITES DÉVIANTES, NI DE COMPORTEMENTS INADAPTÉS, MAIS TRADUISENT DES CONDUITES SOCIALES DE VIRILITÉ, D'HYPER-SOCIALISATION DANS LE GROUPE DES GARÇONS. LA SANCTION, « MÉDAILLE DE VIRILITÉ », CONSÉCRATION POUR LES GARÇONS, RENFORCE CE QU'ELLE EST CENSÉE COMBATTRE. AINSI, RITES VIRILS ET RITES PUNITIFS SE CONFORTENT MUTUELLEMENT POUR CONSTRUIRE DU SENS SEXUÉ (QUI DISTINGUE LES HOMMES DES FEMMES) ET SEXUANT (ÉDUQUANT LES FILLES ET LES GARÇONS DANS LA CONSTRUCTION DE CETTE DIFFÉRENCE).

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE SYLVIE AYRAL)

SANTÉ

OPTIONS D'INTERVENTION

Sur la trentaine de villes concernées par la Politique de la ville, le Val d'Oise ne compte que 5 Ateliers santé ville. La santé reste donc, même si des évolutions sont en cours à la faveur de nouvelles mobilisations et dispositifs, un parent pauvre de la Politique de la ville, et les démarches de projet sont généralement ponctuelles ou relativement éparées. Les enjeux sont pourtant forts et rappelés régulièrement par les acteurs de terrain : prévention des conduites à risques, problématiques touchant les enfants et les jeunes (obésité, santé bucco-dentaire, ophtalmologie), questions de mal être et de souffrances psychosociales...

Plusieurs freins semblent ralentir la mobilisation : la non-visibilité de la pertinence d'une intervention locale sur une thématique dont le champ de compétences paraît relever soit d'autres niveaux, soit de spécialistes ; la difficulté à saisir finement les problématiques de santé et les leviers sur lesquels agir ; la considération encore fort répandue d'une définition stricte de la santé se rapportant à une absence de maladie...

Face à ces constats, le Pôle de ressources a poursuivi en 2011 plusieurs formes d'appui, afin d'offrir un cadre de réflexion collective sur les enjeux locaux de santé publique, d'échanges sur les pratiques, et d'analyse des expériences portées dans d'autres territoires.

Les sites en ASV : Argenteuil, Cergy, Gonesse, Éragry-sur-Oise, Villiers-le-Bel

ACTIONS

Cycle de qualification

PRÉCARITÉ(S) ET SOUFFRANCE PSYCHOSOCIALE. COMPRENDRE, SE MOBILISER, COOPÉRER

Nombre de séances : 2 jours

Nombre de participants : 24

Intervention : Jean-Pierre Martin (psychiatre)

Animation : Pôle de ressources

Visite sur site

SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES, PLUS VALUE D'UNE APPROCHE INSCRITE DANS LA PROXIMITÉ

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 13

Interventions : Marianne Mailloux (Maison des pratiques de bien-être et de santé, Aubervilliers), Pilar Arcella-Giroux (ASV, Aubervilliers) - Animation : Pôle de ressources

Petit déjeuner du Pôle

VULNÉRABILITÉS ET SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES : QUELLE(S) LECTURE(S) DANS LES TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE ?

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 56

Interventions : Louis Sciara (psychiatre), Michel Joubert (sociologue, Université Paris 8)

Animation : Pôle de ressources

Samedi des élu(e)s

SANTÉ : IMPLICATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET IMPACT DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 8

Intervention : Laurent El Ghazi (ESPT)

Animation : Pôle de ressources

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : deux expériences relatées, la première concernant une démarche de dépistage des cancers en direction des personnes vulnérables par le CODES95, la seconde présentant une démarche croisée entre PRE et ASV à Éragry-sur-Oise.

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** en augmentation : statistiques et données sur l'accès aux soins, la santé des populations défavorisées, la démographie médicale dans les territoires en ZUS...

1. CYCLE DE QUALIFICATION

PRÉCARITÉ(S) ET SOUFFRANCE PSYCHOSOCIALE. COMPRENDRE, SE MOBILISER, COOPÉRER

De plus en plus de professionnels des champs social, éducatif, de l'insertion et sanitaire, manifestent une inquiétude et un intérêt grandissants pour les problématiques de santé associées aux souffrances psychosociales, face auxquelles ils se sentent démunis. Le Pôle de ressources a organisé un cycle de qualification à leur attention. Animé par Jean-Pierre Martin, psychiatre et ancien responsable du Pôle Précarité Psychiatrie à Paris, le cycle a apporté des clés de connaissance et de compréhension des notions (souffrances psychosociales, psychiques, santé mentale, précarité...), a éclairé les questions posées par l'augmentation constatée des situations de souffrances psychosociales aux institutions et acteurs du social et du soin (repérage, écoute de la parole comme acte de portée collective, temps contre urgence...), et permis de travailler les conditions du développement de dynamiques locales de prise en charge de ces souffrances (pratiques, dispositifs et ressources existants, partenariat et travail en réseau...).

Commentaire

Pertinent dans le choix de la thématique, suscitant une mobilisation importante, le cycle de qualification n'a pas complètement produit les résultats escomptés par le Pôle de ressources. Au-delà des apports de contenus intéressants, la dynamique de groupe et l'effet d'entraînement recherchés ont souffert d'une difficulté de l'intervenant à se placer dans une double posture : expert et animateur. De ces deux journées d'échanges, a émergé le souhait de poursuivre la réflexion sur le thème, auquel le Pôle de ressources a répondu en proposant des visites de lieux agissant en matière de souffrances psychosociales ou développant des approches originales (Cf. action suivante).

1er et 2 mars (Villiers-le-Bel) ■ 24 participants (coordinatrices ASV, travailleurs sociaux, professionnels de l'insertion et de l'animation, déléguée du préfet...) ■ Intervention : Jean-Pierre Martin (psychiatre) ■ Animation : Pôle de ressources

QUELS SONT LES CONTENUS DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ? DANS LES ALÉAS DE NOTRE SOCIÉTÉ MARQUÉS PAR L'HOMME ÉCONOMIQUE ET LA REMISE EN CAUSE NÉOLIBÉRALE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES DE SOLIDARITÉ, NAÎT LA SOUFFRANCE SOCIALE OU LA DÉLIQUESCENCE DU LIEN SOCIAL, DES FILIATIONS, DES APPARTENANCES. LE SENTIMENT DE DISQUALIFICATION ENTRAÎNE DES SOUFFRANCES VÉCUES INDIVIDUELLEMENT. LE TERME TROUVE SON ORIGINE AVEC LE CHANGEMENT DE PARADIGME INTRODUIT PAR LE RMI. IL A, EN EFFET, FAÏT APPARAÎTRE SUCCESSIVEMENT DANS LE LANGAGE PUBLIC LES TERMES D'EXCLUSION SOCIALE, DE PRÉCARITÉ, DE SOUFFRANCE PSYCHIQUE... AUTANT DE TENTATIVES D'EN RESTER À LA SOUFFRANCE INDIVIDUELLE D'UN RÉEL PERSÉCUTOIRE, POUR RENDRE COMPTE DE L'ÉCHEC À S'INSÉRER ET MASQUER SON ORIGINE SOCIALE GLOBALE.

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE JEAN-PIERRE MARTIN)

2. VISITE SUR SITE

SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES, PLUS-VALUE D'UNE APPROCHE INSCRITE DANS LA PROXIMITÉ

Quelles approches et modes d'intervention opérationnels promouvoir sur le plan local en matière de souffrances psychosociales ? À partir de cette question et dans le prolongement du cycle de qualification proposé début 2011, le Pôle de ressources a organisé une première visite sur site à la Maison des pratiques de bien-être et de santé du quartier du Marcreux, à Aubervilliers.

Lieu privilégié d'intervention sur l'état de santé des habitants du quartier, sur leur bien-être et sur les facteurs environnementaux en lien avec la santé, cet espace permet d'appréhender les questions de souffrances psychosociales vécues par les habitants - jeunes en particulier - et de partager les pratiques et réflexions entre professionnels locaux. L'approche de santé communautaire promue et, plus globalement, le volet « Santé mentale » animé dans le cadre de l'ASV local, ont été présentés et discutés avec, au cœur des échanges, la question du partenariat entre acteurs sociaux et du soin.

Commentaire

Le principe de la visite sur site est généralement apprécié par les acteurs, qui ont l'occasion de découvrir et échanger in situ sur des pratiques, expériences et outils développés dans des territoires autres que les leurs. Cette séance a été éclairante de par l'engagement ancien de la Ville sur la thématique de la santé mentale et, donc, de la capacité des intervenantes à en tirer des enseignements (leviers, intérêts, limites, marges de progression). Elle a engendré, par la suite, des prises de contact entre professionnels val d'oiseiens présents, et avec la Maison des pratiques de santé et de bien-être, afin d'approfondir des réflexions en vue de la mise en place d'instances locales de travail en matière de santé mentale. Cette dynamique se poursuivra en 2012, avec la visite de quelques autres structures clés en matière de souffrances psychosociales.

16 novembre (Aubervilliers) ■ 13 participants (coordinatrice ASV, responsables de CCAS, agents de développement local, professionnels du soin...) ■ Interventions : Marianne Mailloux (Maison des pratiques de bien-être et de santé) et Pilar Arcella-Giroux (coordinatrice de l'Atelier Santé Ville / Volet santé mentale) ■ Animation : Pôle de ressources

3. PETIT DÉJEUNER DU PÔLE

VULNÉRABILITÉS ET SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES : QUELLE(S) LECTURE(S) DANS LES TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE ?

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale du développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Prenant appui sur son expérience professionnelle de psychiatre et psychanalyste exerçant depuis de nombreuses années dans des institutions de soins situées en banlieues parisiennes, Louis Sciarra s'est intéressé aux singularités cliniques repérables dans les territoires de précarité sociale : mise à mal de la fonction paternelle, spécificités des demandes de soin, rapport à l'autre, fonctions du corps et du langage, rapport au passé, nature des symptômes... En articulant le fait clinique individuel et le fait social collectif, il a posé l'existence d'une clinique des banlieues, qu'il envisage comme la pointe avancée de la clinique contemporaine.

Michel Joubert, sociologue (Université Paris 8, chercheur au CESAMES), a analysé les nouvelles lectures de la précarisation et des vulnérabilités, considérées du point de vue de leurs effets sur les actions de proximité et les intervenants de « première ligne » : faible reconnaissance de leurs actions, souffrance ressentie par les professionnels les plus directement concernés, induisant parfois des brouillages, voire des circulations dans les vulnérabilités. Il a mis en exergue plusieurs

SOUVIS À DES INJONCTIONS CONTRADICTOIRES QUI LES DÉSTABILISENT, INTERVENANT DANS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACTUELLES TRÈS FRAGILES, PEU RECONNUS PAR LEURS INSTITUTIONS, LES ACTEURS DE PREMIÈRE LIGNE SE TROUVENT EN SITUATION DE SOUFFRANCE. EUX AUSSI DEVIENNENT VULNÉRABLES, QUASIMENT EN MIROIR AUX SOUFFRANCES DES PERSONNES QU'ILS ACCOMPAGNENT. [...] LA PROXIMITÉ ET LA CIRCULATION DES VULNÉRABILITÉS ENTRE PUBLICS ET PROFESSIONNELS ENTRAÎNENT PARFOIS DES DÉPLACEMENTS DANS LES LOGIQUES D'ACTION, EN TERMES D'ALLIANCES, DE CAUSE COMMUNE, DE CO-CONSTRUCTION. (MICHEL JOUBERT)

QU'OBSERVONS-NOUS DONC DE SI PARTICULIER DANS LES LIEUX DE SÉGRÉGATION ? LE PLUS MARQUANT EST LE PEU DE POIDS QUE LES JEUNES ET JEUNES ADULTES ACCORDENT À LEUR PAROLE. PEUT-ÊTRE EST-CE EN GRANDE PARTIE DÙ À LEUR ÂGE, MAIS DANS L'ENSEMBLE, IL Y A UNE MÉFIANCE FONDAMENTALE À L'ÉGARD DE L'AUTRE. CECI TRADUIT UNE VRAIE DIFFICULTÉ À AUTHENTIFIER, À ENGAGER LEUR PAROLE, QUI DÎLE TOUJOURS LA QUESTION DE LEUR RESPONSABILITÉ PERSONNELLE. (LOUIS SCIARRA)

enjeux en termes de professionnalité et d'inter-sectorialité, de positionnement relationnel et de proximité dans les relations engagées avec les publics, et de recherche de leviers et dynamiques de mobilisation collectives.

Commentaire

Ce Petit déjeuner du Pôle fut riche par son appréhension de la problématique via deux regards, deux portes d'entrées différentes, qui ont aidé à s'en saisir dans des dimensions tant clinique que sociologique, individuelle que collective, dans ses effets pour les populations comme pour les professionnels. Autre remarque, les échanges se sont davantage noués dans une expression de points de vues des participants, confrontés aux analyses des chercheurs, que de questions posées.

16 décembre (Vauréal) ■ 56 participants (coordinatrice ASV, responsables et équipes de CCAS et de services sociaux départementaux, associations des champs éducatifs, sociaux, de santé, équipes Politique de la ville...) ■ Interventions : Louis Sciara (psychiatre et psychanalyste), Michel Joubert (sociologue, Université Paris 8) ■ Animation : Pôle de ressources

4. SAMEDI DES ÉLU(E)S

SANTÉ : IMPLICATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET IMPACT DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Les Samedis des élus visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élus de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations. Une des séances a été consacrée en 2011 au rôle des collectivités locales dans la production de politiques locales de santé et à l'impact de la nouvelle organisation territoriale.

À partir de l'intervention de Laurent El Ghozi, président de l'association Élus Santé Publique & Territoires, les échanges ont notamment porté sur les leviers et dispositifs à mobiliser pour impulser une dynamique et promouvoir une politique favorisant l'accès aux droits, aux soins, à la prévention, et à la santé égale pour tous (ASV, CLS, Observatoires locaux...). L'incidence de la loi HPST pour les collectivités et élus locaux, en termes de gouvernance partagée, et les conditions d'une collaboration efficace avec l'Agence régionale de santé et les autres interlocuteurs compétents en la matière (services de l'État, Conseil général, professionnels de santé, associations, habitants...) ont également été au coeur des débats.

AGIR AU NIVEAU LOCAL EST INDISPENSABLE AU REGARD DE L'INCAPACITÉ DU « SYSTÈME » À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ, D'UNE DEMANDE CROISSANTE DE LA POPULATION ENVERS LES ÉLUS (OFFRE DE SOINS, ACCÈS AUX SOINS, À LA PRÉVENTION), D'UNE INEFFICACITÉ DES GRANDES CAMPAGNES NATIONALES DE PRÉVENTION SANS RELAIS LOCAL, DE L'IMPACT DE LA SANTÉ SUR LES AUTRES SECTEURS, D'UN CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DÉGRADÉ, AVEC UN IMPACT SANITAIRE NÉGATIF ET DES CONSÉQUENCES SUR LE LIEN SOCIAL. LE LOCAL EST PAR AILLEURS LE LIEU D'ARTICULATION DE TOUTES LES POLITIQUES THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ.

(EXTRAIT INTERVENTION DE LAURENT EL GHOZI)

Commentaire

Sur un thème pour lequel les Villes sont de plus en plus interpellées, ce Samedi des élu(e)s a joué pleinement son rôle en apportant aux participants un ensemble d'informations (enjeux, approches, outils) susceptibles de contribuer au positionnement et à la décision d'un élu.

7 mai (Bessancourt) ■ 8 participants (maires-adjoints et conseillers municipaux de six collectivités val d'oisiennes) ■ Intervention : Laurent El Ghozi (ESPT) ■ Animation : Pôle de ressources

5. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

- > **Intervention dans le cadre d'un séminaire de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 95) - 28 juin**
Le Pôle de ressources a contribué à un séminaire de l'équipe salariée de l'ANPAA, à travers une présentation de la Politique de la ville, du volet santé du contrat urbain de cohésion sociale, et l'animation d'un échange sur les articulations possibles entre l'ANPAA et les acteurs val d'oisiens, porteurs de démarches globales de santé.

- > **Intervention dans le cadre d'une conférence territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS) - 6 octobre**
Le Pôle de ressources a été sollicité par l'ARS pour intervenir à l'occasion de l'une de ses conférences territoriales départementales. Dans un contexte d'élaboration des contrats locaux de santé, le Pôle de ressources est intervenu pour décrire les Contrats urbains de cohésion sociale, leur volet santé et leur articulation avec les contrats locaux de santé.

- > **Intervention dans le cadre d'une formation sur l'observation locale en matière de santé (CODES95) - 25 novembre.** Le Pôle de ressources est intervenu lors d'une formation proposée par le CODES95 afin de partager sa lecture de l'enjeu de l'observation locale en matière de santé, des objectifs qu'elle peut viser, mais aussi des limites que de telles démarches peuvent porter. Les ressources du Pôle de ressources (site internet, Service Info-Doc...) ont également été valorisées.

EMPLOI

OPTIONS D'INTERVENTION

Le contexte de crise économique qui dure, marquée par le reflux de l'emploi salarié et une aggravation de la précarité, rend plus difficile encore l'accès à l'emploi pour les catégories les plus fragilisées (jeunes de faible niveau de qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, publics subissant des discriminations liées à l'origine ou au lieu de résidence...), vivant notamment dans les quartiers en Politique de la ville. Il pourrait même conduire à un retrait d'une partie de ces populations du marché du travail. Il risque également de poser, de manière encore plus aigüe, la question de la durabilité des solutions proposées et donc du maintien dans l'emploi.

Cette situation souligne le caractère prioritaire de l'engagement des acteurs locaux et la recherche de nouveaux leviers, permettant d'agir tant sur les dimensions d'insertion que d'emploi et de développement économique. Afin de contribuer à cette mobilisation, le Pôle de ressources a animé en 2011 deux démarches, l'une auprès des chefs de projet CUCS, l'autre auprès des professionnels en charge de la mise en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre des PRU.

ACTIONS

Groupe de travail

POUR UNE EXTENSION DU RECOURS AUX CLAUSES D'INSERTION

Nombre de séances : 2

Nombre de participants en moyenne : 14

Intervention : Patrick Loquet (consultant)

Animation : Pôle de ressources

Groupe de travail

EMPLOI-INSERTION-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUEL POSITIONNEMENT DU CHEF DE PROJET ?

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 5

Animation : Pôle de ressources

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une expérience sur le rôle de coordination et d'animation territoriales au service des actifs et des entreprises de la Maison de l'emploi du Haut Val d'Oise, des brèves concernant une analyse des contrats aidés dans les ZUS, une étude sur les parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration, une circulaire sur les missions des missions locales...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** de données pour réaliser une étude sur le chômage dans le Val d'Oise, des recherches d'intervenants pour animer des rencontres sur les travailleurs précaires, sur l'impact de la crise économique dans les quartiers sensibles...

1. GROUPE DE TRAVAIL

POUR UNE EXTENSION DU RECOURS AUX CLAUSES D'INSERTION

Depuis 2007, le Pôle de ressources anime un espace de travail à l'attention des professionnels en charge des clauses d'insertion dans le cadre des projets de rénovation urbaine. Au fur et à mesure des années, l'expérience de leur mise en œuvre a permis de stabiliser les modes d'intervention, de développer des outils, démarches et enseignements solides. Le groupe de travail a accompagné ces avancées, en proposant un espace d'échanges et de réflexion, principalement fondé sur les ressources portées par le groupe.

Début 2011, il a paru utile de proposer une journée, comme un point étape, sur l'évaluation des clauses d'insertion. Animée par Patrick Loquet, consultant, elle a posé quelques jalons stratégiques et méthodologiques au regard de la gestion et de l'évaluation des clauses dans les PRU et, plus globalement, des enjeux liés à leur développement dans les territoires. À son issue, le groupe a évoqué l'idée de poursuivre la démarche engagée, et d'envisager les conditions de l'extension des clauses d'insertion à l'ensemble des marchés publics locaux.

Le Pôle de ressources a ainsi initié, fin 2011 (et jusqu'à mi-2012), une démarche d'accompagnement de cinq journées de travail, animées par le même consultant, avec une quinzaine de sites val d'oisiens intéressés. Ces séances, dont la première s'est tenue en décembre, veulent être un point d'appui pour conforter la méthodologie de mise en œuvre des clauses d'insertion, mobiliser et engager l'ensemble des acteurs clés pouvant favoriser leur extension, travailler la nécessaire diversification des secteurs d'activités (pour ne plus se limiter au bâtiment et aux travaux publics et prendre en compte les activités de services), développer la pratique des achats d'insertion, afin de mieux cibler les personnes les plus éloignées de l'emploi, s'intéresser aux délégations de service public et aux partenariats publics/privés.

LE 13 DÉCEMBRE 2010, L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC (OEAP) A PUBLIÉ, DANS LE CADRE DE SON ÉTUDE SUR LE RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS EN 2009, LE BILAN DES MARCHÉS PUBLICS DE PLUS DE 90.000 € AVEC CLAUSES SOCIALES : 1,9 %, SOIT 1419 MARCHÉS PUBLICS SUR UN TOTAL 72.823. [...] OR LA CLAUSE D'INSERTION EST ENTRÉE DANS LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS LE 7 MARS 2001 ! QUEL AURAIT ÉTÉ LE RÉSULTAT SI L'ANRU NE L'AVAIT PAS RENDU OBLIGATOIRE DANS LES MARCHÉS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE ? DEPUIS 2006, LE CODE DES MARCHÉS PRÉCISE QUE LES ACHETEURS PUBLICS DOIVENT PRENDRE EN COMPTE LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE C'EST-À-DIRE CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LE PROGRÈS SOCIAL. [...] BREF, ON SAIT COMMENT FAIRE, ON CONNAÎT LES PROCÉDURES ET LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE, ON OBTIENT DES RÉSULTATS, ON A IDENTIFIÉ LES MARGES DE PROGRÈS, ON A DES TERRITOIRES (VILLES, DÉPARTEMENTS OU RÉGIONS) QUI ONT DE BONNES RÉFÉRENCES ET QUE L'ON PEUT VALORISER... ET ON STAGNE. POURQUOI ?

(EXTRAIT D'UN ARTICLE DE PATRICK LOQUET :
LES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS : LA CRUAUTÉ DES CHIFFRES !)

Commentaire

2011 a donné un nouvel élan à la dynamique de groupe. D'abord, l'expertise externe (de Patrick Loquet) a enrichi la réflexion des professionnels du Val d'Oise et apporté une plus-value qualitative certaine sur les plans stratégique et méthodologique. Ensuite, en posant le cadre de la réflexion au-delà des seuls projets de rénovation urbaine, c'est une autre vision de la commande publique qui a émergé et mobilisé le groupe. Une telle approche nécessitant un portage politique fort, mais aussi un engagement des services techniques et des services des marchés, la démarche d'accompagnement et de qualification engagée cherchera à associer, en 2012, différents acteurs des collectivités locales impliquées. La capacité des participants à créer cet effet d'entraînement sera une condition importante de réussite de cette initiative.

Journée de travail sur l'évaluation des clauses : 22 mars (Cergy) ■ 12 participants (chargés de mission « clauses d'insertion » en collectivité locale, réseau d'insertion Voie 95, bailleurs sociaux, État, chefs de projet CUCS...) ■ Partenariat : DIRECCTE du Val d'Oise ■ Intervention : Patrick Loquet (consultant) ■ Animation : Pôle de ressources

Première séance d'accompagnement sur la mise en œuvre et l'extension des clauses d'insertion : 6 décembre (Cergy) ■ 15 participants (chargés de mission « clauses d'insertion » en collectivité locale, communauté d'agglomération, Maison de l'emploi, représentants de structures d'insertion, d'un bailleur social, de l'État, chef de projet CUCS...) ■ Intervention : Patrick Loquet (consultant) ■ Animation : Pôle de ressources

2. GROUPE DE TRAVAIL

EMPLOI-INSERTION-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUEL POSITIONNEMENT DU CHEF DE PROJET ?

Cf présentation de l'action page 12.

6 décembre (Fosses) ■ 5 participants (chefs de projet CUCS, chargée de mission insertion emploi d'une agglomération)
■ Animation : Pôle de ressources

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

OPTIONS D'INTERVENTION

Dans l'appréhension de ce thème particulièrement sensible, l'intervention d'un centre de ressources de la Politique de la ville doit pouvoir tenir compte de plusieurs paramètres, eu égard notamment à la délimitation très variable que les acteurs établissent des champs auxquels le terme générique de prévention de la délinquance renvoie le plus souvent (prévention, sécurité, citoyenneté...), ou aux difficultés parfois rencontrées de mobilisation et de mises au travail partagé de ces différents champs sur ce thème.

Le parti pris du Pôle de ressources est de proposer, depuis 2010, plusieurs modes d'entrée pour essayer de toucher différents publics, et appréhender les divers questionnements que la prévention de la délinquance pose aux territoires.

ACTION

Ateliers

**GUP ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE :
TERRAINS COMMUNS ET APPROCHES CROISÉES**

Nombre de séances : 2

Nombre de participants en moyenne : 27

Intervention : Alice Collet (CSTB)

Animation : Alice Collet, Pôle de ressources

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une expérience sur l'expérimentation, par la Ville de Gonesse, d'un service municipal dédié à la prévention spécialisée.

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** concernant des contacts de coordinateurs CLSPD dans le département, un repérage du panorama des acteurs agissant en matière de prévention dans un territoire...

1. ATELIERS

GUP ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : TERRAINS COMMUNS ET APPROCHES CROISÉES

Les approches en matière de gestion urbaine de proximité (GUP) et de prévention de la délinquance recoupent des prérogatives, des perspectives et des enjeux communs et complémentaires : prévenir la dégradation des biens publics et privés, assurer la tranquillité publique, conforter la qualité des relations sociales... Pourtant, dans les actes, l'articulation s'avère complexe à mettre en œuvre, freinée par des cultures professionnelles, champs et logiques d'intervention pouvant apparaître éloignés, et une réelle difficulté à aborder ces questions de manière globale et transversale.

Sur quels objets, échelles et modalités les dynamiques partenariales que portent les démarches et dispositifs de gestion et de prévention peuvent-elles se rencontrer ? Comment, sur le plan local et de manière opérationnelle, améliorer leur articulation ? À quelles conditions, en termes d'évolution des pratiques et modes d'organisation ? Comment, in fine, promouvoir une approche globale et intégrée des problématiques de la gestion urbaine, de la prévention et de la sécurité en s'appuyant sur les principes d'action partagés par les dispositifs spécifiques à ces différents champs ? Ces questions ont été au cœur des deux ateliers proposés en 2011.

Le premier atelier - cadrage et identification des enjeux - était consacré à une mise à plat des visées des démarches de GUP et de prévention de la délinquance, à l'appréhension du sens et des enjeux de leur croisement, et au repérage des pratiques de coopération existantes dans le Val d'Oise. L'atelier a débouché sur des pistes de travail et d'approfondissement autour de trois entrées thématiques : la relation aux habitants, l'implication et l'attention aux agents de proximité et la prévention situationnelle.

Le deuxième atelier – mise en situation et traductions opérationnelles - s'est inscrit dans une perspective plus empirique et opérationnelle, pour envisager, dans la pratique, le croisement des positions, regards et actions des acteurs de la GUP et de la prévention de la délinquance, et imaginer les outils et méthodologies facilitant cette articulation. Les participants ont travaillé à partir des trois thèmes repérés lors du premier atelier.

Commentaire

Les ateliers ont permis de rassembler le panel d'acteurs recherché, avec une légère surreprésentation de professionnels investis dans le champ de la gestion urbaine. L'enjeu principal était de dépasser le registre des intentions et des enjeux pour amener les acteurs à interroger leurs pratiques, et envisager, de manière pragmatique, des modes de coopération et leurs déclinaisons empiriques. Les ateliers ont ainsi révélé la complémentarité stratégique des acteurs de ces deux champs, chacun pouvant bénéficier du positionnement spécifique de l'autre : les acteurs de la prévention peuvent faire jouer les liens plus étroits qu'ils entretiennent avec le politique quand les acteurs de la GUP font valoir les relations de proximité construites avec les habitants. La démarche se poursuivra en 2012, avec un troisième atelier articulé autour de la présentation de l'expérience de la Ville de Rennes, permettant d'aborder la question du croisement au niveau des organisations et des dispositifs.

LES INTÉRÊTS ET BESOINS DE L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA « COPRODUCTION » DES DÉMARCHES SONT MANIFESTES TANT SUR LE CHAMP DE LA GESTION URBAINE QUE SUR CELUI DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. POUR CE FAIRE, LE FORMAT DE RÉUNION PUBLIQUE N'EST PAS FORCÉMENT LE PLUS ADAPTÉ, AU CONTRAIRE DE LA FORMULE DU « DIAGNOSTIC EN MARCHANT », MOINS FORMEL ET PLUS EN PRISE AVEC LE TERRAIN.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UNE APPROCHE COMMUNE DES ACTEURS DE LA GESTION URBAINE ET DE LA PRÉVENTION VIS-À-VIS DES HABITANTS SONT MULTIPLES : ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA MOBILISATION DES HABITANTS ET DES ESPACES DE DÉLIBÉRATION, FAIRE ÉMERGER LES DISCOURS ET POINTS DE VUE SANS OMETTRE LES VOIX MINORITAIRES, GARANTIR UN RETOUR AUX HABITANTS DES PHASES DE MOBILISATION (PAR L'INTERMÉDIAIRE NOTAMMENT DE COMPTES RENDUS).

(EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU SECOND ATELIER)

23 septembre (Jouy-le-Moutier) et 22 novembre (Soisy-sous-Montmorency) ■ 27 participants en moyenne (chargés de mission GUP, coordonnateurs CL(I)SPD, médiateurs urbains, éducateurs spécialisés, chefs de projet Politique de la ville, agents de développement local, élus) ■ Intervention : Alice Collet (CSTB) ■ Animation : Alice Collet, Pôle de ressources

MÉDIATION SOCIALE ET ACCÈS AU(X) DROIT(S)

OPTIONS D'INTERVENTION

Créé en 2000, le dispositif Adultes-relais vise à améliorer, à travers des missions de médiation sociale et culturelle notamment, les relations entre les habitants et les services publics, ainsi que les rapports sociaux développés dans les espaces publics et collectifs. Au regard des enjeux de plus en plus prégnants de professionnalisation des acteurs de la médiation, mais aussi de l'importance que revêt la médiation dans la (re)création de liens entre habitants et entre habitants et institutions, le Pôle de ressources propose depuis plusieurs années des démarches d'accompagnement collectif sous forme d'activités de qualification et de mise en lien des professionnels adultes-relais. La reconnaissance du positionnement du Pôle de ressources sur ce champ l'a par ailleurs amené à être sollicité dans le cadre de plusieurs interventions.

Une cinquantaine de professionnels adultes-relais sont en poste dans le Val d'Oise, de façon très majoritaire dans le secteur associatif.

ACTIONS

Groupe de travail

ÉCHANGES DE PRATIQUES DES MÉDIATEURS ADULTES-RELAIS

Nombre de séances : 2

Nombre de participants en moyenne : 10

Intervention : Association du Côté des femmes, Pôle de ressources

Animation : Pôle de ressources

Rencontre Observations et territoires

LA POPULATION IMMIGRÉE DANS LE VAL D'OISE :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET APPROCHES THÉMATIQUES

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 30

Intervention : Christian Laubressac (ASDO-Études)

Animation : Pôle de ressources

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : deux expériences, l'une sur des permanences juridiques d'accès aux droits proposées par les Restos du coeur au sein même de leurs espaces d'aide alimentaire, l'autre sur les actions de deux associations de soutien aux femmes et de lutte contre les violences sexistes (Du côté des femmes, Voix de femmes).

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** concernant des recherches d'intervenants sur l'égalité hommes-femmes, le cadre du dispositif adultes-relais...

1. GROUPE DE TRAVAIL

ÉCHANGES DE PRATIQUES DES MÉDIATEURS ADULTES-RELAIS

Deux séances du groupe d'échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais - espace de partage et de réflexion collective « entre pairs » sur la fonction de médiation -, se sont tenues en 2011. La première a permis de faire le point, après deux années et demi de fonctionnement, sur l'évolution des contenus de travail du groupe, au regard des objectifs initiaux : présentations croisées des champs d'action, renforcement des modes d'intervention (cadre déontologique, conduite d'entretien de médiation), mise en réseau. À cette occasion, plusieurs problématiques ont été identifiées comme prégnantes dans leur exercice quotidien : les violences conjugales, les discriminations, l'accès au logement, pour lesquelles les médiateurs se sentent démunis en termes de compréhension des mécanismes producteurs ou d'identification de professionnels et structures ressources dans le département.

La deuxième séance a donc été consacrée à l'une de ces entrées, les violences conjugales. La responsable du Centre accueil femmes de l'association Du côté des femmes a apporté des éclairages sur ce type de violence, l'attitude des victimes, le positionnement professionnel, et les lieux ressources dans le Val d'Oise.

Commentaire

L'Acsé ayant lancé fin 2010 un appel d'offre sur l'accompagnement des médiateurs adultes-relais, ouvert à des structures s'engageant à répondre à l'échelon régional, le Pôle de ressources a décidé, début 2011, d'attendre que cet accompagnement se concrétise pour, si nécessaire, se positionner de manière complémentaire. Mais faute de traduction visible, la dynamique du groupe d'échanges, à l'œuvre depuis près de trois ans, a été poursuivie par le Pôle de ressources.

Les personnes qui sollicitent les médiateurs sont confrontées à des situations toujours plus dures, plus lourdes, avec des difficultés qui se cumulent et se complexifient : logement, emploi, santé, éducation, titres de séjour... Certes, ce constat montre plus que jamais l'utilité de la médiation sociale dans les territoires, mais en même temps, il « touche directement » certains médiateurs, en première ligne face à ces souffrances. Peu d'entre eux sont formés à gérer ces situations humainement difficiles, à garder la juste distance, à ne pas être « atteints ». Des espaces tiers, comme le groupe d'échanges de pratiques des médiateurs adultes-relais, apparaissent alors utiles pour prendre du recul par rapport à un exercice quotidien. Ils seront donc poursuivis en 2012, d'une part pour préserver ce cadre d'échanges, d'autre part pour développer des relations avec des acteurs clés dans le département (thématiques : logement, lutte contre les discriminations, ou territoriaux : délégués du préfet) et mieux saisir leurs compétences.

LA FONCTION TREMPIN DU DISPOSITIF ADULTE RELAIS SEMBLE EFFECTIVE POUR PARTIE DES MÉDIATEURS, QUI QUITTENT LEUR POSTE, NOTAMMENT SUITE À DES CURSUS DE FORMATION OU DE VAE (ASSISTANTE SOCIALE, COORDINATRICE DE SERVICE, TECHNICIEN DE MÉDIATION SERVICES...). MAIS CES PARCOURS SE CONCRÉTISENT FRÉQUEMMENT HORS DE LA STRUCTURE D'ORIGINE, ENTRAÎNANT, POUR CETTE DERNIÈRE, UNE PERTE DE COMPÉTENCES ET DES BÉNÉFICES DE L'EXPÉRIENCE ACCUMULÉE PAR LE MÉDIATEUR. L'ISSUE DU CONTRAT PÈSE PAR CONTRE FORTEMENT SUR D'AUTRES MÉDIATEURS ADULTES-RELAIS, OU STRUCTURES, DU FAIT DE L'ATTACHEMENT PROFOND ENTRE MÉDIATEURS ET ASSOCIATION, QU'ILS ONT PARFOIS CONTRIBUÉ À CRÉER. PAR AILLEURS, DES VELLÉTÉS DE FORMATION SE TROUVENT FREINÉES, SOIT PAR UNE MÉCONNAISSANCE DES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES, SOIT PAR OBSTACLE ORGANISATIONNEL (PARTICULIÈREMENT DANS LES PETITES STRUCTURES). DE PLUS, LES PROFESSIONNELS QUI SOUHAÏENT RESTER DANS LE DOMAINE DE LA MÉDIATION SUITE À LEUR CONTRAT, ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS À REPÉRER DES STRUCTURES ET ORGANISMES QUI PUISSENT RECRUTER DES MÉDIATEURS DANS UN CADRE PÉRENNE.

(EXTRAIT DU COMPTE RENDU D'UNE SÉANCE DU GROUPE D'ÉCHANGES)

2. RENCONTRE OBSERVATIONS ET TERRITOIRES

LA POPULATION IMMIGRÉE DANS LE VAL D'OISE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET APPROCHES THÉMATIQUES

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

De quels pays proviennent les populations immigrées résidant dans le Val d'Oise ? Quelles sont leurs caractéristiques en termes d'âge, de genre, de formation...? Quelles sont leurs situations sur le plan de l'accès à l'emploi, du logement, de l'apprentissage linguistique...? Autant de questions auxquelles Christian Laubressac, directeur d'ASDO-Études, a apporté des éléments de réponse, à la faveur d'un diagnostic récemment réalisé, issu du traitement de plusieurs sources de données statistiques. Les données sur la population immigrée dans le Val d'Oise ont été présentées aux échelles départementale et infra-départementale (principales communes du département, ZUS), et mises en perspective au regard de la situation des populations immigrées en Île-de-France.

24 novembre ■ 30 participants (travailleurs sociaux, équipes de la Politique de la ville, délégués du préfet, acteurs socioculturels...) ■ Intervention : ASDO-Études ■ Animation : Pôle de ressources ■ Présentation de l'étude téléchargeable sur le site du Pôle

3. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

- > **Intervention dans le cadre de la formation préparatoire au certificat Technicien Médiation Service (AFPA de Saint-Ouen-l'Aumône)** le 6 juillet, auprès d'un groupe d'une dizaine de stagiaires préparant leur certificat, afin de leur présenter la Politique de la ville - histoire, principes, dispositifs - et son lien avec la médiation sociale.
- > **Appui à une personne préparant une Validation des Acquis de l'Expérience** : sans se substituer aux organismes et personnes habilités à le faire, le Pôle de ressources a apporté un soutien méthodologique à une professionnelle val d'oisienne, engagée dans une démarche de VAE Technicien Médiation Service.
- > **Participation et contribution à l'élaboration du PRIPI et PDI – Intégration des populations immigrées.** Au-delà de sa participation aux différentes réunions de pilotage des niveaux régional et départemental des programmes et plan d'intégration des populations immigrées, le Pôle de ressources s'est particulièrement investi dans deux groupes de travail du PDI du Val d'Oise, portant sur les thèmes du logement, et accès aux droits-santé-vieillessement (élaboration de fiches actions).

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

OPTIONS D'INTERVENTION

La prévention et la lutte contre les discriminations supposent, pour produire des effets d'échelle, une mise en œuvre simultanée d'actions de mobilisation en direction de tous les publics (intervenants sociaux, collectivités locales, acteurs économiques, habitants...), de sorte que la conjonction de ces actions et leurs résultats, puisse produire un changement effectif des pratiques.

Fort de son expérience dans ce domaine, et compte tenu de l'acuité du problème, le Pôle de ressources a maintenu la prévention et la lutte contre les discriminations comme l'un des axes majeurs de son intervention. Cet engagement s'est traduit, en 2011, par la poursuite d'actions pluriannuelles, ainsi que de nouvelles actions en direction de publics et/ou de territoires différents.

ACTIONS

Coordination et animation territoriales

APPUI AU PLAN INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (EST VAL D'OISE)

Une permanence juridique intercommunale

La consolidation et le développement de l'information, l'orientation et l'accompagnement juridiques en matière de discriminations

L'accompagnement des collectivités dans leur démarche interne de prévention et de lutte contre les discriminations

L'engagement de stratégies d'action collective en matière de lutte contre les discriminations à l'emploi et à l'embauche

L'appui aux structures de proximité dans la construction de démarches de mobilisation et d'action collectives de lutte contre les discriminations

Samedis des élu(e)s

LA COLLECTIVITÉ LOCALE, UN CADRE PERTINENT POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Nombre de séances : 2

Nombre de participants en moyenne : 6

Intervention : Olivier Noël (sociologue, ISCRA)

Animation : Pôle de ressources

Journée

10 ANS DE LUTTES CONTRE LES DISCRIMINATIONS

12 décembre

Nombre de participants : 47

Interventions multiples : (cf page 38)

Animation : Pôle de ressources, Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise, ISCRA

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une expérience concernant une démarche de lutte contre les discriminations, engagée par un collectif d'acteurs de structures de proximité de l'est du département.

Une **PUBLICATION**, actualisant des fiches pour aider à l'animation de temps de sensibilisation à la lutte contre les discriminations.

1. COORDINATION ET ANIMATION TERRITORIALES

APPUI AU PLAN INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (EST VAL D'OISE)

Depuis 2009, le Pôle de ressources assure le pilotage, la coordination et l'animation du Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations, porté par les Villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel, et la Communauté d'agglomération Val de France. Cette démarche, associant institutions, collectivités territoriales et associations, repose sur l'amélioration de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement juridiques des habitants en matière de lutte contre les discriminations, ainsi que le renforcement de la qualification et de la coopération des professionnels sur cette thématique. Le programme d'action 2011 du Plan intercommunal s'est inscrit dans la continuité de la démarche entreprise : vision globale des discriminations, croisement des approches et champs d'intervention, définition et conduite partagées des actions, activation simultanée de plusieurs leviers à destination de divers publics.

> La consolidation et le développement de l'information, l'orientation et l'accompagnement juridiques en matière de discriminations

La permanence intercommunale d'information et d'orientation en matière de lutte contre les discriminations, ouverte à l'ensemble des habitants de l'est du Val d'Oise, est animée par une juriste du CIDFF 95, 4 mercredis par mois à la Maison de la Justice et du Droit de Garges-lès-Gonesse. En 2011, l'activité de la permanence a été très dense, malgré une légère baisse de fréquentation par rapport à l'année dernière (de 200 à 173 personnes reçues). Sur l'ensemble des situations exposées, qui renvoient majoritairement au droit du travail, 19 situations ont été qualifiées de situations de discrimination.

4 mercredis par mois ■ 173 personnes reçues (19 situations de discrimination avérées) ■ Intervention : CIDFF 95

> Réseau juridique local

Le réseau juridique local, rassemblant les responsables ou animateurs des permanences juridiques compétentes en matière de lutte contre les discriminations (ainsi que le Pôle anti-discrimination du TGI de Pontoise), a poursuivi ses rencontres régulières, visant à articuler les activités des permanences juridiques, assurer une veille sur les tendances discriminatoires observées localement, et ouvrir un espace de partage d'expériences et d'échanges. En début d'année 2011, ses travaux ont été capitalisés sous la forme d'une note de bilan, composée d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur l'activité des permanences, d'observations et d'analyses sur les phénomènes discriminatoires et les logiques d'orientation des victimes, ainsi que de points de vigilance et de recommandations en matière d'information, d'orientation et d'accompagnement juridiques.

4 réunions : 11 janvier (Garges-lès-Gonesse), 3 mai (Villiers-le-Bel), 23 juin et 19 décembre (Sarcelles) ■ 3 participants en moyenne : juriste du CIDFF 95, juriste de la Mission locale Val d'Oise Est, correspondant local auprès du Défenseur des Droits ■ Animation : Pôle de ressources

> Matinée d'information

Une matinée d'information sur les ressources juridiques locales a été organisée à l'initiative du réseau juridique local à destination des professionnels de terrain de l'est du Val d'Oise. Cette rencontre a donné lieu à la diffusion d'une vidéo issue d'un événement public autour de la lutte contre les discriminations, tenu sur le territoire en juin 2011 (cf. ci-après), suivie d'un temps de réactions et de débat, et à l'intervention des responsables des permanences (rôles, missions et modalités de fonctionnement des points d'accès au droit).

15 septembre (Gonesse) ■ 18 participants (responsables de structures de proximité, écrivains publics, animateurs jeunesse, adultes-relais...) ■ Interventions : responsables des permanences ■ Animation : Pôle de ressources

> L'accompagnement des collectivités dans leur démarche interne de prévention et de lutte contre les discriminations

Dans la continuité de la relation créée depuis fin 2008, un groupe de travail, composé des responsables et équipes des services ressources humaines des six collectivités territoriales signataires du Plan, s'est réuni autour d'un objectif d'échange de pratiques en lien avec la prévention et la lutte contre les discriminations. Les séances ont permis de travailler tant la dimension des enjeux (éléments d'une approche générale de lutte contre les discriminations, positionnement des directions de ressources humaines) que des pratiques (évaluation des outils et/ou process de ressources humaines).

3 séances : 27 janvier (Gonesse), 19 septembre (Sarcelles), 5 décembre (Villiers-le-Bel) ■ 7 participants en moyenne (directions et équipes) ■ Intervention : Armelle Robin (AJL Conseil) ■ Animation : Pôle de ressources ■ Partenariat : CNFPT

> **L'engagement de stratégies d'action collective en matière de lutte contre les discriminations à l'emploi et à l'embauche**

Lancé par le groupe de travail initié en 2010 sur la question de la lutte contre les discriminations à l'emploi et à l'embauche, le projet de création d'un trophée, visant à primer des entreprises (PME) du territoire justifiant de pratiques antidiscriminatoires, est entré dans sa phase opérationnelle : construction d'un argumentaire, élaboration d'un questionnaire, ciblage des entreprises, diffusion du questionnaire. L'ensemble de ces étapes ne se sont pas accomplies sans difficultés, et ont nécessité du temps. Au regard de la frilosité des entreprises à se positionner sur la thématique de la lutte contre les discriminations, le groupe est conscient du caractère expérimental et fragile d'un projet toujours en cours.

3 séances : 10 janvier, 4 avril, 20 juin (Sarcelles) ■ 6 participants en moyenne (Mission locale Val d'Oise Est, Villes de Garges-lès-Gonesse et de Villiers-le-Bel, CA Val-de-France, IUT de Sarcelles, Hôpital privé Nord parisien, Maison de l'Emploi Est Val d'Oise, DIRECCTE 95, Association AFE) ■ Interventions : Armelle Robin (AJL Conseil) et Pôle de ressources
■ Animation : Pôle de ressources

> **L'appui aux structures de proximité dans la construction de démarches de mobilisation et d'action collectives de lutte contre les discriminations**

Le groupe de travail, réunissant diverses structures de proximité des territoires du Plan (centres sociaux, maisons de quartier, associations...) a engagé le projet « Une action de lutte contre les discriminations raciales et pour l'égalité réelle », élaboré en 2010, et reposant sur trois objectifs fondamentaux : la banalisation de la thématique, une stratégie de développement extensif pour renforcer l'engagement des partenaires locaux, et la mise en œuvre de projets collectifs associant acteurs et habitants du territoire. Cet engagement collectif s'est concrétisé par la création et la diffusion d'outils, et l'organisation d'activités de sensibilisation des acteurs locaux. Le temps fort de la démarche a été, en 2011, la tenue d'un premier évènement public et itinérant, à l'échelle intercommunale, rassemblant professionnels, élus et habitants autour de la problématique discriminatoire.

6 séances : 25 janvier, 31 mars, 17 juin, 13 septembre, 17 octobre, 24 novembre (Garges-lès-Gonesse et Sarcelles) ■ 7 participants en moyenne (service social départemental, coordination Jeunesse de la Ville d'Arnouville, centres sociaux, associations de quartier) ■ Animation : Pôle de ressources

Rencontres de mobilisation et de restitution : 3 mars (Sarcelles) et 6 décembre (Garges-lès-Gonesse) ■ respectivement 21 et 28 participants (animateurs, médiateurs, responsables de structures de proximité, intervenants sociaux, délégués du préfet) ■ Animation : Pôle de ressources

Commentaire

La dynamique continue de travail générée par le Plan intercommunal produit ses effets, avec une intégration aboutie de la thématique antidiscriminatoire dans les réflexions des professionnels engagés dans les différents axes d'intervention du dispositif. La démarche se place, aujourd'hui, davantage sur le terrain de l'action, et de la mise en œuvre concrète et collective de projets - création d'un trophée visant les entreprises du territoire, organisation d'un évènement public fédérateur autour de la lutte contre les discriminations, production d'outils...

L'engagement soutenu des acteurs est toutefois pondéré par la problématique, posée dès le lancement du dispositif, du portage administratif et financier du Plan. Le Pôle de ressources, qui en a assuré jusqu'à maintenant la responsabilité, sera amené à s'en retirer au cours de l'année 2012, n'ayant pas vocation, dans la durée, à assumer une mission de ce type. La recherche d'une solution de remplacement, actuellement en cours, représentera un enjeu majeur en 2012 pour conforter la pérennisation du Plan intercommunal.

2. SAMEDIS DES ÉLU(E)S

LA COLLECTIVITÉ LOCALE, UN CADRE PERTINENT POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La lutte contre les discriminations répond à un enjeu de cohésion sociale et d'égalité de traitement dans les champs de l'emploi, le logement, le développement économique, l'éducation, les loisirs ou la santé. Véritable violence pour ses victimes, les discriminations se développent fréquemment sur fond d'inégalité sociale et territoriale. Question de société, elle exige d'être abordée par l'action publique à ses différents niveaux. L'action des collectivités locales, inscrite dans la proximité, apparaît, dans ce cadre, pertinente pour développer des politiques intégrées de lutte contre les discriminations, transversales aux champs qui touchent la vie quotidienne de leurs habitants.

Pour susciter des échanges sur cette problématique avec les élus locaux, et renforcer leur connaissance, le Pôle de ressources a proposé deux Samedis des élu(e)s, avec une première séquence consacrée à l'approche historique de la notion d'égalité, la compréhension des phénomènes discriminatoires et des politiques mises en œuvre, et une seconde vouée à approfondir les leviers et modalités opérationnelles d'une dynamique locale de lutte contre les discriminations, en interne à la collectivité ou dans un projet territorial, visible tant auprès des habitants que des acteurs locaux.

Commentaire

Outre le faible nombre d'élus présents qui semble confirmer l'infléchissement, constaté ces dernières années, de la mobilisation des acteurs publics dans le champ de la lutte contre les discriminations, le principe de deux séances complémentaires n'a pas pu véritablement fonctionner dans la mesure où le groupe d'élus a fortement évolué dans sa composition d'une séance à l'autre. Ces deux séances ont néanmoins permis, au-delà des apports de contenus, de remplir une fonction importante d'échanges entre élus de collectivités (adjoints et conseillers municipaux), les opportunités de rencontre étant considérées comme finalement assez limitées par ces derniers.

2 séances : 29 janvier (Cergy-Pontoise) et 24 septembre (Garges-lès-Gonesse) ■ 6 participants pour chaque rencontre ■ Intervention : Olivier Noël (sociologue, ISCRA) ■ Animation : Pôle de ressources

3. JOURNÉE DÉPARTEMENTALE

10 ANS DE LUTTES CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le vote de la loi cadre sur la lutte contre les discriminations du 16 novembre 2001 s'est concrétisé par la mise en œuvre de politiques publiques dédiées, la mobilisation et l'appropriation progressive de la thématique par des acteurs publics et privés, et son exposition croissante dans l'espace public. Pourtant, un constat de désenchantement face aux bénéfices réels des actions engagées semble, aujourd'hui, relativement partagé, tandis qu'au niveau national, des signes inquiétants de désinvestissement et/ou de glissement de la thématique au bénéfice des notions de diversité ou d'égalité des chances fragilisent les synergies opérationnelles encore balbutiantes.

10 ans après, des intentions philosophiques aux applications de terrain, comment se sont transposés les politiques, engagements et volontés en matière de lutte contre les discriminations ? Quels moyens, acteurs et outils ont été développés ? Quels bilans et retours sur expériences peuvent être dressés à l'échelle nationale et du territoire val d'oisien ? Pour quelles perspectives ? C'est pour réfléchir à ces problématiques, que le Pôle de ressources, la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise et l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée (ISCRA) ont souhaité proposer une journée de bilan et de mise en perspective des luttes contre les discriminations menées depuis 2001, articulée autour d'interventions de chercheurs, de présentations d'expériences locales et d'échanges sur les enjeux actuels.

Commentaire

La tenue de cette journée a recueilli une large satisfaction de la part des participants. Elle a en effet permis de renforcer la connaissance des acteurs sur « l'histoire », les réussites et les limites de la lutte contre les discriminations, et d'affirmer la nécessité de poursuivre cet effort commun à l'heure d'une forme d'essoufflement de la thématique. La séquence consacrée aux échanges autour des expériences locales, rendant compte du panel large d'interventions et de champs d'application des acteurs val d'oisiers, a été particulièrement appréciée. Positionnée en fin de matinée, cette partie de la journée aurait même mérité un temps plus long pour approfondir les discussions.

IL NOUS FAUT IMAGINER DES VOIES POUR TRAVAILLER AUTOUR DE CETTE QUESTION ET ACCOMPLIR DES ACTIONS. LA DIMENSION DES CULTURES URBAINES, PAR UN TRAVAIL COORDONNÉ AVEC LES ACTEURS INVESTIS DANS CE DOMAINE, SERAIT UN TERRAIN À INVESTIR D'AVANTAGE, PARCE QUE LES VALEURS QU'ELLES VÉHICULENT ENTRETIENNENT UNE RÉELLE PROXIMITÉ AVEC LES ENJEUX DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

(EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION D'UN PARTICIPANT)

12 décembre (Eragny-sur-Oise) ■ 47 participants (Conseil régional, État, responsables et animateurs de centres sociaux, associations...) ■ Interventions : Gwénaële Calvès (Université de Cergy-Pontoise), Olivier Noël (ISCRA), Sylvie Bouvier (DRJSCS), Jean-Luc Rageul (Défenseur des Droits), Esther Attelann (Centre social CAF Lochères, Sarcelles), Jean-Christophe Ulmer (Région Île-de-France), Olivier Canzillon (CILDA, Le Blanc Mesnil), Sylvie Brodziak (Associations Mille et une femmes / Planète Sésame Métisse), Corinne Léchevin (Communauté d'agglomération Val de France), Nour-Eddine Laouer (Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise) ■ Animation : Pôle de ressources, Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise, ISCRA

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ASSOCIATIONS, PLACE DES HABITANTS ET NOUVELLES FORMES DE MOBILISATION

OPTIONS D'INTERVENTION

Le Pôle de ressources a fait le choix de réunir, sous un même chapitre, les deux axes d'intervention concernant le soutien aux associations et le thème de la participation des habitants, pour mieux signifier, ainsi, les enjeux communs concernant l'acteur associatif et l'acteur habitant en matière de démocratie participative locale, et la place que le Pôle de ressources entend accorder à cette question. Car, avec probablement encore plus d'acuité au regard du contexte socio-économique actuel, l'implication des habitants et des associations à la définition et la mise en œuvre de l'action publique locale apparaît constituer, aujourd'hui, l'une des clefs possibles de renouvellement et d'évolution de cette action dans les territoires inscrits en Politique de la ville, pour notamment adapter les projets et interventions publiques, innover et expérimenter, renforcer le vivre ensemble et la recherche de cohésion sociale.

Cet enjeu de participation n'est bien sûr pas nouveau, et constitue depuis toujours l'un des socles identitaires de la Politique de la ville, en en faisant à la fois une modalité d'intervention et un des effets attendus des processus de transformation sociale des quartiers. Or, les démarches finalement engagées, quand elles existent, sont souvent limitées à un niveau symbolique de participation. L'intention de bien faire est souvent là, mais l'expérimentation est difficile et se confronte à un certain nombre de difficultés, dont il serait réducteur d'en rejeter l'entière responsabilité sur les acteurs locaux. Pour conforter, malgré les difficultés, la participation des habitants comme un incontournable de la Politique de la ville, et plus largement du développement social urbain, le Pôle de ressources a poursuivi en 2011 un travail spécifique et continu sur ce thème, afin d'appuyer les démarches existantes et susciter, sans cesse, de nouvelles expérimentations.

Parallèlement ou de façon imbriquée selon les propositions, le Pôle de ressources a mené des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain, pour contribuer au renforcement des connaissances liées à la compréhension des politiques publiques, à l'environnement dans lequel les associations évoluent et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires.

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une brève sur des ateliers de concertation avec la population dans le Val d'Oise, sur l'installation du Haut conseil à la vie associative, l'annonce d'une rencontre nationale des professionnels de la démocratie participative...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** en termes d'expériences et supports de paroles d'habitants dans les quartiers ANRU, d'identification d'intervenants en matière de participation des habitants et de démocratie participative...

En termes de **PUBLICATION** : une synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle « Démocratie participative, impératif délibératif et empowerment ».

Sur le **SITE INTERNET** du Pôle de ressources : une nouvelle rubrique dédiée aux « Associations et Politique de la ville ».

ACTION

Expérimentation

LES MODES DE COOPÉRATION LOCALE ENTRE ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

Une séance d'information collective

Nombre de participants : 30

Animation : Dac Communication, Pôle de ressources

Nombre de séances des groupes de travail : 5

Nombre de participants : 14

Animation : Dac Communication, Pôle de ressources

Ateliers

DÉLIBÉRATION, PARTICIPATION, MOBILISATION DES HABITANTS : OÙ EN EST-ON AVEC LE POUVOIR ?

Nombre de séances : 2

Nombre de participants : 36

Interventions : Martine Finale et Guy Laurent Silvestre (Université du Citoyen, La Seyne sur Mer) • Geneviève Lacroix (CPAS de Charleroi) et Patrick Bodart (Periferia, Bruxelles)

Animation : Pôle de ressources

Étude

PERCEPTION DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PAR LES HABITANTS - CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT NATIONAL

Nombre de séances : 9

Nombre de participants : 40 habitants

Animation et Partenariat : Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise et Pôle de ressources

1. EXPÉRIMENTATION

MODES DE COOPÉRATION LOCALE ENTRE ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

Depuis 2007, le Pôle de ressources anime un groupe de travail inter-associatif, réunissant plusieurs associations val d'oisiennes, sur la place et le rôle des associations en matière de développement social territorial. La démarche a notamment donné lieu à l'organisation d'une Journée d'échanges départementale en juin 2009, puis à la réalisation, en 2010, d'une publication. Fin 2010, le groupe de travail inter-associatif s'est engagé dans une nouvelle étape : une expérimentation locale portant sur l'un des enjeux centraux repérés tout au long de la démarche - l'amélioration des relations et modes de coopération entre associations et institutions intervenant dans un même territoire -, au bénéfice de ce territoire et de ses habitants. La phase opérationnelle de l'expérimentation s'est réalisée en grande partie en 2011 sur le territoire de Garges-lès-Gonesse.

Plusieurs objectifs concrets ont été posés : dresser un diagnostic sur les formes du dialogue et coopération en croisant les constats et les analyses des associations et des institutions ; tracer des perspectives en vue d'améliorer ces coopérations et mesurer comment elles peuvent être mises en œuvre ; témoigner des acquis de l'expérimentation à l'échelle départementale.

L'étape d'explicitation du cadre de l'expérimentation, auprès d'institutions (rencontres individuelles), et d'associations (rencontre collective auprès d'une trentaine d'associations) a permis à chaque acteur de se positionner et de manifester ou non son intérêt pour la démarche. Côté institutions, se sont engagés la Ville, la Communauté d'agglomération, le Conseil général, la Caisse d'Allocations Familiales, l'État (via une déléguée du préfet)*. Une dizaine d'associations s'est par ailleurs mobilisée, provenant de divers champs (culture, insertion, prévention spécialisée, amicale de locataires, éducation...), tailles et configurations (avec ou sans salarié, avec des échelles d'intervention allant du quartier à des échelles dépassant la Ville...) : Association plurielle formation, AFI Pro, APEG, Berges, la Voix de la Muette, OPEJ, Mixages, Collectif Fusion, Charles Peguy À l'Écoute.

Les associations et les institutions se sont ensuite, à plusieurs reprises, réunies séparément pour travailler les raisons d'être et d'agir des acteurs, la nature et la qualification des relations entre associations et institutions, les registres et modes de coopération possibles à l'échelle d'un territoire, les pistes de progression opérationnelles. Une synthèse des matériaux recueillis a été produite et va servir de support, durant le premier trimestre 2012, à une rencontre collective avec, pour trame, les contributions de chaque groupe : quelles sont les raisons d'agir ensemble, les différences qui enrichissent, les divergences qui séparent ? Quelles sont les zones de convergence et comment les mettre en action ?

*Le bailleur Immobilier 3F et le Conseil régional ont également donné un accord de principe mais n'ont finalement pas participé aux séances.

Commentaire

Cette première phase de l'expérimentation, en groupes distincts, a permis de dégager quelques constats communs sur, notamment, une forme de dégradation des relations entre associations et institutions, souvent réduite à une approche presque exclusivement technique et financière des dossiers de subvention, une circulation de l'information institutionnelle comme associative insuffisante, ou encore un manque d'espaces de concertation sur les enjeux et problématiques propres au territoire. Des marges de manœuvre ont été identifiées, mais la situation actuelle aurait plutôt tendance à figer les cadres et les postures. Dans ce contexte, la rencontre de mutualisation (prévue au premier trimestre 2012) et les mois qui suivront seront des marqueurs d'évaluation de l'impact de la démarche (en termes de concrétisation ou non de nouveaux modes de coopération ou de renforcement de coopération existantes).

Une séance d'information collective ■ 13 septembre ■ 30 participants (présidents et responsables associatifs) ■ Animation : Dac Communication, Pôle de ressources

3 séances de travail du groupe « associations » (5 octobre, 19 octobre, 9 novembre) ■ 2 séances de travail du groupe « institutions » (21 novembre et 8 décembre) ■ 14 participants (6 professionnels issus d'institutions, 8 présidents ou responsables associatifs) ■ Animation : Dac Communication, Pôle de ressources

2. ATELIERS

DÉLIBÉRATION, PARTICIPATION, MOBILISATION DES HABITANTS : OÙ EN EST-ON AVEC LE POUVOIR ?

Aujourd'hui, techniciens et élus reconnaissent, à des degrés variables, la nécessité et les plus-values de l'implication des habitants, des citoyens plus largement, aux processus de développement social urbain, et des méthodologies et outils se sont diffusés pour expérimenter des projets partagés. Tandis que les modalités de la consultation et de la concertation apparaissent ainsi relativement intégrées, des questionnements demeurent, pourtant, quant à l'horizon majeur de l'idée de participation : la redistribution du pouvoir et des responsabilités. Pour répondre, à l'aune de ces questionnements, la place et la participation des habitants dans la Politique de la ville et interroger les processus de démocratisation urbaine, le Pôle de ressources a proposé un cycle d'ateliers organisés à partir de présentations et de partages d'expériences repérées comme particulièrement significatives, recouvrant différents domaines d'action, en France et en Europe. À travers ce croisement d'expériences, la démarche entend isoler les facteurs pouvant contribuer à un renouvellement du partage du pouvoir et à un renforcement de la capacité d'agir des habitants au niveau local, pour les confronter ensuite aux pratiques et expériences val d'oisiennes et, in fine, imaginer un champ des possibles, afin « d'aller plus loin » dans les processus de démocratie participative.

> Premier atelier avec la participation de l'Université du citoyen

Reposant sur le postulat que chaque habitant représente une ressource utile dans la réflexion et la concrétisation de l'action publique, l'Université du Citoyen poursuit l'ambition de créer les conditions de la participation, par l'appropriation de l'espace public et la construction d'une parole collective, avec l'enjeu de transformer les pratiques existantes des habitants, des professionnels et des décideurs institutionnels et politiques. Par l'entremise des expériences accumulées par cette association, l'atelier a permis d'envisager les conditions et enjeux des apprentissages citoyens, les ressorts pour proposer un espace public efficient, ainsi que les modalités pour considérer les paroles et l'expertise des habitants.

> Second atelier autour des budgets participatifs avec les contributions de Periferia (Bruxelles) et du CPAS de Charleroi (Belgique)

Le CPAS de Charleroi (équivalent belge d'un Centre Communal d'Action Sociale) expérimente, depuis 2009, un budget participatif, associant les responsables administratifs de la structure, les professionnels de l'action sociale et des collectifs citoyens et associations travaillant avec des personnes en situation de précarité. Accompagnée par l'association Periferia, cette démarche répond à de nombreux enjeux, de la reconnaissance de la dimension collective de l'action sociale à la redéfinition du rôle des citoyens et associations dans les décisions d'une structure publique. Ce temps de réflexion et d'échange fut l'occasion d'interroger les capacités du dispositif phare de la démocratie participative - le budget participatif - pour repenser les modalités de gouvernance d'une structure d'action sociale et, plus globalement, d'une institution publique ou d'une Ville.

LORS DE L'ASSEMBLÉE DE LANCEMENT, QUI SE DÉROULE EN DÉBUT D'ANNÉE, LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR FIXANT LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF EST REDISCUÉ ET RÉIMPRIMÉ. COMMENT PEUT-ON AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT ? EST-CE QUE L'ENSEMBLE DES PARTIES ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHE SE RETROUVENT DANS L'OUTIL ? CECI REPRÉSENTE, À MON SENS, UN EXERCICE DÉMOCRATIQUE FONDAMENTAL PUISQU'IL OBLIGE À ARGUMENTER LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS ET D'OCTROI DES FONDS. PAR LE BIAIS D'UNE DÉMARCHE COMME CELLE DU CPAS DE CHARLEROI, IL N'EST DONC PAS SIMPLEMENT QUESTION DE SE BATTRE POUR OBTENIR DES FINANCEMENTS, MAIS SURTOUT DE RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT À UNE RÉPARITION JUSTE D'UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE.

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE PATRICK BODART)

Commentaire

Ce cycle d'ateliers entamé en 2011 s'inscrit, frontalement, sur une réflexion autour du pouvoir, sujet complexe et souvent sous-estimé lorsque la participation des habitants n'est abordée que sous l'angle techniciste. Le parti pris a été, alors, de se centrer sur les pratiques d'acteurs pour tenter de repenser, au regard des enseignements tirés, le rapport au pouvoir et les modalités de la décision publique locale. Les deux expériences travaillées ont apporté des contenus assez inégaux, et témoignent de la difficulté à identifier, en matière de participation des habitants, des pratiques suffisamment significatives et « partageables ». Ce cycle d'ateliers se poursuivra en 2012, avec notamment une séance prévue autour d'expériences berlinoises.

28 juin (Éragny-sur-Oise) et 30 novembre (Villiers-le-Bel) ■ 18 participants en moyenne (directions et équipes de services démocratie locale de Villes, responsable de MJC, agents de développement local, élus, délégué du préfet) ■ Interventions : Martine Finale et Guy Laurent Silvestre (Université du Citoyen, La Seyne sur Mer) pour le premier atelier, Geneviève Lacroix (CPAS de Charleroi) et Patrick Bodart (Periferia, Bruxelles) pour le second atelier ■ Animation : Pôle de ressources

3. ÉTUDE

PERCEPTION DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PAR LES HABITANTS - CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT NATIONAL

Dans le cadre d'un partenariat engagé entre la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels et l'association des directeurs des centres de ressources de la Politique de la ville, Question de ville, un projet d'édition d'un rapport sur « l'état des quartiers », réalisé à partir du recueil de la parole et de l'expertise des habitants, a été engagé en 2011. Ses objectifs : éclairer les acteurs des quartiers et les décideurs des politiques publiques, mettre en lumière la perception des quartiers par leurs habitants et pointer certaines évolutions et/ou nouveaux phénomènes.

Dans la traduction locale de l'élaboration de ce rapport de portée nationale, le Pôle de ressources et la Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise ont mené, en lien avec trois centres sociaux val d'oisiens, une démarche de concertation avec des groupes d'habitants. À Argenteuil, Persan et Pontoise, une dizaine d'habitants, sur chaque site, se sont réunis à trois reprises, pour partager et recueillir perceptions et représentations de la vie dans leur quartier. Ces échanges ont embrassé un spectre élargi de thématiques, telles que le logement, la rénovation urbaine, la vie sociale, les équipements publics, le rapport aux institutions...

Au final, des synthèses ont été produites pour chaque site, et ont été communiquées à la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels. Elles fourniront, avec d'autres, le matériau pour élaborer le rapport national sur « l'état des quartiers » qui sera finalisé au printemps 2012.

Commentaire

Cette démarche expérimentale s'inscrivait dans un travail en prise directe avec les habitants de quartiers inscrits en Politique de la ville, exercice plutôt inhabituel pour le Pôle de ressources dont l'intervention s'effectue généralement auprès des professionnels. Le premier bénéfice de cette initiative était donc de se confronter au « terrain », à ses réalités, à ses complexités. Les temps d'échanges avec les habitants ont conforté certaines tendances pressenties (la perte de lien social notamment), mais ont également révélé des positions plus inattendues (comme une bienveillance partagée à l'égard de la Jeunesse ou un intérêt secondaire pour les questions de sécurité). Malgré certaines limites tenant, notamment, à la méthodologie employée, les échanges et prises de positions ont été riches, et laissent entrevoir un rapport final susceptible d'apporter un point de vue singulier sur les quartiers d'habitat social.

LES HABITANTS DU GROUPE ONT LE SENTIMENT DE NE PAS ÊTRE ASSEZ ÉCOUTÉS DANS LEURS RÉCLAMATIONS, OU QUAND ILS LE SONT, C'EST AU PRIX DE BEAUCOUP DE TEMPS ET DE MOBILISATIONS. DE FAÇON GÉNÉRALE, LES INITIATIVES ET PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LES HABITANTS SEMBLENT TROP SOUVENT DÉVALORISÉES. LE GROUPE EXPRIME AINSI UNE FORTE DEMANDE DE CONSIDÉRATION ET DE RESPECT QUI DOIT PASSER PAR DAVANTAGE DE CONCERTATIONS, DE PRISES EN COMPTE DES AVIS ET EXPERTISES PORTÉS PAR LES HABITANTS QUI S'ESTIMENT LES MIEUX PLACÉS POUR PENSER LE DEVENIR DE LEUR QUARTIER AUX CÔTÉS DES INSTITUTIONS. CET ENJEU DE LA PARTICIPATION ET D'UNE MEILLEURE CONSIDÉRATION DES HABITANTS APPARAÎT, POUR LE GROUPE, COMME CENTRAL DANS LA PERSPECTIVE D'UNE AMÉLIORATION DE LA VIE DU QUARTIER. « IL NE MANQUERAIT PAS GRAND-CHOSE ».

(EXTRAIT DES TRAVAUX D'UN DES GROUPES D'HABITANTS)

9 séances organisées dans les centres sociaux Maison Pour Tous (Argenteuil), Agora (Persan) et Les Louvrais (Pontoise) ■ 40 habitants impliqués ■ Animation et partenariat : Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise et Pôle de ressources

JEUNESSE

OPTIONS D'INTERVENTION

Bien souvent, les jeunes sont perçus comme une source d'inquiétude plutôt que comme une ressource. La tentation est alors grande pour les acteurs publics de les catégoriser afin de mieux cerner leurs difficultés et leurs besoins. Si cette approche a permis, avec plus ou moins d'efficacité, la mise en place de politiques publiques sectorielles et territoriales en direction de la jeunesse, elle conduit également à enfermer de nombreux jeunes dans des catégories stigmatisantes bâties sur la figure médiatique du jeune « à problème ».

Au regard des enjeux et des difficultés rencontrées par les jeunes dans les territoires en Politique de la ville, le Pôle de ressources a poursuivi un travail spécifique pour, en lien avec les acteurs concernés, réinterroger les grilles d'analyses des problématiques Jeunesse, ainsi que les modes d'intervention qui visent à y répondre.

ACTION

Groupe de travail

QUELLES CONDITIONS POUR ÉLABORER ET FAIRE VIVRE UNE POLITIQUE JEUNESSE COMMUNALE ?

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 10

Intervention : Frédéric Tréca (consultant)

Animation : Pôle de ressources

Groupes de travail

RENOUVELER LES DYNAMIQUES ENTRE JEUNESSES, STRUCTURES ET TERRITOIRES

Nombre de séances : 6 (3 séances par groupe)

Nombre de participants : 10 en moyenne

Animation et Partenariat : Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise, FDMJC95 et Pôle de ressources

Samedi des élu(e)s

QUELLES POLITIQUES POUR LA JEUNESSE EN FRANCE AUJOURD'HUI ?

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 8

Intervention : Véronique Bordes (maître de conférence, Université Toulouse 2)

Animation : Pôle de ressources

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : des brèves sur la création d'une maison du parrainage, une initiative pour soutenir l'insertion de jeunes en milieu rural...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** à propos du service civique, des expériences de villes sur la conduite de diagnostics Jeunesse...

Une **PUBLICATION**, synthèse d'une journée d'échanges proposée avec les Fédérations des MJC et des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise « Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? ».

1. GROUPE DE TRAVAIL

QUELLES CONDITIONS POUR ÉLABORER ET FAIRE VIVRE UNE POLITIQUE JEUNESSE COMMUNALE ?

Jusqu'où une collectivité doit-elle s'engager en matière de Jeunesse ? Que doit-elle faire en propre, de l'intervention de « terrain » au pilotage d'une politique et d'un projet communal ? Quelles conséquences sur l'organisation des services, sur les compétences à mobiliser ? Bien que les réponses soient conditionnées par les contextes locaux (politiques, historiques, organisationnels...), le Pôle de ressources a initié en 2011 un groupe de travail ciblant principalement les directions générales des collectivités en charge de la Jeunesse, afin d'aborder et approfondir collectivement les enjeux et les différentes méthodes d'intervention envisageables.

Accompagné par Frédéric Tréca (consultant), le groupe travaille sur les conditions d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique Jeunesse communale. Croisant une approche stratégique et opérationnelle, les six séances (de novembre 2011 à juin 2012) aborderont les questions liées notamment à la connaissance des jeunes - que connaître des jeunes pour agir ? -, les politiques municipales concernant de façon directe ou indirecte la Jeunesse, le pilotage, ou encore les métiers concernés, intégrés ou non au sein de l'action municipale. La première séance a porté sur des éléments de cadrage historique, sur la perception de la question par les directions en charge de la Jeunesse, ainsi que sur la nature des enjeux actuels posés localement en matière de Jeunesse.

Commentaire

Un premier pari a été atteint pour cette démarche qui débute : la mobilisation des directeurs généraux adjoints en charge de la Jeunesse, qui représentent la majorité des membres du groupe. Ce niveau est particulièrement intéressant car il est celui qui peut porter et animer une vision stratégique et transversale de la Jeunesse, en lien avec les élus. D'ailleurs, des passerelles avec les élus - mobilisés en 2011 sur cette thématique dans le cadre d'un Samedi des élu(e)s - seront recherchées en 2012, afin de construire et porter une culture et une ambition partagées de politique communale sur la Jeunesse.

[...] LES COLLECTIVITÉS RECHERCHENT UNE COHÉRENCE ENTRE LES SERVICES, MONTENT DES PÔLES, CHARGENT DES DGA DE PLUSIEURS CASQUETTES, CENSÉS ASSURER LA TRANSVERSALITÉ OU COMPLÉMENTARITÉ. CONSTRUIRE UNE POLITIQUE JEUNESSE PAR L'ORGANIGRAMME PEUT AVOIR NÉANMOINS DES LIMITES, QUI NÉCESSITERAIENT DE PRIVILÉGIER D'AVANTAGE DES APPROCHES AXÉES SUR LE PROJET... ; LA REPRÉSENTATION DE LA JEUNESSE DANS LES COLLECTIVITÉS SE FORGE SOUVENT D'ABORD À PARTIR DES PROBLÈMES POSÉS PAR LES JEUNES (SOLLICITATION DES SERVICES TECHNIQUES POUR RÉPARER DES DÉGRADATIONS, SOLLICITATION DES ÉLUS PAR LES HABITANTS PLAINTIFS...), CE QUI N'AIDE PAS À POSER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES POSITIVES INTERSERVICES... ; LA COLLECTIVITÉ A BEAUCOUP MOINS D'INTERLOCUTEURS QU'AVANT. LE NOMBRE D'ASSOCIATIONS SE RÉDUISANT (PARFOIS SUITE À DES LOGIQUES DE MUNICIPALISATION), ELLE N'A PLUS « EN FACE » QUE LES JEUNES OU LES INSTITUTIONS. ET DE FAIT, LES DÉBATS ET ÉCHANGES PORTENT MOINS SUR LES VALEURS ET LE SENS. LES APPROCHES SONT TECHNICISÉES, ON FAIT DU CONTRAT, DU PROJET, DE LA PROCÉDURE... LES SITUATIONS SONT D'AILLEURS PAR MOMENT À JEU RENVERSÉ, AVEC UN POLITIQUE DEVENU TECHNICISTE, ET LE TECHNICIEN RECHERCHANT LE SENS PERDU...

(EXTRAITS DE L'INTERVENTION INTRODUCTIVE DE FRÉDÉRIC TRÉCA)

2. GROUPES DE TRAVAIL

RENOUVELER LES DYNAMIQUES ENTRE JEUNESSES, STRUCTURES ET TERRITOIRES

Au cours de l'année 2011, le Pôle de ressources a conduit, en appui et en partenariat avec les Fédérations départementales des Maisons des jeunes et de la culture, et des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise, une démarche visant à produire une réflexion collective sur les enjeux et les pratiques de l'accompagnement Jeunesse à l'échelle locale. Deux groupes de travail ont ainsi été initiés, le premier consacré à la question du projet de structure, l'autre à la place des structures dans les territoires, rassemblant, au fil de trois séances, des responsables et équipes de centres sociaux, MJC et services municipaux de la Jeunesse.

Les groupes de travail ont été lancés dans la continuité de la Journée départementale tenue en octobre 2010 sur la thématique de l'accueil des jeunes dans les structures de proximité (MJC et centres sociaux). Les trois séances de travail, par groupe, ont ainsi permis d'approfondir les réflexions et échanges des professionnels de l'accompagnement et de l'animation Jeunesse quant à leur rôle, l'évolution des rapports entretenus avec les jeunes, le renouvellement du cadre d'exercice des structures, l'enjeu des alliances locales... L'intérêt de la démarche reposait sur les différentes échelles d'analyse mobilisées : la problématique des jeunes et de leur « nouvelle » sociologie, la déconstruction des pratiques professionnelles, la dimension stratégique du projet social et politique des structures, la question du partenariat et du réseau d'acteurs engagés sur le terrain de la jeunesse.

Commentaire

Premier intérêt de la démarche inter-réseaux : elle a créé l'opportunité de mettre au travail, ensemble, des directions et équipes de centres sociaux, MJC et services Jeunesse. Elle a révélé des questionnements et des constats similaires, permettant d'envisager des coopérations territoriales renforcées.

Un temps de restitution des travaux des deux groupes devait se tenir initialement fin 2011, mais se concrétisera au cours du premier trimestre 2012.

SANS FORCÉMENT TROUVER LES RÉPONSES, POUR LE MOMENT, UNE PREMIÈRE SÉRIE D'INTERROGATIONS A CONCERNÉ LA PLACE ET LE RÔLE DES ACTEURS : À QUOI SERT-ON ? COMMENT DOIT-ON INTERVENIR AUPRÈS DE NOTRE PUBLIC ? DOIT-ON ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA CONSTRUCTION DE LEURS PROPRES CHOIX, DE LEURS CLÉS DE LECTURE, DANS L'ENRICHISSEMENT DE LEUR CAPITAL HUMAIN, AFIN DE LES AIDER À DEVENIR CITOYENS, AUTONOMES, ÉMANCIPÉS ? OU DOIT-ON LES PRÉPARER À LA SOCIÉTÉ, QU'ILS « TORDRE » POUR LES FAIRE ENTRER DANS UN CADRE, UN SYSTÈME ?

(EXTRAIT DE LA SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU GROUPE SUR LE PROJET DE STRUCTURE)

6 séances (3 séances pour chacun des deux groupes) : 21 janvier (Erment), 18 mars (Cergy-Pontoise), 20 mai (Persan) ■ 10 participants en moyenne (directeurs de centres sociaux et de MJC, responsables service Jeunesse de Villes, animateurs, coordinateurs de structures de proximité...) ■ Animation et partenariat : Fédération départementale des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise, FDMJC95 et Pôle de ressources

3. SAMEDI DES ÉLU(E)S

QUELLES POLITIQUES POUR LA JEUNESSE EN FRANCE AUJOURD'HUI ?

Depuis les années 1980, la France tente de développer des politiques en direction de la Jeunesse. L'État français a longtemps renvoyé cette prise en charge au niveau local, demandant aux municipalités « d'encadrer » leur Jeunesse. Différentes interventions ont alors vu le jour, portées par des réflexions différentes selon les élus et les espaces. Avec une idée sous-tendant toujours cette volonté, la nécessité d'une certaine paix sociale. Ce Samedi des élu(e)s a ainsi été l'occasion pour Véronique Bordes, maître de conférences à l'Université Toulouse 2 Le Mirail, de questionner la politique Jeunesse de ces dernières années. Elle a notamment mis en lumière cette forme particulière d'appréhension de la Jeunesse par le biais de l'insertion, de la sécurité, de la santé..., mais jamais de façon transversale, et a montré toute la difficulté

à mener une politique Jeunesse locale au plus près des besoins du terrain et des nouvelles interrogations des acteurs. En se penchant sur les différentes orientations développées en direction de la Jeunesse, elle a tenté de déterminer vers quelles politiques Jeunesse se dirigeait aujourd'hui la société : politique vitrine ou véritable politique active ?

10 décembre (Taverny) ■ 8 élu(e)s participants ■ Intervention : Véronique Bordes (maître de conférences, Université Toulouse 2 Le Mirail) ■ Animation : Pôle de ressources

ON REPROCHE AUX JEUNES AUJOURD'HUI D'ÊTRE DISPERSÉS, INSTABLES, DE CHANGER D'IDÉE RAPIDEMENT À L'IMAGE DE LEUR USAGE DE LA TÉLÉCOMMANDE. POURTANT, SI L'ON OBSERVE LA FAÇON DON'T ILS SONT PRIS EN CHARGE, ON CONSTATE QUE LES POLITIQUES ACTUELLES LES POUSSENT À CET ÉCLATEMENT, À CE TURN-OVER D'ACTIVITÉS ET À DÉVELOPPER DES STRATÉGIES QUI LEUR PERMETTENT UN USAGE OPPORTUNISTE DES DISPOSITIFS. AUJOURD'HUI, LES JEUNES SUBISSANT LA CRISE, DOIVENT S'ADAPTER ET ÊTRE EN CAPACITÉ DE SE SOCIALISER RAPIDEMENT AUX NOUVELLES SITUATIONS QU'ILS RENCONTRENT CHAQUE JOUR. LES ORIENTATIONS POLITIQUES EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ONT TENDANCE À INCITER LES JEUNES À SE FRAGMENTER EN FONCTION DU BESOIN ET DU MOMENT. NOUS SOMMES DONC DANS UNE SOCIÉTÉ QUI DÉNONCE L'INSTABILITÉ DE SA JEUNESSE, MAIS QUI L'Y MAINTIEN EN DÉVELOPPANT DES POLITIQUES FRAGMENTÉES. LES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS EN DIRECTION DES JEUNES PROFITENT AUX PLUS STRATÉGIQUES, À CEUX QUI SAVENT TROUVER L'INFORMATION ET UTILISER LES FONCTIONNEMENTS INSTITUTIONNELS. LES AUTRES, LES PLUS PRÉCAIRES, RESTENT HORS DES DISPOSITIFS. C'EST PEUT ÊTRE UN DES ÉCUEILS DE CETTE POLITIQUE PAR DISPOSITIFS.

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE VÉRONIQUE BORDES)

CULTURE

OPTIONS D'INTERVENTION

L'intervention culturelle dans son rapport à la Politique de la ville est complexe et multiforme, poursuivant des démarches propres de création artistique et de valorisation du patrimoine, constituant aussi, dans le cadre de rapprochements avec les acteurs du développement social urbain, un outil privilégié au service de projets urbains, éducatifs ou sociaux. Bien que le rôle particulier des arts et de la culture dans l'épanouissement et l'enrichissement de chacun, dans les processus de transformation sociale et de revalorisation des quartiers, plus largement dans le développement local d'un territoire, soit sans nul doute reconnu, l'intervention culturelle dans la Politique de la ville reste timide et souffre d'un certain nombre de difficultés.

Au regard de ces constats, le Pôle de ressources a souhaité engager un travail spécifique sur ce thème, avec un enjeu fort - celui de contribuer à conforter la culture comme champ incontournable du développement social urbain -. Cet engagement, démarré en 2008, s'est poursuivi en 2011.

ACTION

Recherche-action

« **PRATIQUES CULTURELLES, PRATIQUES CITADINES** » -
TEMPS DE RESTITUTION

Nombre de séances : 3

Nombre de participants : 30

Animation et partenariat : Université Cergy-Pontoise et Pôle de ressources

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une expérience relatant la construction de démarches avec des habitants à partir d'une résidence artistique à Gonesse, une brève à propos d'une étude sur les lieux de diffusion pluridisciplinaires de spectacle vivant en Île-de-France...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** concernant des démarches artistiques portées dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine...

Deux **PUBLICATIONS** : une synthèse d'un cycle de qualification et d'ateliers « Affirmer la place de la culture dans la Politique de la ville », une synthèse issue d'une rencontre départementale « Projets culturels et pratiques culturelles habitantes. Conditions et enjeux d'une réciprocité ».

1. RECHERCHE-ACTION

TEMPS DE RESTITUTION DE LA RECHERCHE-ACTION « PRATIQUES CULTURELLES, PRATIQUES CIDADINES »

Qu'est-ce que recouvre la culture, l'art, pour les habitants des quartiers en Politique de la ville ? Quelles sont les pratiques culturelles qu'ils développent, y compris en dehors du circuit culturel et artistique normatif ? Quels sont les obstacles à l'investissement des programmations culturelles proposées localement ? Pour répondre à ces questions appliquées au contexte val d'oisien, le Pôle de ressources et l'Université de Cergy-Pontoise (laboratoire Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnement) se sont associés pour conduire une recherche-action dont le parti-pris a été d'aborder la question culturelle à partir des ressources, envies et positions des habitants, envisagées à la fois comme publics et acteurs des dynamiques existantes. Cette recherche-action, portant sur trois sites, a été menée à son terme et présentée aux acteurs val d'oisiens fin 2010 à l'occasion d'une Journée départementale d'échanges. En 2011, trois temps de restitution ont été organisés pour les habitants et partenaires ayant participé à la démarche sur les territoires de Bezons, d'Ermont et de Goussainville.

Commentaire

La recherche-action ayant reposé sur l'implication des habitants, par le biais d'entretiens individuels et collectifs, elle ne pouvait se clore sans leur en restituer les conclusions. Ces derniers se sont, de manière générale, retrouvés dans les éléments qui leur ont été soumis.

QUAND UNE SAISON CULTURELLE SE DÉROULE AUTOUR D'UN NOYAU D'UN MILLIER DE PERSONNES, QU'EST-CE QUE LES DIZAINES DE MILLIERS D'AUTRES HABITANTS DE LA VILLE ONT À RECEVOIR OU À DIRE DE LA CULTURE ? L'ACTEUR CULTUREL SE PLACE ALORS DANS UNE POSTURE D'ÉCOUTE, DE CAPTATION, MAIS AUSSI D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE, AU CŒUR DES LIEUX DE VIE DES HABITANTS. UNE APPROCHE QUI VEUT JOUER SUR LES REPRÉSENTATIONS, EN DÉSACRALISANT LA CULTURE ET SES REPRÉSENTANTS, ET QUI PROPOSE AUSSI DE PRENDRE APPUI SUR L'EXPÉRIENCE ET LES RESSOURCES DES HABITANTS, POUR CONSTRUIRE DES PROJETS CULTURELS. [...]

LES RELATIONS À L'ART, À L'ARTISTE, AUX LIEUX CULTURELS, SONT ALORS PERÇUES DIFFÉREMMENT. MAIS IL IMPORTE DE LAISSER TOUTE LEUR VALEUR ET LEUR FORCE À CES PROJETS CO-CONSTRUITS. ILS NE DOIVENT PAS DEVENIR SEULEMENT UN PRÉTEXTE DÉTOURNÉ POUR AMENER LES GENS VERS L'OFFRE LOCALE. LE VÉCU ET LA RÉALITÉ DES GENS DANS LES TERRITOIRES PEUVENT NOURRIR LA RÉFLEXION CULTURELLE, ET L'EXPÉRIENCE DE LA CRÉATION ET DU JEU – RENDRE LES HABITANTS ACTEURS AU SENS PROPRE – ÊTRE UN VECTEUR INTÉRESSANT DE DÉCOUVERTE. NÉANMOINS, IL NE S'AGIT PAS D'EN FAIRE UN PRINCİPE SYSTÉMATIQUE, UNE CONDITION. LES RÔLES DE CHACUN : HABITANT, CRÉATEUR, ACTEUR, MÉRITENT ÉGALEMENT D'ÊTRE RESPECTÉS EN TANT QUE TELS.

(EXTRAIT DE LA PUBLICATION ISSUE DE LA RENCONTRE)

3 séances : 27 avril (Goussainville), 9 juin (Ermont), 27 juin (Bezons) ■ 30 participants (habitants, techniciens et élus des collectivités concernées) ■ Animation et partenariat : Université Cergy-Pontoise et Pôle de ressources

ACTION PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

OPTIONS D'INTERVENTION

Cet axe d'intervention vise à appréhender et mettre au travail des questionnements liés à l'action publique en général et à ses évolutions, au regard de la Politique de la ville et du développement social urbain, indépendamment des entrées thématiques particulières traitées dans le cadre des autres axes d'intervention.

INFORMATION - PUBLICATIONS

Dans **RÉSONANCES** : une rubrique « Actu nationale et régionale », qui présente des analyses en matière de politiques publiques, annonce des colloques, des études sur les territoires...

Des demandes auprès du **SERVICE INFO-DOC** de recherche de travaux et de personnes ressources en matière de prospective territoriale, d'informations sur les évolutions de la Politique de la ville...

En termes de **PUBLICATION** : une synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle « La fabrique des Politiques publiques ».

ACTION

Petit déjeuner du Pôle

GÉOGRAPHIES COMPARÉES DES QUARTIERS POPULAIRES : INTERROGER L'ICI ET L'AILLEURS

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 14

Interventions : Frédéric Dufaux (géographe, Laboratoire MOSAIQUES, Université Paris Ouest La Défense), Philippe Gervais-Lambony (géographe, Laboratoire GECKO, Université Paris Ouest la Défense)

Animation : Pôle de ressources

Rencontre Observations et territoires

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ :

UNE ANALYSE COMPARÉE DES DISPARITÉS

TERRITORIALES EN VAL D'OISE ET ÎLE-DE-FRANCE

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 43

Intervention : Serge Dobel (Observatoire départemental du Conseil général du Val d'Oise)

Animation : Pôle de ressources

Rencontre Observations et territoires

QUEL VISAGE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE EN 2050 ? ÉVOLUTIONS DE LA RÉGION ET DÉFIS À RELEVER

Nombre de séances : 1

Nombre de participants : 25

Intervention : Yves Vandenooghe (CESER IDF)

Animation : Pôle de ressources

1. PETIT DÉJEUNER DU PÔLE

GÉOGRAPHIES COMPARÉES DES QUARTIERS POPULAIRES : INTERROGER L'ICI ET L'AILLEURS

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale du développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Les territoires urbains de par le monde possèdent à la fois leur caractère propre tout en entretenant des similarités. Les quartiers populaires des « Nords » sont généralement symbolisés par l'édification durant la seconde moitié du XXème siècle des grands ensembles et de la généralisation du logement social, tandis que ces territoires, dans les « Suds », sont attachés au développement de la ville informelle et de formes urbaines renvoyant à l'habitat spontané. Qu'en est-il toutefois de l'habiter au sein de ces ensembles urbains semblant distincts et différenciés dans leur généalogie et leur logique socio-urbaines ? Quelles passerelles existent ou n'existent pas dans l'analyse de la citoyenneté, de l'urbanité ou des politiques publiques qui caractérisent les quartiers populaires Ici et Ailleurs ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réflexion et de perspectives, le géographe Frédéric Dufaux a discuté d'une comparaison internationale des grands ensembles en pointant, notamment, certaines convergences dans les solutions politiques apportées dans la gestion de ces territoires. Philippe Gervais-Lambony, géographe également, a évoqué, pour sa part, le terrain des townships de Johannesburg, de leurs habitants et des petites histoires citoyennes qui construisent et nourrissent ces territoires.

17 juin (Montmagny) ■ 14 participants (chefs de projet DSU, agents de développement local, responsables de centres sociaux, animateurs...) ■ Interventions : Frédéric Dufaux (géographe, Laboratoire MOSAIQUES, Université Paris Ouest La Défense), Philippe Gervais-Lambony (géographe, Laboratoire GECKO, Université Paris Ouest la Défense) ■ Animation : Pôle de ressources

2. RENCONTRE OBSERVATIONS ET TERRITOIRES

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ : UNE ANALYSE COMPARÉE DES DISPARITÉS TERRITORIALES EN VAL D'OISE ET ÎLE-DE-FRANCE

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

L'Observatoire départemental dresse chaque année, sur la base d'indicateurs sélectionnés, un tableau de bord de la pauvreté et de la précarité en Val d'Oise et en Île-de-France. Serge Dobel est venu présenter une analyse comparée des résultats de la synthèse 2010, à partir de deux entrées : une approche temporelle - évolutions constatées de la pauvreté au cours des dernières années -, et géographique - persistance de disparités territoriales du Val d'Oise par rapport à l'Île-de-France, et à l'échelle infra-départementale -.

17 mars (Pontoise) ■ 43 participants (responsables de CCAS, de directions d'action sociale, d'associations d'insertion sociale et professionnelle, de Mission insertion, chefs de projet CUCS, élus, équipes de prévention spécialisée...) ■ Intervention : Serge Dobel (Observatoire départemental du Conseil général du Val d'Oise) ■ Animation : Pôle de ressources ■ Présentation de l'étude téléchargeable sur le site internet du Pôle de ressources

3. RENCONTRE OBSERVATIONS ET TERRITOIRES

QUEL VISAGE POUR L'ÎLE-DE-FRANCE EN 2050 ? ÉVOLUTIONS DE LA RÉGION ET DÉFIS À RELEVÉR

Le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France (CESER IDF) est l'assemblée consultative auprès du Conseil régional d'Île-de-France, qui élabore des avis, des rapports ou des communications sur toute question liée au développement de la région.

La section prospective et planification du CESER a publié en octobre 2010 un rapport intitulé « Démographie, économie et lien social à l'horizon 2050. Quelles perspectives, quels leviers pour agir ? », qui interroge le devenir des territoires franciliens ces prochaines décennies. Yves Vandenboomgaerde, auteur du rapport, en a présenté les principaux enseignements, à partir de trois grandes entrées : la dynamique de l'évolution démographique en Île-de-France, les caractéristiques de l'économie francilienne, et les leviers à actionner afin de renforcer la corrélation entre croissance économique et bien-être régional - cadre de vie, lien social -.

29 septembre (Taverny) ■ 25 participants (acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain) ■ Intervention : Yves Vandenboomgaerde (CESER IDF) Animation : Pôle de ressources ■ Présentation de l'étude téléchargeable sur le site internet du Pôle de ressources

[...] UNE PAGE SE TOURNE, SIGNANT LA FIN D'UNE ÉPOQUE. LA SOCIÉTÉ SERA TRÈS DIFFÉRENTE DE CELLE D'AUJOURD'HUI ET IL FAUT QU'ELLE S'Y PRÉPARE. LA COÏNCIDENCE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE EST L'OCCASION DE FAIRE ÉMERGER BON NOMBRE DE NOUVELLES RÉPONSES (VALEURS, MODOI DE VIE). IL Y A URGENGE À CHANGER, À INVENTER, À ALLER DE L'AVANT ET VITE ET CE, SUR TOUS LES FRONTS. IL S'AGIT D'AGIR DÈS AUJOURD'HUI POUR ÉVITER DE DEVENIR « SUIVEUR » D'INNOVATIONS QUI SE RÉALISERONT AILLEURS, POUR EMPÊCHER QUE LE DÉRAPAGE DES FINANCES PUBLIQUES OBÈRE ENCORE PLUS L'AVENIR ET POUR QUE LES INÉGALITÉS NE S'ACCROÏSSENT. RÉALISER TRÈS RAPIDEMENT LA RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE AFIN DE CONSOMMER TOUJOURS MOINS D'ÉNERGIE PAR UNITÉ DE PIB, SOUS LA DOUBLE PRESSION DES SIGNAUX DE PRIX DU MARCHÉ (L'AUGMENTATION DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES NE SERA PAS SOUTENABLE À MOYEN TERME) ET DE L'INDISPENSABLE MAÎTRISE DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE.

D'ICI 2050, L'INFLUENCE DE LA MONDIALISATION VA S'ACCROÎTRE. LES RÔLES VONT S'INVERSER ET LES DIFFÉRENCES IMPORTANTES ENTRE LES NIVEAUX DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES DÉVELOPPÉES SERONT TELLES QU'ELLES AURONT, SUR LA POPULATION FRANCILIENNE, UN IMPACT BEAUCOUP PLUS FORT DANS LES QUARANTE PROCHAINES ANNÉES.

(EXTRAIT DE LA SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE SITE CESER)

4. INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

- > **Animation de la table ronde « Comment améliorer le service rendu aux habitants : adaptation des services ou médiation ? »** dans le cadre d'une Rencontre de la ville organisée par le SGCIIV sur le thème « Quels services pour les habitants des quartiers de la Politique de la ville ? ». Cette rencontre nationale s'est tenue le 29 septembre.
- > **Participation à un groupe de travail portant sur « démarche intégrée, expériences actuelles et perspectives pour l'avenir »**, dans le cadre de la Mission Europe Urbain (mission nationale d'animation des projets urbains intégrés - PUI). Le groupe a produit un document guide sur les PUI, destiné notamment aux élus de collectivités territoriales.

INFORMATION DOCUMENTATION ET RESSOURCES TERRITORIALES

LE SERVICE INFO-DOC

140 demandes ont été formulées en 2011 dans le cadre du service Info-Doc, de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et lieux-ressources.

Cette activité s'appuie notamment sur un fonds documentaire qui rassemble des données sur la Politique de la ville, sur le Val d'Oise et ses territoires, des expériences, ainsi que des ouvrages plus conceptuels.

LE SITE INTERNET

Avec près de 70.000 pages consultées par 22.900 visiteurs, le site Internet du Pôle de ressources est structuré en 3 grandes entrées : l'association (sa finalité, sa structuration, son équipe), les actions et publications produites par le Pôle de ressources, les territoires en Politique de la ville. Ses principaux faits marquants en 2011, deux nouvelles rubriques : Images et Sons, Associations et Politique de la ville.



VEILLE TERRITORIALE

En 2011, les prémices d'une démarche de consolidation de la fonction de veille territoriale du Pôle de ressources.

RÉSONANCES



Une lettre mensuelle d'information de 4 pages, diffusée à 2.000 exemplaires.

Ses objectifs : présenter les actions et publications du Pôle de ressources, souligner des actualités nationales, régionales et départementales ayant trait au développement social urbain, valoriser et analyser des expériences locales, proposer des ressources documentaires (ouvrages, articles de presse, sites...).

PUBLICATIONS

Afin de capitaliser les travaux de ses actions de qualification, le Pôle de ressources réalise des publications, pour contribuer à nourrir la réflexion et l'action des professionnels de la Politique de la ville et du développement social urbain. Dans le souci d'une meilleure accessibilité et de l'appropriation de ces ressources, ces publications sont proposées en téléchargement libre sur le site Internet du Pôle de ressources.

7 publications (synthèses de cycle de qualification et d'ateliers, de Petits déjeuners du Pôle et de rencontres, ou kit méthodologique) ont été produites et diffusées en 2011.

1. LE SERVICE INFO-DOC

Le Service Info-Doc du Pôle de ressources enregistre 140 demandes pour l'année 2011 (160 en 2010). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet infléchissement :

- la généralisation, pour nombre de professionnels, d'une première étape de recherche d'informations sur internet, leur donne un accès autonome à des informations de plus en plus faciles à trouver. La demande au Pôle de ressources de circulaires, de rapports... se raréfie,
- la conjoncture : la stagnation, voire la réduction généralisée des budgets, peuvent se traduire par une attitude de gestion et de reconduite de projets déjà initiés, incitant peu à l'exploration de nouvelles pistes de travail, diminuant ainsi les sollicitations auprès du Pôle de ressources.

Qui sont les utilisateurs du Service Info-Doc ?

Les professionnels des collectivités territoriales demeurent, à l'instar des années précédentes, ceux qui sollicitent le plus le Service Info-Doc. Les demandes sont principalement en lien avec des projets expérimentés par d'autres communes ou des recherches d'intervenants, dans des domaines divers : prospective territoriale, démocratie participative, lutte contre les discriminations...

Les requêtes en provenance d'associations sont en forte diminution. Leur nature a par ailleurs évolué. Avant 2010, elles relevaient souvent de projets qu'elles souhaitaient développer. En 2010, elles concernaient, pour une part importante, les enjeux de financement dans un contexte de fragilisation, qui s'est d'ailleurs renforcé en 2011 dans le secteur associatif - plusieurs études se faisant l'écho des inquiétudes des associations face à la diminution de leurs subventions -.

La baisse de demandes en 2011 est peut-être une conséquence de cette situation, avec une lassitude du secteur associatif face aux réductions de financements, à des exigences de plus en plus importantes les concernant, et in fine, une difficulté pour elles, à imaginer et se lancer dans de nouveaux projets.

En termes de territoire, une proportion relativement importante de demandes émane de professionnels en exercice hors du Val d'Oise - près de 30 % -. Elles sont le fait de professionnels ne disposant pas de centre de ressources de la Politique de la ville dans leur département, et d'acteurs recherchant des informations spécifiques sur le Val d'Oise ou la Région. Le Pôle de ressources paraît alors bien identifié dans sa fonction et la nature des ressources qu'il peut proposer.

Quelles sont les principales thématiques et natures de demandes concernées ?

La Politique de la ville, dans son cadre global, concentre 16,2 % des demandes. Les requêtes, formulées par tout type d'acteur, concernent les dispositifs, l'histoire, l'évolution, les acteurs de la Politique de la ville...

Parmi les autres thématiques « phares » en 2011 :

- l'éducation centralise 13,9 % des demandes exprimées : demandes autour de la parentalité, recherche d'intervenants pour animer des temps de réflexion sur ce thème.
- l'habitat et le logement (12,7% des demandes en 2011) : expériences ayant trait au logement intergénérationnel, intervenants pour traiter du logement des précaires et des jeunes, pour animer un café débat sur le thème du bien-être et du bien vivre dans son logement... Comme souvent avec cette

Type de STRUCTURE	2011	2010	2009
Collectivité TERRITORIALE (Ville, COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION)	43%	37%	47%
ASSOCIATION	19,7%	33,7%	24%
INSTITUTION (ÉTAT, CONSEIL GÉNÉRAL, BAILLEURS, CAF)	12,9%	8,2%	13%
INDIVIDUEL	18,6%	17%	15%
ENTREPRISE, CABINET CONSEIL	5,8%	4,1%	1%

thématique, une part de demandes revêt un caractère relativement technique avec des recherches de fiches outils de déclaration d'incident de gestion urbaine de proximité, des exemplaires de plan de sauvegarde...

- la justice, la prévention et la sécurité (8,1 %) : recherche d'outils, de démarches ou de contacts d'acteurs,
- l'aménagement et l'urbanisme (6,9%) : bonnes pratiques en rénovation urbaine, expériences menées afin de favoriser la mixité sociale,
- la santé (6,9%) : le pourcentage de demandes sur ce thème a doublé par rapport à 2010. Cette donnée illustre une corrélation relativement fréquente entre l'émergence de nouveaux dispositifs ou politiques publiques et la hausse des demandes. Ainsi, en matière de santé, 2011 a été caractérisée par l'élaboration pour plusieurs villes du département de contrats locaux de santé, avec des demandes de leur part auprès du Pôle de ressources en termes de statistiques et de données sur l'accès aux soins, la santé de populations défavorisées, la démographie médicale,
- parmi les thématiques non affichées comme prioritaires dans le cadre de la Politique de la ville, le service Info-Doc a enregistré plusieurs demandes autour de la question du genre, au-delà des sollicitations récurrentes en lien avec la journée internationale des droits des femmes : identification d'intervenants pour l'animation d'une projection débat autour des rapports entre filles et garçons dans les quartiers, d'acteurs, d'associations œuvrant à la lutte contre les violences faites aux femmes, de sociologues ayant traité de la question de la violence des filles.

UNE PART IMPORTANTE DE DEMANDES EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

30% DES REQUÊTES CONSISTENT À IDENTIFIER DES ACTEURS OU STRUCTURES TRAVAILLANT SUR UNE THÉMATIQUE PRÉCISE DANS LE DÉPARTEMENT (INTÉGRATION DE POPULATIONS IMMIGRÉES, PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, POLITIQUE DE LA VILLE...), DES RECHERCHES D'EXPÉRIENCES CONDUITES DANS LE VAL D'OISE (PROBLÉMATIQUE DU POST-RELOGEMENT PAR EXEMPLE). D'AUTRES SOLLICITATIONS TERRITORIALES ONT CONCERNÉ DES DONNÉES STATISTIQUES PORTANT SUR LES CUCS, ZUS, ZEP, SUR LA SANTÉ DES JEUNES DANS LE VAL D'OISE, SUR LE CHÔMAGE DANS LE VAL D'OISE ET L'ÎLE-DE-FRANCE...

UNE DÉMARCHE D'ENQUÊTE QUALITATIVE DU SERVICE INFO-DOC RÉALISÉE AUPRÈS DE PROFESSIONNELS : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LE PÔLE DE RESSOURCES A RÉALISÉ UNE ÉVALUATION QUALITATIVE DE SON SERVICE INFO-DOC. SUR LES 30 PROFESSIONNELS - AYANT UTILISÉ LE SERVICE EN 2010 OU 2011 - CONTACTÉS PAR TÉLÉPHONE, UNE VINGTAINE A ÉTÉ JOINTE ET, DONC SONDÉE. CE « PANEL » NE PRÉTEND PAS À UNE QUELCONQUE REPRÉSENTATIVITÉ, MAIS LES RÉPONSES APPORTENT QUELQUES ÉCLAIRAGES INTÉRESSANTS.

COMMENT ENTRENT-ILS EN CONTACT AVEC LE SERVICE INFO-DOC DU PÔLE DE RESSOURCES ?

UNE MAJORITÉ DES ACTEURS INTERROGÉS CONTACTE LE SERVICE PAR LE BIAIS DE SON RÉSEAU PROFESSIONNEL, SUR SUGGESTION D'UN COLLÈGUE, D'UN PARTENAIRE. D'AUTRES LE FONT SUITE À UNE PARTICIPATION À UNE ACTION DE QUALIFICATION DU PÔLE DE RESSOURCES, QUI LEUR A PERMIS D'IDENTIFIER L'ASSOCIATION COMME UN LIEU RESSOURCES. ENFIN, UNE PETITE PARTIE DES ENQUÊTÉS SE DIRIGE VERS LE PÔLE DE RESSOURCES APRÈS L'AVOIR IDENTIFIÉ SUR LE WEB. IL EST INTÉRESSANT DE CONSTATER QUE, OUTRE L'INFORMATION DIFFUSÉE PAR LE PÔLE DE RESSOURCES (L'ÉQUIPE MENTIONNANT RÉGULIÈREMENT L'EXISTENCE DE CET OUTIL LORS DE SES ACTIONS DE QUALIFICATION), LA FONCTION RELAIS, VIA DES ACTEURS CONNAISSANT LE PÔLE DE RESSOURCES, SES MISSIONS ET SERVICES, JOUE UN RÔLE PRÉPONDERANT.

POURQUOI LES PROFESSIONNELS SOLLICITENT LE SERVICE INFO-DOC ? QUAND ?

LA RÉPONSE EST DÉVELOPPÉE DANS LA RUBRIQUE « LE SERVICE INFO-DOC » DU PRÉSENT RAPPORT : LES PRINCIPAUX OBJETS DES DEMANDES CONCERNENT DES EXPÉRIENCES ET PRATIQUES, ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE THÉMATIQUES ET TERRITORIAUX, RESSOURCES EN TERMES D'INTERVENANTS POUR ANIMER DES TEMPS DE RÉFLEXION ET DE DÉBATS.

LES PROFESSIONNELS EXPLIQUENT QU'ILS EFFECTUENT SOUVENT DES RECHERCHES SUR INTERNET DE PRIME ABORD, MAIS QUE DES RÉSULTATS PARFOIS INCOMPLETS, INSATISFAISANTS OU INTROUVABLES, LES INCITENT À CONTACTER LE SERVICE INFO-DOC. CECI EST PARTICULIÈREMENT LE CAS POUR DES DEMANDES EN RELATION AVEC LES TERRITOIRES. LA PLUS-VALUE DU SERVICE FACE À DES RECHERCHES COMPLEXES ET TERRITORIALES EST AINSI RECONNUE. AU-DELÀ, LES PROFESSIONNELS SOLLICITENT RELATIVEMENT SPONTANÉMENT LE SERVICE INFO-DOC PAR SOUCI DE GAIN DE TEMPS.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE SUR LA QUALITÉ DU SERVICE ET LA QUALITÉ DES INFORMATIONS REÇUES

UN INDICATEUR DE SATISFACTION ASSEZ PRÉGNANT CONCERNE LES DÉLAIS DE RÉPONSE, JUGÉS POUR UNE LARGE PART RAPIDES. GLOBALEMENT, LES PROFESSIONNELS ESTIMENT LES RÉPONSES RELATIVEMENT PERTINENTES ET PRÉCISES. CERTAINS ONT PU SE LES APPROPRIER DIRECTEMENT : PRISE DE CONTACT AVEC DES PORTEURS D'EXPÉRIENCES, TRAVAIL AVEC UNE ASSOCIATION LOCALE REPÉRÉE LORS D'UNE DEMANDE, ANIMATION DE DÉBATS AVEC DES INTERVENANTS ET OUTILS SUGGÉRÉS, DOCUMENTS EXPLOITÉS POUR LA RÉDACTION D'UNE ÉTUDE, IDENTIFICATION D'ACTEURS ET DE PRATIQUES VAL D'OISIENS... QUELQUES UNS SOULIGNENT LE FAIT D'AVOIR REÇU DES INFORMATIONS DÉJÀ EN LEUR POSSESSION OU PAS ASSEZ POINTUES PAR RAPPORT À LEUR DEMANDE INITIALE. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA DONC PORTÉE EN 2012 À LA CARACTÉRISATION ET LA PRÉCISION DES DEMANDES INITIALES, POUR APPORTER DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PLUS CIBLÉS, DÈS LORS QU'ILS EXISTENT OU PEUVENT ÊTRE REPÉRÉS.

RÉACTIVITÉ, EFFICACITÉ ET DISPONIBILITÉ SONT QUELQUES UNS DES MOTS FORTS RESSORTANT DES ÉCHANGES TÉLÉPHONIQUES, SOULIGNANT L'INTÉRÊT DE L'OUTIL SERVICE INFO-DOC. DES MARGES DE PROGRÈS EXISTENT NÉANMOINS, MAIS LE PRINCIPAL ENJEU - ET GARANTIE D'UNE FONCTION RESSOURCE TOUJOURS PERTINENTE - TIEN ET TIENDRA EN LA CAPACITÉ PERMANENTE ET RENFORCÉE DE L'ÉQUIPE DU PÔLE DE RESSOURCES À NOURRIR ET ACTUALISER SA CONNAISSANCE DES ACTEURS, DES PROJETS, DES PROBLÉMATIQUES DE TRAVAIL, VOIRE À LES ANTICIPER.

2. LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE RÉSONANCES

Chaque mois, le Pôle de ressources élabore et diffuse une lettre d'information, Résonances. En quatre pages, la lettre se fait l'écho des actions et publications du Pôle de ressources ; de l'actualité nationale, régionale et départementale ayant trait à la Politique de la ville et au développement social ; d'une expérience locale ; de ressources documentaires (ouvrages, articles de presse, sites...). Cet outil d'information est diffusé à près de 2.000 exemplaires, répartis à 50% entre envois postaux et diffusion électronique.

Résonances reste un support essentiel pour le Pôle de ressources, en termes d'information - par les informations transmises - et de communication. En effet, la lettre contribue fortement à la visibilité et à l'identification du Pôle de ressources dans le paysage val d'oisien. L'investissement de l'équipe envers cet outil est important, mais il apparaît, au regard de retours réguliers d'acteurs aux métiers, statuts et organismes différents, pertinent dans sa forme comme dans ses contenus et, parfois vecteur de mise en réseau des professionnels. La reprise, par le SGCIV d'une part importante des articles relatant des expériences, contribue, de plus, à mettre en lumière, au plan national, des pratiques et démarches animées dans le Val d'Oise.



Quelles ont été les principaux types d'information diffusés en 2011 dans Résonances ?

Concernant l'actualité du Pôle de ressources, la lettre d'information est un support complémentaire à l'envoi d'invitations « papier » et à l'intégration des informations sur le site Internet du Pôle de ressources. « L'effet » Résonances se traduit généralement par une augmentation des inscriptions aux actions dans les jours qui suivent sa parution. Ceci s'explique notamment par la diffusion relativement importante de la lettre, mais aussi par l'amplitude des structures, acteurs et territoires qu'elle touche. Il est d'ailleurs possible de s'abonner « gratuitement » à la lettre, par mail. Résonances est également le support principal - avec le site internet - d'annonce de parution des publications éditées par le Pôle de ressources.

La rubrique « Actualités nationales et régionales » a, entre autres, traité d'informations en matière de :

- Politique de la ville : *circulaire sur les CUCS expérimentaux, étude sur l'ingénierie locale de la Politique de la ville, bilan du dispositif des délégués du préfet, colloque des « effets de quartier » à la Politique de la ville, étude sur les ZUS franciliennes,*
- Insertion et l'emploi : *analyse des contrats aidés dans les ZUS, étude sur les parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration, circulaire sur les orientations des missions locales,*
- Éducation : *rapport sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation, enquête sur la place des familles dans les projets de réussite éducative,*
- Santé : *étude sur la démographie médicale à l'échelle des bassins de vie en région Île-de-France,*
- Action et médiation sociales : *état des lieux des équipements et services des CCAS/CIAS en France, premières assises nationales de la médiation sociale,*
- Habitat et rénovation urbaine : *rapports sur l'égalité dans l'accès au logement, sur le développement économique dans les projets de rénovation urbaine, signature et mise en œuvre de conventions de GUP,*
- Prévention de la délinquance : *guide méthodologique d'aide à l'installation d'un conseil des droits et devoirs des familles, mission parlementaire sur la prévention des mineurs et des jeunes majeurs,*
- Culture : *étude sur les lieux de diffusion pluridisciplinaires de spectacle vivant en Île-de-France.*

La rubrique « Val d'Oise » se décline traditionnellement en deux parties :

- un article sur une expérience (avec une vigilance quant à la diversité des porteurs de projet, des territoires présentés, et de leur intérêt pour d'autres sites - Cf. tableau ci-contre),
- des brèves sur des initiatives locales ou départementales aussi diverses que la dimension culturelle des projets de rénovation urbaine, des ateliers de concertation avec la population, la création d'une maison

du parrainage, d'un Agenda 21, une initiative pour soutenir l'insertion de jeunes en milieu rural, un forum dédié à l'économie sociale et solidaire, l'égalité femme / homme dans les pratiques professionnelles, un état des lieux des Conseils des Droits et des Familles dans le Val d'Oise, un bilan départemental traitant de la prévention spécialisée, une démarche de mobilisation d'habitants et de professionnels en matière de lutte contre les discriminations, une action de lutte contre les violences, la création d'un conseil local de suivi des questions éducatives, une charte de coopération éducative.

La rubrique « Ressources », par ses articles et ouvrages, a cherché à balayer le vaste champ social, en tentant de diversifier les sources et de privilégier des documents susceptibles de contribuer à la réflexion des acteurs. Jeunesse, crise du logement, travail en banlieue, géographie urbaine de l'exclusion, solidarité et engagement associatif, inégalités et justice sociale, sécurité urbaine, quartiers populaires, soutien à la parentalité sont quelques uns des thèmes des ouvrages présentés cette année. Elle a également valorisé différentes formes de sites Internet : banques d'expériences en ligne (Politique de la ville et culture), plateformes d'échange (développement durable, acteurs économiques), sites contributifs (promotion d'initiatives de citoyens et de développement de leur pouvoir d'agir, recueil de propositions en réponse à la problématique du mal-logement), portails documentaires (cohésion sociale par le sport, territoires et gouvernance).

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES DANS RÉSONANCES EN 2011

PRÉVENTION ET POPULATIONS VULNÉRABLES : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE	LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA SANTÉ SE MESURENT, NOTAMMENT, PAR L'ÉLOIGNEMENT DE CERTAINES CATÉGORIES DE POPULATION PAR RAPPORT AUX CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE DÉPISTAGES. LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ DU VAL D'OISE (CODES95) A AINSI DÉVELOPPÉ, L'ANNÉE DERNIÈRE, UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE SUR LE VOLET DU DÉPISTAGE DES CANCERS EN DIRECTION DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES.	<i>JANVIER, ASSOCIATION, VAL D'OISE</i>
SOUTIEN AUX FEMMES ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES	EN 2000 ET 2004, LE PÔLE DE RESSOURCES AVAIT RELATÉ, DANS CETTE RUBRIQUE, LES EXPÉRIENCES PORTÉES PAR LES ASSOCIATIONS VAL D'OISIENNES "DU CÔTÉ DES FEMMES" ET "VOIX DE FEMMES". OÙ EN EST LE PROJET DE CES DEUX STRUCTURES AUJOURD'HUI ? SUR QUELLES ORIENTATIONS ET PAR QUELS MOYENS INTERVIENNENT-ELLES ? COMMENT A ÉVOLUÉ, AU NIVEAU LOCAL OU NATIONAL, LA PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ?	<i>FÉVRIER-MARS, ASSOCIATION, CERGY, SARCELLES</i>
L'ÉCOLE EN MILIEU OUVERT	DEPUIS 4 ANS, L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS DE VILLIERS-LE-BEL MÈNE UN PROJET AVEC L'ASSOCIATION AIDE ET ACTION, NOURRI D'UNE CONVICTON PARTAGÉE QUE L'ÉDUCATION EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DEVANT METTRE EN MOUVEMENT ÉLÈVES, PARENTS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ASSOCIATIONS.	<i>AVRIL, ASSOCIATION, VILLIERS-LE-BEL</i>
DÉPASSER LES FRONTIÈRES DES DISPOSITIFS : UNE DÉMARCHE CROISÉE ENTRE PRE ET ASV	LA TRANSVERSALITÉ EST UN TERME TRÈS RÉGULIÈREMENT MIS EN AVANT DANS LES DÉMARCHES LOCALES, SANS TOUJOURS TROUVER DE RÉELLES CONCRÉTISATIONS. LA VILLE D'ÉRAQNY-SUR-OISE EN A FAIT UN PRINCIPE D'ACTION CLÉ, EXPLIQUANT LE CROISEMENT « NATUREL » ENTRE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) ET ATELIER SANTÉ VILLE (ASV).	<i>MAI, VILLE, ÉRAQNY SUR OISE</i>
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE MUNICIPALISÉE : UNE QUESTION DE POSITION	DEPUIS 2007, LA VILLE DE GONESSE EXPÉRIMENTE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE DÉDIÉ À LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE. HISTORIQUEMENT PORTÉE PAR LE SECTEUR ASSOCIATIF, LA MUNICIPALISATION DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ÉVEILLE QUESTIONNEMENTS ET CONTROVERSES. QUELS ENJEUX ET PREMIÈRES RÉPONSES SE DRESSENT AVEC L'EXPÉRIENCE GONESSIENNE ?	<i>JUIN, VILLE, GONESSE</i>
UN PROJET COLLECTIF POUR AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS	DANS UN CONTEXTE DE FRAGILISATION DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LA DÉMARCHE ENGAJÉE PAR UN COLLECTIF D'ACTEURS DE STRUCTURES DE PROXIMITÉ DE L'EST DU DÉPARTEMENT EST UN EXEMPLE D'APPROPRIATION LOCALE ET PARTENARIALE DES ENJEUX QU'ELLES RECOUVRENT.	<i>JUILLET – AOÛT, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, VAL-DE-FRANCE</i>
UN TRAIT D'UNION ENTRE TERRITOIRE ET ENTREPRISES	LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE DU HAUT VAL D'OISE ASSURE UNE MISSION DE COORDINATION ET D'ANIMATION TERRITORIALES AU SERVICE DES ACTIFS ET DES ENTREPRISES.	<i>SEPTEMBRE, ASSOCIATION, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL D'OISE</i>
DU DROIT À SE NOURRIR À L'ACCÈS AUX DROITS	LES RESTAURANTS DU COEUR PROPOSENT DES AIDES ALIMENTAIRES POUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES. AUX CÔTÉS DE CE DROIT VITAL À SE NOURRIR AUQUEL ELLE CONTRIBUE, L'ASSOCIATION CHERCHE À ACTIVER D'AUTRES LEVIERS D'ACCÈS AUX DROITS VIA, NOTAMMENT, DES PERMANENCES JURIDIQUES PROPOSÉES AU SEIN MÊME DE SES LOCAUX.	<i>OCTOBRE, ASSOCIATION, TAVERNY, ARGENTEUIL</i>
LE GESTE URBAIN ET ARCHITECTURAL POUR LE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS	LA VILLE DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE S'EST INSCRITE DANS UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION URBAINE ET ARCHITECTURALE BIEN AVANT LE LANCEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE DE 2003, AVEC UNE INTERVENTION FORTE SUR LA MORPHOLOGIE DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL.	<i>NOVEMBRE, VILLE, SAINT-OUEN L'AUMÔNE</i>
LA CULTURE EN MOUVEMENT	LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE PERMET, LE TEMPS D'UN PROJET, L'IMMERSION D'UN ARTISTE DANS UN TERRITOIRE. CONDITIONNÉE GÉNÉRALEMENT AU CARACTÈRE ÉPHÉMÈRE DE LA PROPOSITION ARTISTIQUE, ELLE DÉBOUCHE PARFOIS SUR UNE DÉMARCHE À PLUS LONG TERME.	<i>DÉCEMBRE, ASSOCIATION, GONESSE</i>

3. LE SITE INTERNET DU PÔLE DE RESSOURCES

Le site Internet du Pôle de ressources : www.poleressources95.org est structuré en trois grandes entrées :

- « Structure » : consacrée au Pôle de ressources, elle englobe les missions, la composition de l'équipe, les financeurs, les programmes d'action et rapports d'activités de l'association,
- « Actions - ressources » : elle renvoie à l'activité du Pôle de ressources, d'une part les actions et publications produites (outils et guides, fiches expériences...), d'autre part les ressources repérées, liées à l'information et la documentation (lexique, veilles info, sélection de liens...)
- « Territoire et Politique de la ville » : dédiée à la Politique de la Ville en Val d'Oise, cette rubrique contient une présentation du département, une carte de la géographie prioritaire à travers différentes entrées (CUCS, PRE, PRU...), des fiches de présentation des villes inscrites en Politique de la ville (contacts de professionnels, historique des dispositifs, documents contractuels associés, fiches expériences).

Quelles évolutions en 2011 ?

Le Pôle de ressources a enrichi son site Internet d'une nouvelle rubrique « Images et sons », en ligne depuis mi-décembre 2011, et accessible depuis la page d'accueil, dans sa rubrique « Actualité ». Les vecteurs culturels et audiovisuels étant parfois exploités dans le cadre de démarches de développement social urbain, cette rubrique se fait l'écho de quelques-unes des réalisations les plus récentes. L'occasion aussi de proposer un « autre regard » sur les territoires, sur les personnes qui y vivent, et sur les problématiques qui concernent la ville et ses habitants. La rubrique est construite suivant 5 entrées : photos, expositions, vidéos, enregistrements sonores et ouvrages,

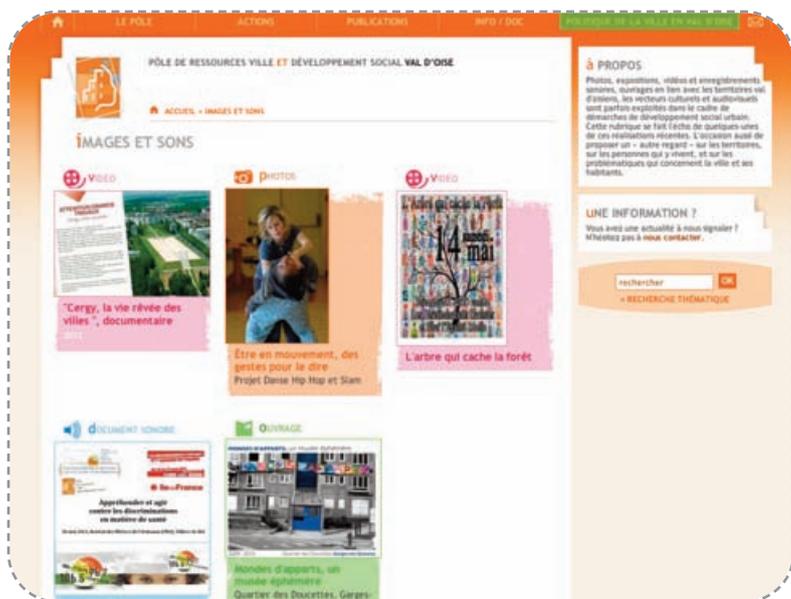
en lien avec les territoires val d'oisiens. La base de données Images & sons, a présenté fin 2011, à titre d'exemples, une exposition retraçant l'histoire du Grand Ensemble de Sarcelles, un ouvrage « Mondes d'apparts, un musée éphémère », issu d'un processus artistique réalisé dans le quartier des Doucettes à Garges-lès-Gonesse.

Une autre rubrique « Associations et Politique de la ville » a été mise en ligne. Acteurs clés de la Politique de la ville, les associations contribuent aux enjeux du développement social urbain en intervenant dans des domaines tels que le cadre de vie, le logement, l'accès à la culture, l'insertion, la lutte contre les discriminations... La page « Associations et Politique de la ville » propose donc de valoriser les actions qu'elles portent et les ressources qu'elles représentent.

Quelle fréquentation du site Internet, pour quels usages ?

69.739 pages du site ont été vues en 2011 par 22.897 visiteurs, ce qui représente une moyenne de 191 pages visionnées par jour et de 63 visites par jour pour l'année, - statistique sensiblement identique à l'année précédente -. En moyenne, les visiteurs consultent 3 pages par visite sur le site du Pôle.

Si les rubriques « Actions du Pôle », « Info-Doc », « Offres d'emploi » génèrent d'une année sur l'autre un flux de visites régulier, la rubrique « Politique de la ville en Val d'Oise » connaît une légère progression, tandis que celle consacrée aux « Publications » avoisine à elle seule 30% des consultations. Cette donnée est intéressante pour le Pôle de ressources qui a fait le choix de rendre les publications qu'il édite accessibles gratuitement à partir de son site, en vue d'une appropriation par le plus grand nombre.



Parmi les publications récentes les plus consultées et/ou téléchargées en 2011 : « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes » (366 vues), « Projet territorial de cohésion sociale – enjeux et méthodes », (291 vues), « Le dispositif CLSPD/CISPD dans le Val d'Oise. Éléments pour une analyse transversale » (274 vues), « Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) et Projets de Rénovation Urbaine (PRU) : des leviers pour le développement économique et l'emploi ? » (250 vues), « Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ? » (209 vues).

En 2012, un effort sera porté à la refonte des pages consacrées aux présentations des Villes inscrites en Politique de la ville.

COMMENT LES INTERNAUTES ARRIVENT-ILS SUR LE SITE DU PÔLE DE RESSOURCES ?

DE MANIÈRE NATURELLE, LES MOTEURS DE RECHERCHE SONT LES PRINCIPAUX VECTEURS D'ACCÈS AU SITE (64%). LES MOTS-CLÉS DE RECHERCHE PROVIENNENT PRINCIPALEMENT DE DEUX TYPES DE RECHERCHE :

- UNE DÉCLINAISON DU NOM DU PÔLE : « PÔLE RESSOURCES 95 », « CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE 95 » (LES INTERNAUTES VEULENT ACCÉDER SPÉCIFIQUEMENT AU SITE DU PÔLE DE RESSOURCES),
- UNE RECHERCHE EN LIEN AVEC LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LE VAL D'OISE : « EXPÉRIMENTATIONS CUCS VAL D'OISE », « ÉTUDES CHÔMAGE EMPLOI VAL D'OISE ».

20% DES VISITEURS SONT PARVENUS SUR LE SITE DU PÔLE PAR ACCÈS DIRECT. CEUX-CI CONNAISSENT DONC BIEN LE PÔLE DE RESSOURCES ET SON ADRESSE WEB.

LES SITES RÉFÉRENTS GÉNÈRENT QUANT À EUX 16% DES VISITES. LA BASE DOCUMENTAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À LA VILLE (RECENSANT DES FICHES EXPÉRIENCES, ÉTUDES, SYNTHÈSES, TEXTES) EST LE SITE RÉFÉRENT QUI PRODUIT LA MAJORITÉ DE CES FLUX. APPARAÎT ENSUITE, LE RÉSEAU DES CENTRES DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, PRÉCÉDANT, DANS UNE MOINDRE MESURE, DES SOURCES VAL D'OISIENNES COMME LA LIQUE 95 OU LE CODES95.

4. LA VEILLE TERRITORIALE

Qu'elles soient véhiculées via le Service Info-Doc, les rencontres Observations et territoires, Résonances ou le site Internet, les ressources territoriales - départementales, infradépartementales et, à degré moindre régionales - constituent une part importante de la fonction « d'information » du Pôle de ressources. C'est d'ailleurs sur ce registre que la plus-value de l'association peut être la plus significative, les sites thématiques nationaux ou régionaux offrant dorénavant un accès relativement aisé à des données statistiques, des documents officiels (textes, rapports), méthodologiques, voire à des bases de données d'expériences.

Mais les ressources territoriales sont aussi les plus complexes à appréhender : les informations transmises par des supports tels la presse, les sites Internet ou journaux des structures sont souvent parcellaires, limitées, et ne reflètent fréquemment que ce que la structure a souhaité communiquer. Conscient de l'enjeu de renforcer une connaissance fine des événements, actualités, projets des territoires val d'oisiens, et au regard des difficultés inhérentes à la récolte de ce type d'informations, le Pôle de ressources a engagé en 2011 une réflexion en vue d'améliorer le recueil, le traitement et l'exploitation de l'information territoriale. Ce travail de veille s'appuiera à la fois sur :

- des entretiens avec des acteurs clés du département, pour se placer en posture d'écoute active et privilégiée de l'actualité, des tendances des territoires et de la vision portée par les acteurs. Ils seront structurés autour de trois entrées (Politique de la ville, territoire, acteurs),
- une optimisation du recueil et du partage d'informations au sein de l'équipe, afin, notamment, de systématiser et améliorer le partage des informations recueillies lors d'actions de qualification ou de rencontres,
- un renforcement du lien avec des organismes producteurs d'information tels les Observatoires thématiques et/ou territoriaux, mais aussi, par exemple, les services de l'État.

5. LES PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2011

Culture et Politique de la ville : capitalisation de deux années d'investissement de la thématique

Au regard des interrogations et enjeux multiples ouverts par le croisement entre culture et Politique de la ville, et de l'intérêt à conforter la culture comme champ essentiel du développement social urbain, le Pôle de ressources a engagé un travail sur deux années, sous plusieurs formes, de la production de connaissances par le lancement et le suivi d'une recherche-action sur les pratiques culturelles des habitants, à la qualification des acteurs. Outre un rapport issu de la recherche-action, les travaux ont donné lieu à deux publications.



Affirmer la place de la culture dans la Politique de la ville

Synthèse d'un cycle de qualification et d'ateliers en 2009-2011, 21 p.

Cette publication restitue les apports et échanges menés dans le cadre d'un cycle de qualification « La culture : une dimension à part entière de la Politique de la ville », tenu en janvier 2009, et d'un cycle d'ateliers « Culture et Politique de la ville : de l'intention aux projets », développé dans son prolongement jusqu'en octobre 2010. Elle propose une synthèse

croisant des éléments clés d'analyse, des illustrations significatives et des prises de position. Structurée autour d'enjeux forts, tels que le partenariat, la participation des habitants ou le rôle des artistes, la publication vise à offrir un tableau éclairé des pratiques, postures et débuts de réponses pour renforcer une relation toujours en devenir entre démarches d'intervention culturelle et processus de développement social urbain.



Projets culturels et pratiques culturelles habitantes. Conditions et enjeux d'une réciprocity

Synthèse issue d'une rencontre départementale du 13 décembre 2010, 12 p.

S'appuyant sur les résultats de la recherche « Pratiques culturelles, pratiques citoyennes », conduite dans 3 communes du Val d'Oise et sur des apports de chercheurs et acteurs val d'oisiens, cette synthèse, issue d'une rencontre

organisée par le Pôle de ressources, l'ADIAM Val d'Oise et le laboratoire MRTE de l'Université de Cergy Pontoise se centre sur deux entrées avec, comme fil conducteur, la notion de territoire : la relation entre habitants et culture, du point de vue des habitants et des acteurs locaux ; la dimension culturelle des inégalités sociales avec l'analyse de Philippe Coulangeon, sociologue, directeur de recherche au CNRS.



École et loisirs des jeunes : des lieux qui construisent le genre

Synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle du 9 juin 2011, 12 p.

Cette synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle reprend les propos de Sylvie Ayrat, Professeure, docteure en sciences de l'éducation, dont le travail porte sur la sanction au regard du genre. Sa recherche, conduite au sein de collèges, révèle que les garçons instrumentalisent

la punition pour se démarquer hiérarchiquement du féminin, y compris à l'intérieur de la catégorie « garçons », et met en lumière le fait que l'appareil punitif scolaire, en les stigmatisant par la sanction, les consacre dans une identité masculine caricaturale, renforçant lui-même ce qu'il prétend combattre.



Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures ?

Synthèse de la journée d'échanges du 1er octobre 2010, 32 p.

Les Fédérations départementales des MJC et des centres sociaux et socioculturels ont organisé, avec l'appui du Pôle de ressources, une Journée d'échanges portant sur la place des jeunes dans les structures de proximité. Cette publication synthétise les interventions de la journée portant notamment, sur la question des projets de structure, de leur place dans les territoires, et des

pratiques sociales des jeunes. Un éclairage historique de la relation entre structures de proximité et Jeunesse a également été proposé.



La fabrique des Politiques publiques

Synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle du 14 décembre 2010, 14 p.

Cette synthèse reprend les analyses de Patrick Le Galès, politiste et sociologue, et Marie-Laure Meyer, élue à la ville de Nanterre.

Comment les politiques publiques, souvent perçues comme essentiellement descendantes, sont-elles en réalité « fabriquées » ? De l'analyse d'un besoin (ou d'un problème) à la réponse opérationnelle, quel cheminement emprunte la production d'une politique publique, au sein de quels espaces de négociation, avec quels rapports de force et interférences ? Son application conduit-elle nécessairement à des « distorsions » au regard de l'intention de départ ? Et dans quelle mesure l'expertise sociale, issue de la société civile et/ou des acteurs de terrain, impacte-t-elle ces processus ?



Démocratie participative, impératif délibératif et empowerment

Synthèse d'un Petit déjeuner du Pôle du 14 juin 2010, 14 p.

Cette publication synthétise les interventions d'un Petit déjeuner du Pôle consacré à la démocratie participative, à travers deux entrées. Loïc Blondiaux, professeur et chercheur en science politique, renvoie aux principes de la démocratie délibérative, qui entrevoit l'obligation de

discussion, d'argumentation et de publicité dans les démarches de coproduction des politiques publiques. Marie- Hélène Bacqué, professeure de sociologie et d'urbanisme, s'appuie sur la notion d'empowerment, se rapportant au processus de « prise de pouvoir » individuelle et collective dans l'espace politique local.



Des fiches pour aider à l'animation de temps de sensibilisation à la lutte contre les discriminations

Actualisation d'un kit pédagogique, 22 p.

Le Pôle de ressources a mis à jour en 2011 un kit pédagogique réalisé en 2007 (fiches et CDROM) pour aider des professionnels à animer des temps de sensibilisation sur la thématique de la lutte contre les discriminations auprès de petits groupes d'acteurs. Les fiches proposent des repères et outils en matière de contenus et méthodes : Que sont les discriminations ? Quelle est l'ampleur du phénomène ? Que dit la Loi ? Quels sont les lieux d'aide aux victimes ? Comment organiser une action de sensibilisation de 2-3 heures ? À partir de quelle trame et supports ?

La diffusion des publications et leur appréciation

Les publications réalisées par le Pôle de ressources sont diffusées gratuitement en deux versions :

- papier, avec un envoi systématique aux participants à l'action, et à environ 160 acteurs clés : chefs de projet CUCS, élus, responsables de la Politique de la ville et animatrices territoriales du Conseil général, responsables institutionnels nationaux, régionaux départementaux (SGCIV, ACSE, ANRU, Préfecture de région et de département), délégués du préfet, financeurs du Pôle de ressources, adhérents à l'association, centres de ressources... Cet envoi concerne également et plus largement les acteurs en lien direct avec la thématique de la publication,
- électronique : via le site Internet du Pôle de ressources (Cf. partie sur le site Internet du Pôle de ressources), donnant ainsi un accès intégral et libre à l'ensemble des publications, et valorisant les productions issues d'analyses, d'apports et de pratiques val d'oisiennes et d'experts ou chercheurs.

L'appropriation des publications dans les réflexions et pratiques professionnelles reste difficile à apprécier - ce qui pourra faire l'objet d'un travail spécifique d'évaluation en 2012 -. Néanmoins, de fréquents retours « spontanés » de professionnels et d'élu(e)s dans le département ou à une échelle nationale soulignent un intérêt envers les supports produits par le Pôle de ressources. Deux atouts sont généralement évoqués : leur forme synthétique et des contenus pertinents sur les plans conceptuel et méthodologique.

La principale difficulté pour l'équipe du Pôle de ressources tient à son manque de capacité à produire ces documents de capitalisation dans des délais resserrés. En effet, le travail de synthèse et concision exige une conception et une réécriture complètes des contenus, nécessitant un temps conséquent. Un effort sera néanmoins porté en 2012, à travers notamment un partage de l'écriture plus systématique au sein de l'équipe, pour garantir des sorties plus proches des actions réalisées.

ANALYSES STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

NOMBRE D' ACTIONS DE QUALIFICATION

79 séances animées en 2011 (81 demi-journées) pour 37 actions de qualification singulières.

ACTIONS DE QUALIFICATION DU PÔLE DE RESSOURCES EN 2011

Nb de SÉANCES	EN nb de 1/2 JOURNÉES	PARTICIPANTS (CUMULÉS)	PARTICIPANTS VAL d'oisieus différents
79	81	1273	629

LES FORMATS

Aux côtés des groupes de travail, cycles de qualification, ateliers, Petits déjeuners du Pôle, rencontres Observations et territoires, études et recherches-actions, un nouveau format de travail, dédié aux élus, a été développé en 2011 : les Samedis des élu(e)s.

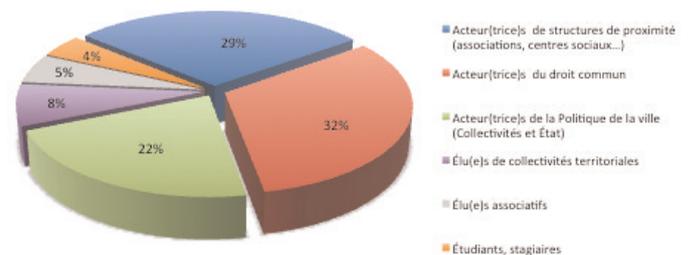
FORMAT DE QUALIFICATION (INDÉPENDAMMENT DU NB DE SÉANCE PAR ACTION)

Cycles de qualif.	ATELIERS	GROUPES DE TRAVAIL	PETITS DÉJEUNERS	RENCONTRES Obs.-TERR.	SAMEDI DES ÉLU(E)S	RECHERCHES ACTIONS-ÉTUDES	AUTRES RENCONTRES
1	4	12	3	3	4	3	7

LES PARTICIPANTS

1273 personnes (en cumulé) ont participé à une action de qualification portée par le Pôle de ressources, soit 629 personnes différentes, avec une représentation majoritaire de personnes issues de collectivités territoriales, d'associations et d'institutions.

22% des participants sont directement issus de métiers liés à la mise en œuvre directe de la Politique de la ville, 29% proviennent de structures de proximité, associatives ou municipales, 32% relèvent de directions et équipes de droit commun, 13% sont élus locaux ou associatifs...



3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMMENTAIRE DES DONNÉES STATISTIQUES

Les analyses tirées du recueil statistique des actions réalisées par le Pôle de ressources méritent, pour certains résultats concernant la fréquentation des acteurs et territoires, d'être pondérées. À titre d'exemple, une journée départementale centrée sur un type d'acteurs (associations par exemple), ou un thème spécifique (le travail social), voire une action liée à un territoire donné, augmenterait, de fait, la masse des acteurs associatifs, des intervenants sociaux ou des acteurs dudit territoire dans les statistiques globales. De même, une année comportant l'organisation de plusieurs journées départementales ou régionales, impacterait le nombre total de participants, pouvant marquer des écarts entre plusieurs années. Néanmoins, appréhendés dans la durée, ces chiffres peuvent dégager quelques tendances.

> Au regard du nombre d'actions de qualification réalisées et de leur format :

Les propositions de travail du Pôle de ressources en 2011 sont quasi-équivalentes, en masse globale, à celles de 2010 (37 actions de qualification singulières, contre 39 en 2010 et 2009), avec un nombre de séances animées en légère baisse (79 contre 83 en 2010 et contre 69,5 en 2009). La principale différence par rapport aux années précédentes tient dans le nombre de demi-journées animées (81 contre 98,5 en 2010). Le moindre nombre de groupes de travail (lié notamment à des fins de cycles - voire plus loin - qui se réunissent de 3 à 6 fois par an (12 groupes contre 14 en 2010) a induit mécaniquement, par exemple, sur un plan quantitatif, une baisse des demi-journées animées. L'interprétation des données doit donc reposer sur une lecture tant qualitative que quantitative.

ACTIONS DE QUALIFICATION DU PÔLE DE RESSOURCES				
	Nb de SÉANCES	EN nb de 1/2 JOURNÉES	PARTICIPANTS (CUMULÉS)	PARTICIPANTS VAL D'OISIENS DIFFÉRENTS
2011	79	81	1273	629
2010	83	98,5	1325	642
2009	69,5	85	1133	528

Quelques éléments de commentaire concernant les formats d'action :

- Une reprise des Samedis des élu(e)s. Ces temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élus des collectivités inscrites en Politique de la ville, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations, ont été proposés en 2011 à 4 reprises. Chacun a réuni une petite dizaine d'élus, de différents territoires et différentes délégations, au-delà du lien direct avec le thème traité.
- Un rythme régulier pour les Petits déjeuners du Pôle (3 en 2011, 2 en 2010) et les rencontres Observations et territoires (3 en 2011 et 2010). Ces deux formats d'action différents (l'un axé sur des propos de chercheurs au regard de problématiques de société, l'autre centré sur le partage de données statistiques issues d'études) suscitent un intérêt manifeste : les Petits déjeuners du Pôle réunissent en moyenne une cinquantaine de personnes, les rencontres Observations et territoires, une trentaine.

- le resserrement du nombre des groupes de travail (12 en 2011, 14 en 2010, 15 en 2009). Celui-ci s'explique en partie par une fin de groupes ayant travaillé sur des objets spécifiques en 2009 et 2010 (pratiques professionnelles

PRE, gestion urbaine de proximité, prévention de la délinquance, projet territorial de cohésion sociale). Il est important, pour préserver les dynamiques de groupes

FORMAT D'ACTIONS DE QUALIFICATION (INDÉPENDAMMENT DU nb de SÉANCE PAR ACTION)										
	Cycles de qualif.	ATELIERS	GROUPES de TRAVAIL	PETITS DÉJEUNERS	RENCONTRES Obs.-TERR.	SAMEDI DES ÉLU(E)S	RECHERCHES ACTIONS-ÉTUDES	AUTRES RENCONTRES	FORMATIONS	Nb d'actions TOTAL
2011	1	4	12	3	3	4	3	7	0	37
2010	3	6	14	2	3	0	3	7	1	39
2009	5	2	15	1	1	0	4	8	2	39

et éventuellement leur relance future, de les circonscrire à leur objectif initial et donc de savoir les conclure. Par ailleurs, le Pôle de ressources cherche à ne pas multiplier ce type de format, qui peut avoir tendance à segmenter les approches en fonction des seuls dispositifs de la Politique de la ville. Ainsi, les groupes distincts sur la gestion urbaine de proximité et les CL(I)SPD se sont transformés en 2011 en ateliers décloisonnés intitulés : « Gestion urbaine de proximité et prévention de la délinquance : terrains communs et approches croisées ».

- Seul un cycle de qualification a pu être réalisé en 2011 (sur les souffrances psychosociales). Deux autres démarches ont pourtant été engagées : l'une « Associations : porter une action dans le cadre de la Politique de la ville » ne s'est pas concrétisée faute d'inscriptions, l'autre sur l'emploi et la relation aux entreprises, envisagée avec la Maison de l'emploi d'Argenteuil-Bezons, n'a pas pu aller à son terme en 2011. En 2012, le Pôle de ressources sera particulièrement attentif à la tenue de plusieurs cycles de qualification.
- Dans l'esprit des années précédentes, les « Rencontres » - journées ou demi-journées départementales ou régionales -, ont surtout été construites dans le cadre de partenariats (journées « 10 ans de luttes contre les discriminations », avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise et l'ISCRA, « Se loger, une question régionale » avec les autres centres de ressources de la Politique de la ville franciliens, journées dans le cadre du Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations...). Cette approche partenariale, pour des formats de ce type, revêt un double intérêt, sur le fond - dans la construction des contenus des rencontres -, sur la forme - avec une participation à ces rencontres de publics aux cercles plus larges que ceux que touchent généralement le Pôle de ressources -.

> Au regard de la fréquentation aux actions de qualification :

1273 personnes (en nombre cumulé) ont participé à une ou plusieurs actions de qualification du Pôle de ressources en 2011, correspondant à 629 personnes différentes (auxquelles s'ajoutent 58 habitants mobilisés dans le cadre du rapport national sur l'état des quartiers et sur les restitutions de la recherche-action sur les pratiques culturelles). Toutes actions confondues, en moyenne, un professionnel a participé à 2 actions. Le delta des participations pour une même personne allant de 1 à 14.

Plus précisément un tiers des 629 personnes a participé à plusieurs actions. Comme pour les années précédentes, il est intéressant de constater qu'elles ne se sont pas forcément limitées à un seul type d'action. Assez régulièrement, les professionnels concernés par une thématique se sont saisis de plusieurs des formats de travail proposés par le Pôle de ressources en lien avec ladite thématique (par exemple, sur la Jeunesse). D'autres se sont appropriés la dimension transversale des propositions formulées, par intérêt direct avec la fonction exercée ou par intérêt plus général.

Toutes démarches de qualification confondues, une action a réuni en moyenne 16,5 personnes (16 en 2010). Concernant les actions récurrentes, en moyenne, 13 personnes différentes ont participé à chacun des 12 groupes de travail animés en 2011 (pour 8 participants par séance du groupe de travail). Les ateliers ont mobilisé 29,7 personnes en moyenne (avec 17,4 participants à chaque séance). Ces données restent néanmoins difficiles à interpréter, les thèmes des actions s'adressant, en fonction des cas, à un panel plus ou moins large d'acteurs.

> Au regard des acteurs et de leurs territoires d'intervention :

Les principales différences de répartition des types d'acteurs par rapport aux années précédentes concernent les associations (plus de 29% en 2011, 23% en 2010) et les participants issus des Villes et Communautés d'agglomération (47% en 2011 contre 52% en 2010). La hausse du nombre d'acteurs associatifs tient notamment à la recherche action sur les modes de coopération entre associations et institutions.

Pour les autres catégories d'acteurs, les équilibres sont conservés avec une participation d'institutions départementales (État, Conseil général, CAF, bailleurs sociaux) à hauteur de 13% contre 14% en 2010, et des autres acteurs (étudiants, stagiaires, cabinets...) à 10,5% contre 10,4% en 2010.

PARTICIPATION AUX ACTIONS DE QUALIFICATION PAR TYPE D'ACTEUR

	Ville	Com. d'agglom.	Association	ÉTAT	CONSEIL GÉNÉRAL	CAF	BAILLEUR SOCIAL	AUTRE
2011	38,9	8,3	29,3	3,5	5,8	1,1	2,5	10,5
2010	49	3	23,5	5,1	5,1	1,1	2,9	10,4
2009	53,8	4,9	23,1	5,2	7,6	0,4	1,4	3,6

Une évolution se dessine à l'intérieur de la catégorie « Villes et Agglomérations », avec une augmentation sensible de la part des professionnels de Communautés d'agglomération. Ils se sont notamment saisis de propositions de travail telles que l'évaluation des clauses d'insertion dans les PRU et leur diffusion dans les pratiques locales, ou la journée régionale « Se loger en Île-de-France ».

Globalement, cette répartition continue de refléter les deux cœurs de cible du Pôle de ressources : les professionnels des collectivités territoriales et les associations, acteurs clés du portage et de la mise en œuvre de la Politique de la ville dans les territoires val d'oisiens.

Un autre outil de recueil statistique du Pôle de ressources donne quelques clés de lecture complémentaires en termes de genre (2 tiers sont des femmes, 1 tiers des hommes) et de métiers des participants. Ainsi, 22% des participants sont directement issus de métiers liés à la mise en œuvre directe de la Politique de la ville.

Profil des participants	
PROFESSIONNELS EN PILOTAGE OU ANIMATION DIRECTE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (CUCS, PRE, CL(I)SPD, ASV, GUP, PRU, CLAUSES D'INSERTION DANS LES PRU, AGENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, MÉDIATEURS ADULTES RELAIS, DÉLÉGUÉS DU PRÉFET)	22%
PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LE CHAMP DU DROIT COMMUN (DIRECTIONS ET ÉQUIPES DE COLLECTIVITÉS, INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS : JEUNESSE, CULTURE, EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SANTÉ, TRAVAIL SOCIAL...)	32%
PROFESSIONNELS DE STRUCTURES DE PROXIMITÉ (ASSOCIATIONS DE QUARTIER, ÉQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS)	29%
ÉLUS (TERRITORIAUX OU ASSOCIATIFS)	13%
ÉTUDIANTS, STAGIAIRES	4%

Parmi eux, la quasi totalité des chefs de projet CUCS du département (ainsi que quelques autres de départements non couverts par un centre de ressources) sont représentés. Il en est de même pour les coordinateurs PRE, ASV, clauses d'insertion dans les PRU, chargés de mission GUP. A contrario, le Pôle de ressources continue d'avoir du mal à toucher les coordinateurs CL(I)SPD. Les professionnels des structures de proximité, associatives ou municipales, représentent 29% des participants, les directions et équipes de droit commun 32% (Villes, Agglomérations, Conseil général, Conseil régional, Institutions, associations).

Trois éléments peuvent être mis en exergue. La participation importante des acteurs de droit commun aux actions du Pôle de ressources confirme que la vocation du centre de ressources est bien de s'adresser à l'ensemble des acteurs d'un territoire concernés par les enjeux de la Politique de la

ville et du développement social urbain - et non aux seuls acteurs en charge des dispositifs spécifiques -. Ensuite, le Pôle de ressources touche tant des institutions départementales, voire ponctuellement régionales ou nationales, que des associations locales de quartier, témoignant pour le Pôle de ressources d'une image d'un espace tiers ouvert à tous types d'acteurs. Enfin, participent aux actions des personnes en situation de direction comme des professionnels de terrain. Ces quelques éléments confortent le Pôle de ressources dans ses objectifs de mise en réseau, de décloisonnement, de transversalité et de croisement des regards. Ces résultats sont le fruit d'un effort particulier - à ne pas relâcher - dans l'élaboration des contenus des actions, et dans la mobilisation aux actions.

13% des participants sont élus (8% de collectivités, 5% d'associations), soit une hausse de 5 points par rapport à l'an passé. Les Samedis des élu(e)s produisent des effets directs en termes de mobilisation politique locale, mais des élus s'associent aussi à d'autres actions, apportant une plus-value dans le croisement des regards et des analyses et contribuant à la construction d'une culture commune sur les problématiques des territoires, les thématiques du DSU ou des modes d'intervention spécifiques.

	PARTICIPATION AUX ACTIONS DE QUALIFICATION PAR TERRITOIRE										
	CA Val de France	CA CERGY-PONTOISE	CAVAM	CA ARGENTEUIL-BEZONS	CA Val et Forêt	CA Roissy PORTES de France	CA du HAUT Val d'OISE	CUCS HORS AGGLO	HORS CUCS	Val d'OISE	HORS Val d'OISE
2011	28,1	14	2,5	7,4	6,1	1,6	4,3	9,2	2,7	7,3	17,4
2010	16,2	16,7	5	11,8	7,9	3,6	2,2	12,7	3,1	8,2	12,5
2009	21,1	21,2	3,6	8,4	3,5	1,9	2,1	9,7	2,4	8,6	17,5

Les principaux territoires intercommunaux représentés sont ceux des agglomérations Val-de-France (plus de 28%), Cergy-Pontoise (14%), des CUCS hors agglomération (plus de 9%), de l'agglomération Argenteuil-Bezons (environ 7,4%). Ces données sont en général corrélées avec le nombre de sites en Politique de la ville de ces territoires, ou la taille des collectivités concernées.

Enfin, les professionnels hors Val d'Oise représentent près d'un cinquième des participants en 2011. Cette donnée traduit d'abord l'effort collectif des centres de ressources franciliens de développer des actions à portée régionale. Au-delà, le Pôle de ressources se trouve régulièrement sollicité par des professionnels de départements franciliens non couverts par un centre de ressources, qui souhaitent s'inscrire à une action de qualification (groupes de travail PRE, ateliers, journées...), ce que le Pôle de ressources accepte dès lors que l'action en question n'est pas directement reliée à une problématique d'un territoire.

ANNEXES

1. RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En sus des actions présentées précédemment et menées sur le territoire du Val d'Oise, le Pôle de ressources a poursuivi son engagement au sein du réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

En 2011, le réseau, réuni à cinq reprises (rencontres de 2 jours), a notamment traité et travaillé sur les sujets suivants : la jeunesse dans les quartiers en Politique de la ville, l'emploi et le développement économique, le soutien aux associations, les relations entre collectivités territoriales et centres de ressources, les plus-values de la fonction ressources.

À noter par ailleurs, l'action de l'association des directeurs des centres de ressources Politique de la ville - Question de ville -, au sein de laquelle participe activement la direction du Pôle de ressources.

CE RÉSEAU REGROUPE LES RESPONSABLES DES 18 CENTRES DE RESSOURCES EXISTANTS.

IL A POUR OBJET L'ÉCHANGE DE PRATIQUES ET LE PARTAGE D'INFORMATIONS, AINSI QUE LA PROMOTION ET LA DÉFENSE DU RÔLE ET DE LA PLACE DES CENTRES DE RESSOURCES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN.

2. FICHE D'IDENTITÉ ET ADMINISTRATION DU PÔLE DE RESSOURCES

Nom : Pôle de ressources Ville et développement social

Adresse : 8, place de France 95200 Sarcelles

Date de création : 1er octobre 1998 - **Statut juridique** : Association loi 1901

Objet (article 1 des statuts de l'association) :

- Faciliter la mise en réseau et l'échange entre les différents acteurs du Val d'Oise intervenant dans le champ de la Politique de la ville et du développement social,
- Soutenir la qualification professionnelle de ces acteurs, en partenariat avec les centres de ressources existants (centres de documentation et de formation, universités...),
- Capitaliser et diffuser l'information relative à la Politique de la ville et au développement social, en direction de tous les acteurs concernés du Val d'Oise,
- Échanger les savoir-faire avec les autres centres de ressources de la Politique de la ville du réseau d'Île-de-France.

L'équipe permanente :

Annie Medjidi, secrétaire assistante

Caroline Dumand, chargée d'information, de gestion documentaire et multimédia

Arnaud Simezière, chargé de mission

Denis Tricoire, directeur-adjoint

Jean-Claude Mas, directeur

Composition du Conseil d'Administration (au 31 décembre 2011)

Malika CAUMONT	9ÈME Adjointe au Maire, Déléguée à la civilité, la citoyenneté et la vie associative, Ville de Gonesse	
MICHAËL DE SMET	Directeur du Centre de services aux associations (association)	
KRISTYNA FAMERY	Retraîtée du secteur de la prévention spécialisée	Secrétaire
MICHÈLE GONIN	Responsable de service, Du côté des femmes (association)	
GILLES JEANMOUÛIN	Administrateur du CPCV (association d'éducation populaire)	Trésorier
NOUR-EDDINE LAOUER	Délégué de la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise (association d'éducation populaire)	Membre du Bureau
MICHÈLE LOUP	Vice-Présidente de ECVF	
MICHEL MONTALDO	Vice-Président du Conseil général du Val d'Oise, chargé du Grand Paris et des affaires régionales et européennes (membre de droit)	
LUCILE MOUQUET	Administratrice de Berges (association de prévention spécialisée)	
CHRISTIAN OURMIÈRES	1er Adjoint au Maire, Ville de Bezons	
PERRINE PASSOT	Chef de projet rénovation urbaine (collectivité locale)	
MARIE-MICHÈLE PISANI	Directrice de Mission locale (association)	Présidente
ISABELLE POITTEVIN	Chargée de développement territorial Val d'Oise, Caisse des Dépôts et Consignations (membre de droit)	
EMMANUEL POTIER	Chef de projet CUCS (collectivité locale)	Vice-président
TUTEM SAHINDAL-DENIZ	5ÈME Adjointe au Maire, Déléguée à la jeunesse, Ville de Garges-lès-Gonesse	

Le Conseil d'orientation

Le Conseil d'Orientation est une instance de réflexion collective sur la Politique de la ville, le développement social, la rénovation urbaine, et l'ensemble des thèmes y afférant. Par ses analyses, il contribue à éclairer le Conseil d'administration et à faciliter ses décisions relatives aux choix des orientations de travail du Pôle de ressources (art. 12 statuts).

Les adhérents du Pôle de ressources

22 Villes, 1 Communauté d'agglomération, 6 associations, 1 bailleur, la chambre de commerce et d'industrie, et des professionnels du Val d'Oise ayant adhéré à titre personnel.

Les partenaires financiers du Pôle de ressources en 2011

- Préfecture de région Ile-de-France
- Préfecture de département (Val d'Oise)
- ACSE Ile-de-France, Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances
- ARS, Agence Régionale de Santé
- Conseil général du Val d'Oise
- CAF, Caisse d'Allocations Familiales (Val d'Oise)
- Conseil régional d'Île-de-France
- Villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Gonesse (Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations)
- Collectivités territoriales, structures et personnes adhérentes.